



T₁

RAPPORT DESTINÉ AUX ACTIONNAIRES

FINANCIÈRE SUN LIFE INC.

Pour la période close
le 31 mars 2020

sunlife.com

2020

RÉSIDENTS DU CANADA QUI PARTICIPENT AU COMPTE D' ACTIONS

Les actionnaires qui ont déposé des actions dans le compte d'actions canadien peuvent les vendre moyennant des frais de 15 \$ par opération, plus 3 cents l'action. Il suffit de remplir le formulaire A qui se trouve au recto du relevé de propriété des actions, de le détacher et de le poster à la Société de fiducie AST (Canada).
Pour plus de renseignements, communiquer avec la Société de fiducie AST (Canada) au 1-877-224-1760.

Sun Life annonce ses résultats du premier trimestre de l'exercice 2020

Les termes « la Compagnie », « Sun Life », « nous », « notre » et « nos » font référence à la Financière Sun Life inc. (la « FSL inc. ») et à ses filiales, ainsi que, s'il y a lieu, à ses coentreprises et entreprises associées, collectivement. Nous gérons nos activités et présentons nos résultats financiers en fonction de cinq secteurs d'activité : Canada, États-Unis (« É.-U. »), Gestion d'actifs, Asie et Organisation internationale. L'information contenue dans le présent document est fondée sur les résultats financiers intermédiaires non audités de la FSL inc. pour la période close le 31 mars 2020, et elle devrait être lue parallèlement au rapport de gestion intermédiaire et à nos états financiers consolidés intermédiaires non audités et aux notes annexes (les « états financiers consolidés intermédiaires ») pour la période close le 31 mars 2020, préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS ») et disponibles à l'adresse www.sunlife.com, sous la rubrique « Investisseurs – Résultats et rapports financiers ». Des renseignements supplémentaires sur la FSL inc. sont disponibles sur le site de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com, et sur le site de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, à l'adresse www.sec.gov. À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens.

TORONTO (ONTARIO) – (le 5 mai 2020) – La Financière Sun Life inc. (TSX : SLF) (NYSE : SLF) a annoncé aujourd'hui ses résultats pour le premier trimestre de l'exercice 2020, clos le 31 mars. Le bénéfice net déclaré pour le premier trimestre s'est établi à 391 M\$, tandis que le bénéfice net sous-jacent¹⁾ s'est établi à 770 M\$.

Résultats trimestriels			
Rentabilité		T1 20	T1 19
	Bénéfice net déclaré (en millions de dollars)	391	623
	Bénéfice net sous-jacent ¹⁾ (en millions de dollars)	770	717
	Bénéfice par action déclaré ²⁾ (en dollars)	0,67	1,04
	Bénéfice par action sous-jacent ^{1), 2)} (en dollars)	1,31	1,20
	Rendement des capitaux propres déclaré ¹⁾	7,2 %	11,5 %
	Rendement des capitaux propres sous-jacent ¹⁾	14,2 %	13,3 %
Croissance		T1 20	T1 19
	Souscriptions d'assurance ¹⁾ (en millions de dollars)	776	780
	Souscriptions de produits de gestion de patrimoine ¹⁾ (en millions de dollars)	59 904	35 993
	Valeur des affaires nouvelles ¹⁾ (en millions de dollars)	380	382
	Actif géré ¹⁾ (en milliards de dollars)	1 023	1 011
Solidité financière		T1 20	T4 19
	Ratio du TSAV ³⁾ (à la clôture de la période)		
	Financière Sun Life inc.	143 %	143 %
	Sun Life du Canada ⁴⁾	130 %	130 %
	Ratio de levier financier ¹⁾ (à la clôture de la période)	20,7 %	21,2 %

« La pandémie de COVID-19 a opéré un rapide et profond bouleversement à l'échelle mondiale, et la réaction collective a été extraordinaire, a indiqué Dean Connor, président et chef de la direction de la Sun Life. Nous nous devons de remercier chaudement les travailleurs du domaine de la santé, les premiers répondants et les travailleurs essentiels qui sont au front, ainsi que les gouvernements et les banques centrales du monde entier qui ont agi si promptement. Nous sommes de tout cœur avec ceux qui sont personnellement touchés par la maladie à COVID 19. »

« À la Sun Life, notre réflexe a été de venir en aide aux Clients et aux collectivités, surtout que les besoins se sont fait sentir. Nous avons notamment accéléré le versement des prestations, étendu des couvertures, incluant l'offre de soins de santé virtuels, repoussé les échéances de paiement de primes, aboli les délais de grâce et mené des activités philanthropiques spéciales. Nous avons rapidement mobilisé nos employés et nos conseillers partout dans le monde pour qu'ils travaillent de la maison. Et ils font un travail tout à fait exceptionnel pour servir nos Clients et leur apporter le soutien dont ils ont besoin. »

« Notre bénéfice net déclaré, qui s'est établi à 391 M\$ au premier trimestre, a subi les répercussions des reculs sur les marchés, entraînés par la pandémie de COVID-19, a déclaré M. Connor. Notre bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 770 M\$ au premier trimestre, en hausse de 7 % par rapport à l'année précédente. Il est difficile de savoir, à l'heure actuelle, quelle incidence les placements et les résultats techniques futurs auront sur nos affaires. Toutefois, nous avons amorcé le deuxième trimestre en position de force, grâce à un bilan solide et à une bonne capitalisation, qui est reflétée par notre ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (le « TSAV ») de 143 %. »

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document et de notre rapport de gestion intermédiaire pour le trimestre clos le 31 mars 2020 (le « rapport de gestion du T1 2020 »).

²⁾ Tous les montants présentés au titre du bénéfice par action tiennent compte de la dilution, sauf indication contraire.

³⁾ Pour plus de renseignements sur le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (le « TSAV »), se reporter à la rubrique E, « Solidité financière », du rapport de gestion du T1 2020.

⁴⁾ La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie (la « Sun Life du Canada ») est la principale filiale d'assurance-vie en exploitation de la FSL inc.

Points saillants financiers et opérationnels – Comparaison trimestrielle (entre le T1 2020 et le T1 2019)

Notre stratégie repose sur quatre piliers de croissance clés, pour lesquels nous voulons être un chef de file dans les marchés où nous exerçons nos activités. Les progrès réalisés à l'égard de ces quatre piliers sont abordés ci-après.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)			Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ¹⁾			Souscriptions d'assurance ¹⁾			Souscriptions de produits de gestion de patrimoine ¹⁾		
	T1 20	T1 19	Variation	T1 20	T1 19	Variation	T1 20	T1 19	Variation	T1 20	T1 19	Variation
Canada	(42)	237	n.s. ²⁾	256	237	8 %	295	362	(19) %	5 629	2 825	99 %
États-Unis	164	124	32 %	161	150	7 %	163	160	2 %	—	—	—
Gestion d'actifs	239	219	9 %	242	227	7 %	—	—	—	51 954	31 287	66 %
Asie	100	80	25 %	155	122	27 %	318	258	23 %	2 321	1 881	23 %
Organisation internationale	(70)	(37)	n.s. ²⁾	(44)	(19)	n.s. ²⁾	—	—	—	—	—	—
Total	391	623	(37) %	770	717	7 %	776	780	(1) %	59 904	35 993	66 %

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document et de notre rapport de gestion du T1 2020.

²⁾ Non significatif.

Notre bénéfice net déclaré s'est établi à 391 M\$ au premier trimestre de 2020, en baisse de 232 M\$, ou 37 %, par rapport à la période correspondante de 2019, en raison de l'incidence défavorable des marchés et des modifications des hypothèses et mesures de la direction et de l'augmentation des coûts liés aux acquisitions, intégrations et restructurations, partiellement contrebalancées par les ajustements favorables de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS¹⁾. L'incidence des marchés est principalement attribuable au recul des marchés des actions, partiellement contrebalancé par l'incidence des écarts de taux. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 770 M\$, en hausse de 53 M\$, ou 7 %, en raison des activités de placement accrues au Canada et aux États-Unis, de la croissance des affaires, de l'augmentation des profits tirés des actifs disponibles à la vente et des profits tirés des affaires nouvelles et de l'amélioration des résultats enregistrés au chapitre du crédit par rapport au premier trimestre de 2019. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la baisse du rendement net des placements sur les surplus au Canada et à l'Organisation internationale, par les résultats défavorables enregistrés au chapitre des charges et de la mortalité, par les résultats moins favorables enregistrés au chapitre de la morbidité et par l'incidence défavorable de certains autres éléments relatifs aux résultats. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document pour consulter un rapprochement entre le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent.

Le rendement des capitaux propres s'est établi à 7,2 % au premier trimestre de 2020. Le rendement des capitaux propres sous-jacent s'est établi à 14,2 %, comparativement à 13,3 % au premier trimestre de 2019, reflétant l'augmentation du bénéfice net sous-jacent. Le total des capitaux propres attribuables aux actionnaires est demeuré stable, l'augmentation du bénéfice ayant été contrebalancée par les distributions de dividendes, l'incidence de l'acquisition de BGO²⁾ et les rachats d'actions. La FSL inc. et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive ont clôturé le trimestre avec une trésorerie et d'autres actifs liquides de 2,4 G\$.

Être un chef de file sur le marché canadien des solutions d'assurance et de gestion de patrimoine

La perte nette déclarée au Canada s'est établie à 42 M\$ au premier trimestre de 2020, comparativement à un bénéfice net déclaré de 237 M\$ pour la période correspondante de 2019, reflétant principalement l'incidence défavorable des marchés et des hypothèses et mesures de la direction. L'incidence des marchés, principalement reflétée par le recul des marchés des actions, a été partiellement contrebalancée par l'incidence des écarts de taux et de swap, et concerne les contrats d'assurance ainsi que les fonds distincts offerts aux particuliers détenus sur une longue période. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 256 M\$, en hausse de 19 M\$, ou 8 %, en raison de la croissance des affaires et des apports liés aux investissements, partiellement contrebalancés par les résultats défavorables au chapitre des charges et les résultats défavorables au chapitre de la morbidité enregistrés aux Garanties collectives (« GC »). Les apports liés aux investissements comprenaient l'accroissement des activités de placement de 38 M\$ et l'augmentation des profits tirés des actifs disponibles à la vente de 21 M\$, partiellement contrebalancés par la diminution du rendement net des placements sur les surplus de 39 M\$, qui reflétait les pertes de change sur des couvertures, l'incidence du rendement des capitaux de lancement, attribuable à l'accroissement des écarts de taux, ainsi que d'autres éléments moins importants.

Les souscriptions d'assurance enregistrées au Canada se sont chiffrées à 295 M\$ au premier trimestre de 2020, en baisse de 67 M\$, ou 19 %, par rapport à la période correspondante de 2019, reflétant la diminution des ventes de contrats importants aux GC et la baisse des souscriptions d'assurance-vie à l'Individuelle. Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine se sont établies à 5,6 G\$, en hausse de 2,8 G\$, en raison de l'augmentation des affaires conservées sur le marché des contrats importants aux Régimes collectifs de retraite (« RCR ») et des solides souscriptions à la Gestion de patrimoine de l'Individuelle.

Nous ne cessons de placer le Client au cœur de tout ce que nous faisons. Notamment, nous aidons ceux qui éprouvent des difficultés financières en raison de la pandémie de COVID-19 en leur permettant de reporter le paiement de leur prime. De plus, nous continuons de façonner le marché canadien en proposant à nos Clients des solutions numériques en santé novatrices. Par l'intermédiaire de Lumino Santé, nous offrons aux Clients des GC des services de soins de santé virtuels pour les appuyer durant cette crise sanitaire mondiale. Nous voulons atténuer leur stress, favoriser la distanciation sociale partout au pays et alléger le fardeau qui pèse sur le système canadien de soins de santé d'urgence.

¹⁾ MFS Investment Management (« la MFS »).

²⁾ Notre acquisition d'une participation majoritaire dans BentallGreenOak (« acquisition de BGO »), conclue en 2019. À l'acquisition, le total des capitaux propres a été réduit de 860 M\$, principalement en raison de l'établissement de passifs financiers liés à l'augmentation prévue de notre participation future dans BentallGreenOak.

Être un chef de file dans le secteur des garanties collectives aux États-Unis

Le bénéfice net déclaré aux États-Unis s'est établi à 164 M\$ au premier trimestre de 2020, en hausse de 40 M\$, ou 32 %, par rapport à la période correspondante de 2019, en raison de l'incidence favorable des marchés, principalement attribuable aux écarts de taux, partiellement contrebalancée par l'incidence défavorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction, toutes deux concernant la Gestion des affaires en vigueur. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 161 M\$, en hausse de 11 M\$, ou 7 %, en raison de l'accroissement des activités de placement, de l'augmentation des profits tirés des actifs disponibles à la vente et de la croissance des profits tirés des affaires nouvelles, partiellement contrebalancées par les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la mortalité et les résultats moins favorables, mais quand même positifs, enregistrés au chapitre de la morbidité comparativement à ceux enregistrés au premier trimestre de 2019. La marge après impôt des GC¹⁾ s'est établie à 6,8 % au premier trimestre de 2020, comparativement à 7,9 % au premier trimestre de 2019.

Les souscriptions enregistrées par les Garanties collectives aux États-Unis se sont chiffrées à 122 M\$ US au premier trimestre de 2020, en hausse de 2 M\$ US, ou 2 %, par rapport à la période correspondante de 2019, en raison de l'augmentation des souscriptions d'assurance collective, en grande partie contrebalancée par la diminution des souscriptions d'assurance-maladie en excédent de pertes.

Nous avons pris des mesures pour aider nos Clients en ce temps de pandémie. Nous avons offert aux participants qui ont été temporairement mis à pied des options leur permettant de garder leur couverture, ajouté la COVID-19 aux affections couvertes par l'assurance maladies graves et prolongé les délais pour le paiement des primes. De plus, nous avons accordé plus de souplesse aux promoteurs de régimes autofinancés, afin qu'ils puissent modifier leurs régimes sous-jacents sans incidence sur la couverture ou le taux de leur assurance en excédent de pertes, et nous leur avons fourni des webinaires qui présentent de l'information et des analyses sur l'évolution rapide des lois fédérales et étatiques. Ce n'est pas tout. Nous avons simplifié la façon dont les Clients interagissent avec nous en améliorant nos capacités numériques, y compris la présentation de demandes de règlement invalidité en ligne avec signature électronique.

Être un chef de file dans la gestion d'actifs à l'échelle mondiale

Le bénéfice net déclaré de Gestion d'actifs s'est établi à 239 M\$ au premier trimestre de 2020, en hausse de 20 M\$, ou 9 %, par rapport à la période correspondante de 2019, en raison des ajustements favorables de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS, partiellement contrebalancés par l'augmentation des coûts liés aux acquisitions et intégrations, relativement à l'acquisition de BGO et à la transaction InfraRed en cours²⁾. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 242 M\$, en hausse de 15 M\$, ou 7 %, en raison de l'augmentation de l'actif net moyen à la MFS et de la croissance du bénéfice à Gestion SLC, découlant de l'acquisition de BGO conclue en 2019, partiellement contrebalancées par la variation des rendements nets des placements de 31 M\$ à la MFS, attribuable aux reculs sur les marchés des actions et à l'accroissement des écarts de taux. Le ratio de la marge d'exploitation nette avant impôt de la MFS¹⁾ s'est établi à 36 % au premier trimestre de 2020, comparativement à 38 % pour la période correspondante de 2019.

Gestion d'actifs a clôturé le premier trimestre avec un actif géré de 702,9 G\$, qui se composait d'un actif de 613,5 G\$ (436,4 G\$ US) provenant de la MFS et d'un actif de 89,4 G\$ provenant de Gestion SLC. La MFS a déclaré des rentrées nettes de 2,4 G\$ (1,8 G\$ US), incluant des rentrées nettes liées aux produits individuels aux États-Unis pour un cinquième trimestre consécutif. Gestion SLC a déclaré des sorties nettes de 2,0 G\$ au premier trimestre de 2020, qui se composait de distributions aux Clients de 1,0 G\$, découlant de la vente rentable d'actifs sous-jacents d'un fonds d'investissement à capital fixe, et de sorties liées aux services de rééquilibrage.

La MFS conserve sa place parmi les dix meilleures catégories de fonds dans la liste annuelle des familles de fonds de Barron. Elle s'est classée onze fois parmi les dix meilleures catégories de fonds pour les rendements sur cinq et dix ans au cours des douze dernières années. Au premier trimestre de 2020, 88 %, 90 % et 87 % de l'actif s'inscrivant dans les fonds de la MFS offerts aux particuliers aux États-Unis se classaient dans la moitié supérieure de leurs catégories Lipper pour ce qui est du rendement sur dix, cinq et trois ans, respectivement.

Malgré la pandémie de COVID-19, Gestion d'actifs a réussi à lancer une gamme de ressources numériques et virtuelles, incluant des communications pour faire connaître nos perspectives sur les marchés et le positionnement de nos portefeuilles. Les Clients ont bien accueilli ces nouveautés. Nous avons remis de l'équipement de protection individuelle à des hôpitaux de la région de Boston, et nous avons donné des sommes importantes à des organismes soutenant la lutte à la COVID-19 partout dans le monde, directement ou par l'entremise d'un programme de dons parallèles.

Être un chef de file en Asie grâce à l'excellence de la distribution dans les marchés en forte expansion

Le bénéfice net déclaré en Asie s'est établi à 100 M\$ au premier trimestre de 2020, en hausse de 20 M\$, ou 25 %, par rapport à la période correspondante de 2019, reflétant la croissance du bénéfice net sous-jacent, décrite ci-dessous, partiellement contrebalancée par l'incidence défavorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction. Dans l'ensemble, l'incidence des marchés est demeurée stable par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, le recul des marchés des actions ayant été fortement contrebalancé par l'incidence des fluctuations des écarts de taux et des taux d'intérêt. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 155 M\$, en hausse de 33 M\$, ou 27 %, en raison des résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit, des profits tirés des affaires nouvelles, réalisés principalement à la Division International et à Hong Kong, et de l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité, partiellement contrebalancés par les autres résultats de nos coentreprises.

Les souscriptions d'assurance enregistrées en Asie se sont chiffrées à 318 M\$ au premier trimestre de 2020, en hausse de 60 M\$, ou 23 %, par rapport à la période correspondante de 2019, en raison des souscriptions enregistrées à Hong Kong, à la Division International et aux Philippines, partiellement contrebalancées par la diminution des souscriptions en Inde. Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées en Asie se sont chiffrées à 2,3 G\$, en hausse de 440 M\$, ou 23 %, en raison des souscriptions enregistrées sur le marché monétaire aux Philippines et des affaires du secteur des régimes de retraite de Hong Kong, partiellement contrebalancées par la baisse des souscriptions de titres de fonds communs de placement en Inde, attribuable à l'humeur maussade sur le marché.

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document et de notre rapport de gestion du T1 2020.

²⁾ Notre intention d'acquérir une participation majoritaire dans la société InfraRed Capital Partners (« transaction InfraRed en cours »).

Nous poursuivons l'expansion de nos capacités de distribution dans les marchés à plus forte croissance d'Asie. Au Vietnam, nous avons réalisé en début d'année des souscriptions solides dans le cadre de l'entente de bancassurance conclue avec la TPBank¹⁾.

En raison de la pandémie de COVID-19, nous avons bonifié le soutien que nous offrons aux Clients. Nous avons étendu la couverture en incluant plus d'hôpitaux et de cliniques, relevé le plafond de certaines garanties, ajouté des options au comptant pour les frais d'hôpital, accéléré le traitement des demandes de règlement, aboli les délais de grâce et maintenu la couverture des contrats tombée en déchéance à la suite d'une mise en quarantaine ou d'une hospitalisation. Pour être en mesure de continuer à combler les besoins des Clients nouveaux et existants, nous collaborons avec les organismes de réglementation en vue du lancement sur tous les marchés du processus de vente entièrement numérique, avec signature électronique.

Organisation internationale

La perte nette déclarée de l'Organisation internationale s'est établie à 70 M\$ au premier trimestre de 2020, une perte en hausse de 33 M\$ par rapport à la période correspondante de 2019, reflétant les coûts de restructuration liés aux indemnités versées dans le cadre de divers projets en cours, lancés au quatrième trimestre de 2019 et visant à simplifier notre structure organisationnelle et à réaliser des gains d'efficacité. La perte nette sous-jacente s'est établie à 44 M\$, une perte en hausse de 25 M\$, reflétant la diminution du rendement net des placements sur les surplus, principalement attribuable aux pertes sur les capitaux de lancement de 21 M\$ découlant de l'accroissement des écarts de taux. Les résultats défavorables enregistrés au chapitre des charges et à d'autres chapitres ont été fortement contrebalancés par l'augmentation des profits tirés des portefeuilles fermés de réassurance.

Le point sur la pandémie de COVID-19²⁾

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que l'écllosion de la maladie à COVID-19 avait engendré une pandémie mondiale. Les conséquences sont nombreuses : décès, répercussions sur l'invalidité, fardeau sur les systèmes de santé, restrictions sur les déplacements et les rassemblements, mises en quarantaine, fermetures d'entreprises, taux de chômage élevé, interruption de la chaîne d'approvisionnement, volatilité et reculs accrus sur les marchés des capitaux et incertitude généralisée.

Nous avons adapté nos activités dans toutes les divisions, afin de fournir un appui supplémentaire pour les enjeux liés à la COVID-19. De plus, nous communiquons de façon proactive avec les Clients à propos des mesures que nous prenons pour les aider durant cette période difficile. Nous agissons là où ça compte, notamment en prolongeant les délais de paiement des primes, en étendant des couvertures et en nous engageant à simplifier et à accélérer les processus de règlement. Dans certains emplacements, nous offrons une réduction des primes aux promoteurs de régime, et faisons preuve de souplesse avec les personnes ayant des difficultés à rembourser leurs emprunts ou leur prêt hypothécaire. Pour soutenir nos conseillers pendant ce moment éprouvant, nous avons amélioré les outils numériques servant à la distribution et aux communications et nous les aidons avec les coûts supplémentaires auxquels ils font face. Quant à nos débiteurs et à nos locataires, nous leur avons accordé, cas par cas, de reporter les paiements d'intérêt et de capital ou de loyer.

Nos plans de poursuite des affaires sont conçus de façon à assurer la reprise efficace des fonctions opérationnelles clés et des activités normales en cas d'interruption. Une proportion de 95 % de nos employés fait du télétravail, tandis que le personnel à Hong Kong et au Vietnam ainsi que celui de notre coentreprise en Chine retournent graduellement au bureau. Nous avons en place des processus de surveillance et de maintenance permettant de préserver la disponibilité, la stabilité et la sécurité des systèmes informatiques.

Par suite des bouleversements engendrés par la pandémie de COVID-19 et la conjoncture des marchés, le Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF ») et la Banque du Canada (la « BdC ») ont instauré des mesures d'allègement pour les institutions financières. Les principales mesures du BSIF à l'intention des assureurs comprennent l'assouplissement des normes de capital relativement aux reports accordés pour certains paiements et l'adoption d'une approche de lissage du capital requis pour le risque de taux d'intérêt. Les organismes s'attendent aussi à ce que les institutions financières sous réglementation fédérale n'augmentent pas le dividende et ne rachètent pas d'actions pour le moment. De plus, la BdC a récemment étendu certains programmes, notamment un mécanisme de prise en pension de titres afin d'accroître l'accès à des liquidités pour les institutions financières, y compris les assureurs.

Nous accordons beaucoup d'importance aux collectivités et nous faisons en sorte de les appuyer. Nous avons donné 600 000 masques chirurgicaux à des hôpitaux et versé plus de 2 M\$ pour aider les personnes touchées par la pandémie de COVID-19. En Asie, nous avons fait des dons aux banques alimentaires et fourni du désinfectant à des membres de différentes communautés. Aux Philippines et en Chine plus précisément, nous avons donné des produits d'assurance-vie à des médecins, des infirmiers et d'autres travailleurs de la santé en guise de remerciement pour leurs efforts dans la lutte contre la propagation de la COVID-19.

Malgré l'incidence des marchés sur notre bénéfice net déclaré du premier trimestre de 2020, les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur notre bénéfice net sous-jacent et sur d'autres mesures financières, y compris les ventes, les règlements et prestations, les primes et les produits tirés des honoraires, n'étaient pas significatives.

¹⁾ Tien Phong Commercial Joint Stock Bank (la « TPBank »).

²⁾ Les renseignements qui concernent les mesures financières d'avril 2020, y compris sans s'y limiter ceux liés aux souscriptions, aux règlements et aux prestations, aux primes et aux produits tirés des honoraires, ne sont pas indicatifs des résultats futurs. Les résultats futurs, incluant ceux du reste du deuxième trimestre de 2020, pourraient différer de façon significative de l'information présentée dans cette section. La Compagnie ne s'engage nullement à fournir de l'information tous les mois à l'avenir, ni mettre à jour cette information pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document, à moins que la loi ne l'exige.

Au cours du mois d'avril, nous avons été en mesure de poursuivre nos activités de vente grâce à des outils et à des processus numériques. Toujours en avril, les ventes régionales ont été combinées avec les souscriptions totales de produits d'assurance et de produits de gestion de patrimoine individuels de l'année précédente à hauteur d'environ 80 % et 90 %, respectivement. Certains segments de marché ont enregistré une croissance en raison du recours aux outils numériques, de l'utilisation des bassins d'occasions de ventes existants, des rajustements de prix et des efforts de retour sur les lieux de travail. D'autres segments ont accusé des reculs marqués en raison de l'incidence des protocoles de quarantaine stricts sur les processus nécessitant une rencontre en personne et sur les ventes de produits de bancassurance. En raison des résultats inégaux, des dates inconnues pour le retour sur les lieux de travail et de l'incertitude entourant la conjoncture économique, les niveaux de ventes pour le deuxième trimestre restent indéterminés.

Nos produits collectifs d'assurance et d'épargne-retraite sont à l'intention d'employés sur les lieux de travail. Si leur emploi prend fin et qu'il n'y a pas de remplacement, les primes prélevées et les actifs en vigueur diminueront au fil du temps toutes proportions gardées. En avril, le volume des primes prélevées et des actifs en vigueur est demeuré relativement stable par rapport à celui de la fin du premier trimestre.

À ce jour, les résultats techniques aux chapitres de la mortalité et de la morbidité qui sont liés à la COVID-19 sont peu élevés. Ils représentent moins de 5 % de notre moyenne mensuelle de prestations d'invalidité et de décès versées. L'impact de certaines des demandes de additionnelles liées à la COVID-19 a été contrebalancé par de meilleurs résultats techniques dans d'autres secteurs. Les résultats attendus au deuxième trimestre demeurent incertains. Ils dépendront des secteurs ainsi que des territoires où nous exerçons nos activités et de la capacité de ceux-ci à endiguer la propagation du virus.

Pour appuyer les Clients qui rencontrent des difficultés financières, nous avons prolongé jusqu'à 90 jours les délais pour le paiement des primes de produits d'assurance individuels et collectifs. Étant donné l'annonce récente des prolongations, l'incidence sur les primes à recevoir n'est pas encore importante. Si la situation de non-paiement venait à perdurer, nous pourrions observer des changements au titre des déchéances et autres comportements des titulaires de contrat.

Quant à nos débiteurs et à nos locataires, nous leur offrons, cas par cas, de reporter les paiements d'intérêt et de capital ou de loyer. Dans la majeure partie des cas, il s'agit d'un report allant jusqu'à 3 mois. Pour le mois d'avril, les paiements reportés totalisent un peu moins de 15 M\$. D'autres demandes sont présentement à l'étude.

En avril, l'actif géré de la MFS a augmenté de 8,0 % pour s'établir à 471 G\$ US, reflétant la croissance sur les marchés, le rendement et les flux des fonds.

L'incidence globale de la pandémie de COVID-19 demeure incertaine et dépend de la progression du virus et des mesures prises par les gouvernements, les entreprises et les particuliers, qui pourraient varier d'un pays à l'autre et se traduire par des résultats différents. En raison de l'ampleur des circonstances, il est difficile d'évaluer ou de prévoir de manière fiable l'incidence potentielle de cette incertitude sur nos résultats financiers futurs. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique H, « Gestion du risque » de notre rapport de gestion du T1 2020.

Financière Sun Life inc.

Rapport de gestion

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020

Daté du 5 mai 2020

Table des matières

A.	Mode de présentation de nos résultats	7
B.	Sommaire financier	8
C.	Rentabilité	9
D.	Croissance	11
E.	Solidité financière	13
F.	Rendement des différentes organisations	15
1.	Canada	15
2.	États-Unis	16
3.	Gestion d'actifs	17
4.	Asie	18
5.	Organisation internationale	19
G.	Placements	19
H.	Gestion du risque	25
I.	Information financière supplémentaire	32
J.	Questions d'ordre juridique et réglementaire	35
K.	Changements de méthodes comptables	36
L.	Contrôle interne à l'égard de l'information financière	36
M.	Mesures financières non conformes aux normes IFRS	36
N.	Énoncés prospectifs	40

À propos de la Sun Life

La Financière Sun Life inc. (la « FSL inc. ») est une organisation de services financiers de premier plan à l'échelle internationale qui offre aux particuliers et aux entreprises des solutions dans les domaines de l'assurance et de la gestion d'actifs et de patrimoine. Elle exerce ses activités dans divers marchés du monde, soit au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande, à Hong Kong, aux Philippines, au Japon, en Indonésie, en Inde, en Chine, en Australie, à Singapour, au Vietnam, en Malaisie et aux Bermudes. Au 31 mars 2020, l'actif total géré de la Financière Sun Life s'élevait à 1 023 G\$. Pour plus de renseignements, veuillez visiter le site www.sunlife.com.

Les actions de la Financière Sun Life inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX »), à la Bourse de New York (« NYSE ») et à la Bourse des Philippines (« PSE ») sous le symbole « SLF ».

A. Mode de présentation de nos résultats

Les termes « la Compagnie », « Sun Life », « nous », « notre » et « nos » font référence à la FSL inc. et à ses filiales, ainsi que, s'il y a lieu, à ses coentreprises et entreprises associées, collectivement. Nous gérons nos activités et présentons nos résultats financiers en fonction de cinq secteurs d'activité : Canada, États-Unis, Gestion d'actifs, Asie et Organisation internationale. Pour de plus amples renseignements sur ces secteurs, se reporter à nos états financiers consolidés annuels et intermédiaires et aux notes annexes (les « états financiers consolidés annuels » et les « états financiers consolidés intermédiaires », respectivement, ainsi que les « états financiers consolidés », collectivement) ainsi qu'à nos rapports de gestion intermédiaires et annuels. Nous préparons nos états financiers consolidés intermédiaires non audités selon les Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS ») et conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*. Le bénéfice net déclaré (la perte nette déclarée) s'entend du bénéfice net (de la perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires déterminé conformément aux normes IFRS.

L'information contenue dans le présent document est présentée en dollars canadiens, sauf indication contraire.

1. Utilisation de mesures financières non conformes aux normes IFRS

Nous présentons certaines informations financières en ayant recours à des mesures financières non conformes aux normes IFRS, étant donné que nous estimons que ces mesures fournissent des informations pouvant aider les investisseurs à comprendre notre rendement et à comparer nos résultats trimestriels et annuels d'une période à l'autre. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS ne font pas l'objet d'une définition normalisée et peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour certaines mesures financières non conformes aux normes IFRS, il n'y a aucun montant calculé selon les normes IFRS qui soit directement comparable. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS ne doivent pas être considérées de manière isolée ou comme une solution de rechange aux mesures de performance financière établies conformément aux normes IFRS. La rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », présente des renseignements supplémentaires concernant ces mesures financières non conformes aux normes IFRS, ainsi que des rapprochements avec les mesures conformes aux normes IFRS les plus proches. Nos rapports de gestion annuels et intermédiaires ainsi que les dossiers de renseignements financiers supplémentaires disponibles à l'adresse www.sunlife.com, sous la rubrique « Investisseurs – Résultats et rapports financiers », présentent également ces mesures financières non conformes aux normes IFRS ainsi que des rapprochements.

2. Énoncés prospectifs

Certains énoncés du présent document constituent des énoncés prospectifs au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. On trouvera à la rubrique N, « Énoncés prospectifs », du présent document des renseignements supplémentaires concernant les énoncés prospectifs et les facteurs de risque importants qui pourraient faire en sorte que nos hypothèses, estimations, attentes et prévisions soient inexactes et que les résultats ou événements réels diffèrent de façon significative de ceux exprimés ou sous-entendus dans de tels énoncés prospectifs.

3. Renseignements supplémentaires

Pour de plus amples renseignements sur la FSL inc., se reporter aux états financiers consolidés, aux rapports de gestion annuels et intermédiaires et à la notice annuelle de la FSL inc. pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ces documents sont déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières au Canada et peuvent être consultés à l'adresse www.sedar.com. Sont en outre déposés auprès de la Securities and Exchange Commission (la « SEC ») des États-Unis les états financiers consolidés annuels de la FSL inc., son rapport de gestion annuel et sa notice annuelle dans le rapport annuel de la FSL inc. sur formulaire 40-F, ainsi que ses rapports de gestion intermédiaires et ses états financiers consolidés intermédiaires sur formulaire 6-K. Les documents déposés auprès de la SEC peuvent être consultés à l'adresse www.sec.gov.

4. Éléments à considérer relativement à la pandémie de COVID-19

L'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que l'écllosion de la maladie à COVID-19 qui a frappé début 2020 avait engendré une pandémie mondiale. L'incidence globale de la pandémie de COVID-19 demeure incertaine, et elle dépend de la progression du virus et des mesures prises par les gouvernements, les entreprises et les particuliers, des facteurs qui pourraient varier d'un pays à l'autre et se traduire par des résultats différents. En raison de l'ampleur des circonstances, il est difficile d'évaluer ou de prévoir de manière fiable l'incidence potentielle de cette incertitude sur nos résultats financiers futurs. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique H, « Gestion du risque – 8 – Risques liés à la pandémie de COVID-19 », de ce document.

B. Sommaire financier

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Résultats trimestriels		
	T1 20	T4 19	T1 19
Rentabilité			
Bénéfice net (perte nette)			
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	391	719	623
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ¹⁾	770	792	717
Bénéfice dilué par action (en dollars)			
Bénéfice par action déclaré (dilué)	0,67	1,22	1,04
Bénéfice par action sous-jacent (dilué) ¹⁾	1,31	1,34	1,20
Bénéfice de base par action déclaré (en dollars)	0,67	1,22	1,04
Rendement des capitaux propres (en %)			
Rendement des capitaux propres déclaré ¹⁾	7,2 %	13,6 %	11,5 %
Rendement des capitaux propres sous-jacent ¹⁾	14,2 %	15,0 %	13,3 %
Croissance			
Souscriptions			
Souscriptions d'assurance ¹⁾	776	1 402	780
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine ¹⁾	59 904	44 872	35 993
Valeur des affaires nouvelles¹⁾	380	337	382
Primes et versements			
Produits tirés des primes nets	5 146	6 639	4 370
Versements liés aux fonds distincts	3 277	3 517	3 064
Souscriptions de titres de fonds communs de placement ¹⁾	38 089	27 177	23 664
Souscriptions de parts de fonds gérés ¹⁾	16 878	12 347	9 976
Équivalents de primes et de versements SAS ^{1), 2)}	1 811	1 715	1 707
Total des primes et versements ¹⁾	65 201	51 395	42 781
Actif géré			
Actif du fonds général	188 366	180 229	172 348
Actif des fonds distincts	102 824	116 973	110 011
Actif des fonds communs de placement, actif des fonds gérés et autres éléments de l'actif géré ¹⁾	732 130	802 145	729 026
Total de l'actif géré ¹⁾	1 023 320	1 099 347	1 011 385
Solidité financière			
Ratios du TSAV³⁾			
Financière Sun Life inc.	143 %	143 %	145 %
Sun Life du Canada ⁴⁾	130 %	130 %	132 %
Ratio de levier financier¹⁾	20,7 %	21,2 %	21,1 %
Dividendes			
Ratio de distribution ¹⁾	42 %	41 %	42 %
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	0,550	0,550	0,500
Capital			
Titres de créance subordonnés et instruments de capital novateurs ⁵⁾	3 739	3 738	3 739
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation et participations ne donnant pas le contrôle	1 090	1 110	930
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	24 178	23 398	23 782
Total du capital	29 007	28 246	28 451
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)	587	588	597
Nombre d'actions ordinaires en circulation, à la fin (en millions)	585	588	595

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

²⁾ Services administratifs seulement (« SAS »).

³⁾ Ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (le « TSAV »).

⁴⁾ La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie (la « Sun Life du Canada ») est la principale filiale d'assurance-vie active de la FSL inc.

⁵⁾ Les instruments de capital novateurs désignent les titres échangeables de la Fiducie de capital Sun Life (les « SLEECs »), et ils sont considérés comme du capital réglementaire. Ils sont cependant présentés à titre de débiteurs de premier rang dans nos états financiers consolidés en vertu des normes IFRS. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique I, « Gestion du capital et des liquidités – 1 – Capital », de notre rapport de gestion annuel de 2019.

C. Rentabilité

Le tableau suivant présente le rapprochement de notre bénéfice net déclaré et de notre bénéfice net sous-jacent, ainsi que l'incidence d'autres éléments importants sur notre bénéfice net déclaré et notre bénéfice net sous-jacent. Tous les facteurs dont il est question dans le présent document et qui ont une incidence sur notre bénéfice net sous-jacent s'appliquent également au bénéfice net déclaré.

(en millions de dollars, après impôt)	Résultats trimestriels		
	T1 20	T4 19	T1 19
Bénéfice net déclaré	391	719	623
À déduire : Incidence des marchés ¹⁾	(293)	18	(69)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction ¹⁾	(53)	(15)	(11)
Autres ajustements ¹⁾	(33)	(76)	(14)
Bénéfice net sous-jacent²⁾	770	792	717
Rendement des capitaux propres déclaré²⁾	7,2 %	13,6 %	11,5 %
Rendement des capitaux propres sous-jacent²⁾	14,2 %	15,0 %	13,3 %
Incidence d'autres éléments importants sur le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent			
Éléments relatifs aux résultats ³⁾			
Incidence des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance (les « activités de placement »)	130	34	61
Crédit	(15)	47	(29)
Mortalité	(4)	(3)	15
Morbidity	9	(47)	25
Déchéances et autres comportements des titulaires de contrat	(14)	(6)	(8)
Charges	(11)	(45)	11
Autres résultats	(39)	(6)	(18)

¹⁾ Ces éléments représentent un ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement.

²⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

³⁾ Les éléments relatifs aux résultats reflètent l'écart entre les résultats réels enregistrés au cours de la période de présentation de l'information financière et les hypothèses les plus probables prises en compte dans la détermination de nos passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Comparaison trimestrielle – entre le T1 2020 et le T1 2019

Le bénéfice net déclaré a diminué de 232 M\$, ou 37 %, au premier trimestre de 2020 par rapport à la période correspondante de 2019, en raison de l'incidence défavorable des marchés et des modifications des hypothèses et mesures de la direction et de l'augmentation des coûts liés aux acquisitions, intégrations et restructurations, contrebalancées partiellement par les ajustements favorables de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS¹⁾. L'incidence des marchés est principalement attribuable au recul des marchés des actions, partiellement contrebalancé par l'incidence des écarts de taux. Le bénéfice net sous-jacent a augmenté de 53 M\$, ou 7 %, en raison de la hausse des activités de placement au Canada et aux États-Unis, de la croissance des affaires, de la hausse des profits tirés des actifs disponibles à la vente, de la hausse des profits tirés des affaires nouvelles et de l'amélioration des résultats enregistrés au chapitre du crédit par rapport au premier trimestre de 2019. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la baisse du rendement net des placements sur le surplus au Canada et à l'Organisation internationale, par les résultats défavorables enregistrés au chapitre des charges et de la mortalité, par les résultats moins favorables enregistrés au chapitre de la morbidité et par les autres résultats défavorables. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour un rapprochement entre le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent.

Notre rendement des capitaux propres déclaré s'est établi à 7,2 % au premier trimestre de 2020. Le rendement des capitaux propres sous-jacent s'est établi à 14,2 %, comparativement à 13,3 % au premier trimestre de 2019, reflétant l'augmentation du bénéfice net sous-jacent. Le total des capitaux propres attribuables aux actionnaires est demeuré stable, l'augmentation du bénéfice ayant été contrebalancée par les distributions de dividendes, par l'incidence de l'acquisition de BGO²⁾ et par les rachats d'actions.

1. Incidence des marchés

L'incidence des marchés au premier trimestre de 2020 par rapport à la période correspondante de 2019 reflète principalement le recul des marchés des actions, partiellement contrebalancé par l'incidence des taux d'intérêt, principalement attribuable aux écarts de taux. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de l'incidence des marchés.

¹⁾ MFS Investment Management (la « MFS »).

²⁾ Notre acquisition d'une participation majoritaire dans BentallGreenOak (« acquisition de BGO »), conclue en 2019. Au moment de l'acquisition, le total des capitaux propres a été réduit de 860 M\$, principalement en raison de l'établissement de passifs financiers liés à l'augmentation prévue de notre participation future dans BGO.

2. Modifications des hypothèses et mesures de la direction

En raison de la nature à long terme de nos activités, nous posons certains jugements fondés sur des hypothèses et des estimations en vue d'évaluer nos obligations envers les titulaires de contrat. L'évaluation de ces obligations est comptabilisée dans nos états financiers à titre de passifs relatifs aux contrats d'assurance et de passifs relatifs aux contrats de placement, et elle exige que nous formulions des hypothèses en ce qui concerne le rendement des marchés des actions, les taux d'intérêt, les défauts de paiement, les taux de mortalité et de morbidité, les déchéances et autres comportements des titulaires de contrat, les charges, l'inflation et d'autres facteurs pour la période complète d'existence de nos contrats. Nous examinons ces hypothèses chaque année, généralement au troisième trimestre, et les mettons à jour au besoin. Nous comparons nos résultats réels pour la période considérée ainsi que pour les périodes antérieures à nos hypothèses dans le cadre de cet examen annuel.

Au premier trimestre de 2020, l'incidence nette des modifications des hypothèses et mesures de la direction a été une diminution de 53 M\$ du bénéfice net déclaré. L'incidence pour le trimestre est attribuable à la hausse des provisions pour écarts défavorables à l'égard des écarts de taux des placements à revenu fixe estimés lors de l'évaluation. En mars, en raison de l'incidence économique de la pandémie de COVID-19, les écarts de taux ont fortement augmenté, et ils se situaient hors de la fourchette historique normale des écarts à la clôture du trimestre.

Aucun autre changement n'a été apporté aux hypothèses servant à l'évaluation actuarielle, y compris les hypothèses relatives à la mortalité, à la morbidité, aux comportements des titulaires de contrat et à l'insuffisance de l'actif, en raison de la pandémie de COVID-19 et du ralentissement économique. L'incidence globale de cette pandémie ainsi que des mesures mises en place par les gouvernements du point de vue de la santé et de l'économie demeure incertaine pour le moment. Nous surveillons activement l'information relative à cette pandémie, et nous continuerons à vérifier que nos hypothèses sont adéquates au cours des trimestres à venir à mesure que la pandémie évoluera et que les conséquences économiques se manifesteront.

3. Autres ajustements

Les autres ajustements sont venus diminuer le bénéfice net déclaré de 33 M\$ au premier trimestre de 2020, par rapport à une diminution de 14 M\$ pour le trimestre correspondant de 2019, reflétant les coûts de restructuration engagés par l'Organisation internationale et des coûts d'acquisition et d'intégration plus élevés pour Gestion SLC, partiellement contrebalancés par les ajustements favorables de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS. Les coûts de l'Organisation internationale comprennent des coûts liés aux indemnités de départ en raison de divers projets en cours lancés au quatrième trimestre de 2019 en vue de simplifier notre structure organisationnelle et d'accroître l'efficacité, tandis que les coûts pour Gestion SLC sont attribuables à l'acquisition de BGO et à la transaction InfraRed en cours¹⁾.

4. Éléments relatifs aux résultats

Par rapport au premier trimestre de 2019, les variations importantes d'éléments relatifs aux résultats s'établissent comme suit :

- une hausse des activités de placement au Canada et aux États-Unis;
- nos résultats enregistrés au chapitre du crédit, qui s'établissent comme suit :

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels		
	T1 20	T4 19	T1 19
Modifications apportées aux notations	(39)	1	(53)
Pertes de valeur, déduction faite des recouvrements	(1)	20	—
Reprise du crédit la plus probable	25	26	24
Résultats enregistrés au chapitre du crédit	(15)	47	(29)

- des résultats défavorables enregistrés au chapitre de la mortalité, principalement aux États-Unis;
- des résultats moins favorables enregistrés au chapitre de la morbidité, soit des résultats moins favorables aux États-Unis et des résultats défavorables au Canada;
- des résultats défavorables enregistrés au chapitre des charges au Canada et à l'Organisation internationale;
- l'incidence défavorable de certains autres éléments enregistrée au chapitre des coentreprises en Asie et de certains éléments moins importants à l'Organisation internationale.

5. Impôt sur le résultat

Notre taux d'imposition prévu par la loi est habituellement réduit par divers avantages fiscaux, comme des taux d'imposition moins élevés sur le bénéfice imposable dans des territoires étrangers, différentes sources de produits tirés des placements exonérés d'impôt et d'autres avantages fiscaux durables qui devraient diminuer notre taux d'imposition effectif.

Au premier trimestre de 2020, nos taux d'imposition effectifs sur le bénéfice net déclaré et sur le bénéfice net sous-jacent²⁾ se sont établis à 42,0 % et à 18,5 %, respectivement, comparativement à 11,0 % et à 17,8 %, respectivement, pour le premier trimestre de 2019. Notre taux d'imposition effectif sur le bénéfice net déclaré reflète des pertes sur les placements exonérés d'impôt. Notre taux d'imposition effectif sur le bénéfice net sous-jacent se situe dans la fourchette prévue de 15 % à 20 %. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 9 de nos états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 31 mars 2020.

¹⁾ Notre intention d'acquérir une participation majoritaire dans la société InfraRed Capital Partners (la « transaction InfraRed en cours »).

²⁾ Notre taux d'imposition effectif sur le bénéfice net sous-jacent est calculé en fonction du bénéfice net sous-jacent et de la charge d'impôt liée à celui-ci, ce qui exclut les sommes attribuables aux titulaires de contrat avec participation.

6. Incidence du change

Au cours du premier trimestre de 2020, l'incidence du change a augmenté le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 7 M\$.

D. Croissance

1. Souscriptions et valeur des affaires nouvelles

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels		
	T1 20	T4 19	T1 19
Souscriptions d'assurance par organisation ¹⁾			
Canada	295	228	362
États-Unis	163	813	160
Asie	318	361	258
Total des souscriptions d'assurance ¹⁾	776	1 402	780
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine par organisation ¹⁾			
Canada	5 629	5 905	2 825
Asie	2 321	2 120	1 881
Total des souscriptions de produits de gestion de patrimoine, excluant Gestion d'actifs ¹⁾	7 950	8 025	4 706
Souscriptions de Gestion d'actifs ¹⁾	51 954	36 847	31 287
Total des souscriptions de produits de gestion de patrimoine ¹⁾	59 904	44 872	35 993
Valeur des affaires nouvelles ¹⁾	380	337	382

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Les souscriptions d'assurance pour l'ensemble de la Compagnie pour le premier trimestre de 2020 sont demeurées stables par rapport à la période correspondante de 2019.

- Les souscriptions d'assurance au Canada ont diminué de 19 %, reflétant la baisse des souscriptions aux Garanties collectives (les « GC ») et des souscriptions d'assurance individuelle.
- Les souscriptions d'assurance enregistrées aux États-Unis ont augmenté de 2 %, en excluant l'incidence favorable du change de 1 M\$, en raison de l'augmentation des souscriptions d'assurance collective, en grande partie contrebalancée par la diminution des souscriptions d'assurance-maladie en excédent de pertes.
- Les souscriptions d'assurance en Asie ont augmenté de 22 %, en excluant l'incidence favorable du change de 2 M\$, en raison des souscriptions enregistrées à Hong Kong, à la Division International et aux Philippines, partiellement contrebalancées par la diminution des souscriptions enregistrées en Inde.

Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine pour l'ensemble de la Compagnie pour le premier trimestre de 2020 ont augmenté de 23,9 G\$, ou 66 % (23,4 G\$, ou 65 %, en excluant l'incidence du change), par rapport à la période correspondante de 2019.

- Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées au Canada ont augmenté de 99 % en raison des souscriptions enregistrées par les Régimes collectifs de retraite (les « RCR ») et la Gestion de patrimoine de l'Individuelle.
- Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées en Asie ont augmenté de 22 %, en excluant l'incidence favorable du change de 30 M\$, en raison des souscriptions enregistrées sur le marché monétaire aux Philippines et des affaires du secteur des régimes de retraite à Hong Kong, partiellement contrebalancées par la baisse des souscriptions de titres de fonds communs de placement enregistrées en Inde, attribuable à l'humeur maussade du marché.
- Les souscriptions de Gestion d'actifs ont augmenté de 65 %, en excluant l'incidence favorable du change de 461 M\$, en raison de la hausse des souscriptions de titres de fonds communs de placement et de parts de fonds gérés à la MFS.

Au premier trimestre de 2020, la valeur des affaires nouvelles s'est chiffrée à 380 M\$ pour l'ensemble de la Compagnie, en baisse de 1 % par rapport à la période correspondante de 2019, en raison de la diminution de la valeur des affaires nouvelles aux États-Unis et au Canada, contrebalancée par l'augmentation de la valeur des affaires nouvelles en Asie.

2. Primes et versements

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels		
	T1 20	T4 19	T1 19
Produits tirés des primes nets	5 146	6 639	4 370
Versements liés aux fonds distincts	3 277	3 517	3 064
Souscriptions de titres de fonds communs de placement ¹⁾	38 089	27 177	23 664
Souscriptions de parts de fonds gérés ¹⁾	16 878	12 347	9 976
Équivalents de primes et de versements SAS ¹⁾	1 811	1 715	1 707
Total des primes et versements ¹⁾	65 201	51 395	42 781
Total des primes et versements ajustés ^{1), 2)}	64 829	51 800	42 924

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

²⁾ Les primes et versements ajustés constituent une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui exclut des primes et versements l'incidence de l'ajustement au titre du change et de l'ajustement au titre de la réassurance aux Garanties collectives du Canada, comme il est décrit à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Au premier trimestre de 2020, les primes et les versements ont augmenté de 22,4 G\$, ou 52 %, par rapport au premier trimestre de 2019, en raison de la hausse des souscriptions de titres de fonds communs de placement, des souscriptions de parts de fonds gérés, des produits tirés des primes nets et des versements liés aux fonds distincts. L'incidence du change est venue augmenter les primes et versements de 528 M\$. Les primes et versements ajustés ont augmenté de 21,9 G\$, ou 51 %, principalement en raison de la hausse des souscriptions de titres de fonds communs de placement et de parts de fonds gérés.

Au premier trimestre de 2020, les produits tirés des primes nets ont augmenté de 776 M\$, ou 18 %, par rapport à la période correspondante de 2019, en raison des résultats enregistrés à la Division International et à Hong Kong en Asie et au Canada. L'incidence du change est venue augmenter les produits tirés des primes nets de 27 M\$.

Les versements liés aux fonds distincts ont augmenté de 213 M\$, ou 7 %, au premier trimestre de 2020 par rapport à la période correspondante de 2019, en raison des résultats enregistrés au Canada. L'incidence du change est venue augmenter les versements liés aux fonds distincts de 7 M\$.

Au premier trimestre de 2020, les souscriptions de titres de fonds communs de placement ont augmenté de 14,4 G\$, ou 61 %, par rapport au premier trimestre de 2019, en raison de la hausse des souscriptions enregistrées à la MFS. L'incidence du change est venue augmenter les souscriptions de titres de fonds communs de placement de 340 M\$.

Au premier trimestre de 2020, les souscriptions de parts de fonds gérés ont augmenté de 6,9 G\$, ou 69 %, par rapport à la période correspondante de 2019, en raison de la hausse des souscriptions enregistrées à la MFS et à Hong Kong, partiellement contrebalancée par la baisse des souscriptions enregistrées à Gestion SLC. L'incidence du change est venue augmenter les souscriptions de parts de fonds gérés de 152 M\$.

Au premier trimestre de 2020, les équivalents de primes et de versements SAS ont augmenté de 104 M\$, ou 6 %, par rapport à la période correspondante de 2019 en raison des résultats enregistrés au Canada. L'incidence du change est venue augmenter les équivalents de primes et de versements SAS de 2 M\$.

3. Actif géré

L'actif géré est constitué du fonds général, des fonds distincts et des autres éléments de l'actif géré. Les autres éléments de l'actif géré comprennent les fonds communs de placement et les fonds gérés, qui sont composés d'actifs institutionnels et d'autres actifs de tiers dont la gestion est assurée par la Compagnie.

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels				
	T1 20	T4 19	T3 19	T2 19	T1 19
Actif géré¹⁾					
Actif du fonds général	188 366	180 229	180 206	174 325	172 348
Actif des fonds distincts	102 824	116 973	112 806	111 684	110 011
Actif des fonds communs de placement, actif des fonds gérés et autres éléments de l'actif géré ¹⁾	732 130	802 145	769 920	738 767	729 026
Total de l'actif géré ¹⁾	1 023 320	1 099 347	1 062 932	1 024 776	1 011 385

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

L'actif géré a diminué de 76,0 G\$, ou 7 %, au 31 mars 2020 par rapport au 31 décembre 2019, principalement en raison :

- i) de la diminution de 142,0 G\$ découlant des fluctuations défavorables du marché, qui ont influé sur la valeur des titres de fonds communs de placement, des parts de fonds gérés et des unités de fonds distincts;
- ii) des sorties nettes de fonds communs de placement, de fonds gérés et de fonds distincts de 0,5 G\$; ces éléments ont été partiellement contrebalancés par :
- iii) une augmentation de 57,5 G\$ découlant de l'incidence du change (excluant l'incidence de l'actif du fonds général);
- iv) d'une augmentation de l'actif géré de l'actif du fonds général de 8,1 G\$;
- v) d'une augmentation de 0,9 G\$ découlant des autres activités.

Pour le premier trimestre de 2020, les sorties nettes des fonds communs de placement, des fonds gérés et des fonds distincts se sont chiffrées à 0,5 G\$, principalement en raison des sorties nettes de 2,0 G\$ à Gestion SLC et de 1,1 G\$ en Asie, partiellement contrebalancées par les rentrées nettes de 2,4 G\$ à la MFS et de 0,4 G\$ au Canada.

E. Solidité financière

	Résultats trimestriels				
	T1 20	T4 19	T3 19	T2 19	T1 19
Ratio du TSAV					
Financière Sun Life inc.	143 %	143 %	146 %	144 %	145 %
Sun Life du Canada	130 %	130 %	133 %	133 %	132 %
Ratio de levier financier¹⁾	20,7 %	21,2 %	22,8 %	20,4 %	21,1 %
Dividendes					
Ratio de distribution ¹⁾	42 %	41 %	38 %	42 %	42 %
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	0,550	0,550	0,525	0,525	0,500
Capital					
Titres de créance subordonnés et instruments de capital novateurs ²⁾	3 739	3 738	4 238	3 491	3 739
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation et participations ne donnant pas le contrôle	1 090	1 110	1 045	974	930
Capitaux propres attribuables aux actionnaires privilégiés	2 257	2 257	2 257	2 257	2 257
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	21 921	21 141	20 896	21 427	21 525
Total du capital	29 007	28 246	28 436	28 149	28 451

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

²⁾ Les instruments de capital novateurs désignent les titres échangeables de la Fiducie de capital Sun Life, et ils sont considérés comme du capital réglementaire. Ils sont cependant présentés à titre de débentures de premier rang dans nos états financiers consolidés en vertu des normes IFRS. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique I, « Gestion du capital et des liquidités – 1 – Capital », de notre rapport de gestion annuel de 2019.

Le Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF ») a établi pour le Canada le cadre de capital réglementaire révisé appelé le « Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie ». Le TSAV mesure la suffisance du capital des assureurs en ayant recours à une approche fondée sur le risque, et il comprend des éléments qui contribuent à la santé financière de l'assureur en période de crise, de même que des éléments qui contribuent à la protection des souscripteurs et des créanciers en cas de liquidation.

Le 9 avril 2020, le BSIF a annoncé certaines modifications aux exigences en matière de capital prévues par la ligne directrice TSAV afin d'agir face à la pandémie de COVID-19. Ces modifications visent le traitement du capital à l'égard i) des reports de paiements liés aux prêts hypothécaires, aux contrats de location et aux autres prêts, ii) des reports de paiements de primes d'assurance pour les titulaires de contrats et iii) des exigences en matière de risque d'intérêt pour les secteurs d'activité avec participation.

En ce qui a trait aux reports accordés en raison de la pandémie de COVID-19, le BSIF autorise que les prêts, les contrats de location et les créances continuent d'être traités comme des actifs performants en vertu de la ligne directrice TSAV. Ce qui signifie que ces actifs n'entreront pas dans la catégorie des actifs dépréciés ou restructurés et donc qu'ils ne seront pas assujettis à une augmentation de l'exigence de capital. Le traitement du capital lié à ces reports demeurera en vigueur jusqu'à la fin du report du paiement, à concurrence de six mois. En ce qui a trait à notre ratio du TSAV au 31 mars 2020, les modifications de traitement du capital liées aux reports de paiement ont été minimales étant donné que les reports de paiement n'étaient pas encore en cours depuis plus de 60 à 90 jours, soit la période de temps qui aurait nécessité des exigences plus élevées en matière de capital du TSAV.

La modification des exigences en matière de risque d'intérêt pour les secteurs d'activité avec participation vient réduire l'incidence d'une discontinuité du ratio du TSAV causée par une modification des scénarios de risque d'intérêt appliqués, en atténuant l'incidence du risque de taux d'intérêt pour les secteurs d'activité avec participation sur une période de six trimestres. Bien que nous ayons tenu compte de cette modification d'exigence pour nos calculs du TSAV, nous n'avons pas, au 31 mars 2020, constaté de modification des scénarios de taux d'intérêt appliqués au premier trimestre de 2020. Ce nouveau traitement demeurera en vigueur jusqu'à ce que le BSIF nous avise du contraire.

Le 13 mars 2020, le BSIF a indiqué qu'il s'attendait à ce que toutes les institutions financières réglementées en vertu des lois fédérales interrompent tout processus d'augmentation de dividendes et de rachat d'actions.

En outre, la Banque du Canada a récemment étendu la portée de divers programmes, notamment ses facilités de rachat à terme, afin d'accroître l'accès à des liquidités pour les institutions financières, notamment les compagnies d'assurance.

La FSL inc. est une société d'assurance inactive et elle est assujettie à la ligne directrice TSAV. Le ratio du TSAV de la FSL inc. était de 143 % au 31 mars 2020, soit un niveau stable comparativement au 31 décembre 2019.

La Sun Life du Canada, principale filiale d'assurance-vie active de la FSL inc. au Canada, est également assujettie à la ligne directrice TSAV. Au 31 mars 2020, le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada était de 130 %, soit un niveau stable comparativement au 31 décembre 2019. Pour les deux périodes, le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada était largement supérieur au ratio de surveillance de 100 % et au ratio réglementaire minimal de 90 % prévus par le BSIF.

Notre capital total se compose des titres de créance subordonnés et des autres instruments de capital, des capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation et du total des capitaux propres attribuables aux actionnaires, lequel comprend les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et les capitaux propres attribuables aux actionnaires privilégiés, et des participations ne donnant pas le contrôle. Au 31 mars 2020, notre capital total s'établissait à 29,0 G\$, comparativement à 28,2 G\$ au 31 décembre 2019. L'augmentation du capital total comprend l'incidence du change de 1 044 M\$ incluse dans les autres éléments de bénéfice global (de perte globale), le bénéfice net déclaré de 391 M\$ et la variation de 119 M\$ liée à la réévaluation des régimes à prestations déterminées, partiellement contrebalancés par le paiement de dividendes de 323 M\$ sur les actions ordinaires de la FSL inc. (les « actions ordinaires »), par des pertes latentes de 296 M\$ sur les actifs disponibles à la vente et par la diminution de 200 M\$ découlant du rachat et de l'annulation d'actions ordinaires.

Nous sommes entrés dans cette pandémie avec une excellente situation de capital et une bonne liquidité, soutenues par un faible ratio de levier financier de 20,7 % et un solide ratio du TSAV de 143 % pour la FSL inc., ainsi qu'un montant de 2,4 G\$ en trésorerie et en autres actifs liquides¹⁾ au 31 mars 2020 pour l'entité juridique, la FSL inc. (la société mère ultime), et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive.

Offres publiques de rachat dans le cours normal des activités

Le 14 août 2019, la FSL inc. a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, qui demeurera en vigueur jusqu'au 13 août 2020, ou plus tôt à une date choisie par la FSL inc., ou encore avant cette date dans l'éventualité où la FSL inc. aura racheté un total de 15,0 millions d'actions ordinaires en vertu de celle-ci. Au cours du premier trimestre de 2020, la FSL inc. a racheté environ 3,5 millions d'actions ordinaires pour un coût total de 200 M\$. Toutes les actions ordinaires rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la FSL inc. ont été par la suite annulées. Au 31 mars 2020, le nombre total d'actions annulées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la FSL inc., ainsi que le coût total connexe, s'établissaient à 6,3 millions et à 347 M\$, respectivement.

Le 13 mars 2020, le BSIF a indiqué qu'il s'attendait à ce que toutes les institutions financières réglementées en vertu des lois fédérales interrompent tout processus de rachat d'actions.

¹⁾ Les autres actifs liquides comprennent les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les titres négociés sur le marché.

F. Rendement des différentes organisations

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels		
	T1 20	T4 19	T1 19
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)			
Canada	(42)	275	237
États-Unis	164	131	124
Gestion d'actifs	239	228	219
Asie	100	136	80
Organisation internationale	(70)	(51)	(37)
Bénéfice net déclaré total (perte nette déclarée totale)	391	719	623
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ¹⁾			
Canada	256	264	237
États-Unis	161	137	150
Gestion d'actifs	242	281	227
Asie	155	143	122
Organisation internationale	(44)	(33)	(19)
Bénéfice net sous-jacent total (perte nette sous-jacente totale) ¹⁾	770	792	717

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

L'information décrivant les différentes organisations et leurs divisions respectives est incluse dans notre rapport de gestion annuel de 2019. Tous les facteurs dont il est question dans le présent document et qui ont une incidence sur notre bénéfice net sous-jacent s'appliquent également au bénéfice net déclaré.

1. Canada

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels		
	T1 20	T4 19	T1 19
Assurance individuelle et gestion de patrimoine	(144)	147	106
Garanties collectives	63	40	74
Régimes collectifs de retraite	39	88	57
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	(42)	275	237
À déduire : Incidence des marchés ¹⁾	(275)	6	(1)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction ¹⁾	(22)	(1)	—
Autres ajustements ^{1), 2)}	(1)	6	1
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ³⁾	256	264	237
Rendement des capitaux propres déclaré (en %) ³⁾	(2,4) %	15,5 %	13,5 %
Rendement des capitaux propres sous-jacent (en %) ³⁾	14,3 %	14,9 %	13,5 %
Souscriptions d'assurance ³⁾	295	228	362
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine ³⁾	5 629	5 905	2 825

¹⁾ Ces éléments représentent un ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement.

²⁾ Principalement constitués de certaines couvertures du Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture ainsi que de coûts d'acquisition, d'intégration et de restructuration. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

³⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Rentabilité

Comparaison trimestrielle – entre le T1 2020 et le T1 2019

La perte nette déclarée au Canada s'est établie à 42 M\$ au premier trimestre de 2020, par rapport à un bénéfice net déclaré de 237 M\$ pour la période correspondante de 2019, en raison de l'incidence défavorable des marchés et des modifications des hypothèses et mesures de la direction. L'incidence des marchés reflète principalement le recul des marchés des actions, partiellement contrebalancé par l'incidence des écarts de taux et des écarts de swap sur les contrats d'assurance ainsi que les fonds distincts offerts aux particuliers détenus sur une longue période. Le bénéfice net sous-jacent a augmenté de 19 M\$, ou 8 %, en raison de la croissance des affaires et de l'apport des placements, partiellement contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre des charges et de la morbidité aux GC. Les apports liés aux investissements incluaient la hausse des activités de placement de 38 M\$ et la hausse des profits tirés des actifs disponibles à la vente de 21 M\$, partiellement contrebalancées par la baisse

du rendement net des placements sur le surplus de 39 M\$, qui reflète la perte de change sur les couvertures économiques, l'incidence du rendement des capitaux de lancement attribuable à l'augmentation des écarts de taux et de certains éléments moins importants.

Croissance

Comparaison trimestrielle – entre le T1 2020 et le T1 2019

Les souscriptions d'assurance enregistrées au Canada ont diminué de 67 M\$, ou 19 %, au premier trimestre de 2020 par rapport à la période correspondante de 2019. Les souscriptions d'assurance individuelle se sont établies à 83 M\$, en baisse de 10 M\$, ou 11 %, en raison de la diminution des souscriptions d'assurance-vie. Les souscriptions enregistrées par les GC se sont chiffrées à 212 M\$, en baisse de 57 M\$, ou 21 %, reflétant la diminution des ventes de contrats importants.

Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées au Canada ont augmenté de 2,8 G\$ au premier trimestre de 2020 par rapport à la période correspondante de 2019. Les souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine se sont établies à 2,1 G\$, une augmentation de 532 M\$, ou 34 %, en raison des fortes souscriptions enregistrées. Les souscriptions enregistrées par les RCR se sont établies à 3,5 G\$, en hausse de 2,3 G\$, en raison de la hausse des affaires conservées sur le marché des contrats importants.

2. États-Unis

(en millions de dollars américains)	Résultats trimestriels		
	T1 20	T4 19	T1 19
Garanties collectives	78	64	86
Gestion des affaires en vigueur	46	35	7
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	124	99	93
À déduire : Incidence des marchés ¹⁾	21	—	(11)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction ¹⁾	(17)	(2)	(2)
Acquisitions, intégrations et restructurations ¹⁾	(1)	(3)	(6)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ²⁾	121	104	112
Rendement des capitaux propres déclaré (en %) ²⁾	17,5 %	14,8 %	13,6 %
Rendement des capitaux propres sous-jacent (en %) ²⁾	17,1 %	15,5 %	16,3 %
Marge après impôt des Garanties collectives (en %) ^{2), 3)}	6,8 %	7,3 %	7,9 %
Souscriptions d'assurance ²⁾	122	616	120
(en millions de dollars canadiens)			
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	164	131	124
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ²⁾	161	137	150

¹⁾ Ces éléments représentent un ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement.

²⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

³⁾ En fonction du bénéfice net sous-jacent des quatre derniers trimestres, comme il est décrit à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Rentabilité

Comparaison trimestrielle – entre le T1 2020 et le T1 2019

Le bénéfice net déclaré aux États-Unis a augmenté de 40 M\$, ou 32 %, pour le premier trimestre de 2020 par rapport à la période correspondante de 2019. Exprimé en dollars américains, le bénéfice net déclaré aux États-Unis a augmenté de 31 M\$ US, ou 33 %, en raison de l'incidence favorable des marchés, principalement attribuable aux écarts de taux, partiellement contrebalancée par l'incidence défavorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction, tous deux à l'égard de la Gestion des affaires en vigueur. Le bénéfice net sous-jacent a augmenté de 11 M\$, ou 7 %. Exprimé en dollars américains, le bénéfice net sous-jacent a augmenté de 9 M\$ US, ou 8 %, en raison de la hausse des activités de placement, de la hausse des profits tirés des actifs disponibles à la vente et de la croissance des profits tirés des affaires nouvelles, partiellement contrebalancées par les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la mortalité ainsi que par les résultats moins favorables, mais toujours positifs, enregistrés au chapitre de la morbidité comparativement aux résultats plus favorables enregistrés pour le premier trimestre de 2019. L'incidence du change a augmenté le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 1 M\$.

La marge après impôt des Garanties collectives s'est établie à 6,8 % au premier trimestre de 2020, par rapport à 7,9 % au premier trimestre de 2019.

Croissance

Comparaison trimestrielle – entre le T1 2020 et le T1 2019

Les souscriptions d'assurance enregistrées aux États-Unis ont augmenté de 2 M\$ US, ou 2 %, au premier trimestre de 2020 par rapport à la période correspondante de 2019, en raison de l'augmentation des souscriptions d'assurance collective, en grande partie contrebalancée par la diminution des souscriptions d'assurance-maladie en excédent de pertes.

3. Gestion d'actifs

Gestion d'actifs (en millions de dollars canadiens)	Résultats trimestriels		
	T1 20	T4 19	T1 19
Bénéfice net déclaré	239	228	219
À déduire : Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS ¹⁾	10	(37)	(8)
Acquisitions, intégrations et restructurations ¹⁾	(13)	(16)	—
Bénéfice net sous-jacent ²⁾	242	281	227
Actif géré (en milliards de dollars canadiens) ²⁾	702,9	768,8	698,4
Souscriptions brutes (en milliards de dollars canadiens) ²⁾	51,9	36,8	31,3
Souscriptions nettes (en milliards de dollars canadiens) ²⁾	0,4	(0,9)	(6,5)
MFS (en millions de dollars canadiens)			
Bénéfice net déclaré	240	229	215
À déduire : Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS ¹⁾	10	(37)	(8)
Bénéfice net sous-jacent ²⁾	230	266	223
Actif géré (en milliards de dollars canadiens) ²⁾	613,5	684,8	631,1
Souscriptions brutes (en milliards de dollars canadiens) ²⁾	49,7	34,0	29,0
Souscriptions nettes (en milliards de dollars canadiens) ²⁾	2,4	(1,5)	(7,8)
MFS (en millions de dollars américains)			
Bénéfice net déclaré	180	173	162
À déduire : Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS ¹⁾	8	(28)	(6)
Bénéfice net sous-jacent ²⁾	172	201	168
Ratio de la marge d'exploitation nette avant impôt ²⁾	36 %	40 %	38 %
Actif net moyen (en milliards de dollars américains) ²⁾	504,5	507,2	456,7
Actif géré (en milliards de dollars américains) ^{2), 3)}	436,4	527,4	472,9
Souscriptions brutes (en milliards de dollars américains) ²⁾	37,1	25,8	21,8
Souscriptions nettes (en milliards de dollars américains) ²⁾	1,8	(1,2)	(5,9)
Augmentation (perte) de valeur de l'actif (en milliards de dollars américains)	(92,8)	33,4	50,4
Indice S&P 500 (moyenne quotidienne)	3 068	3 089	2 720
Indice MSCI EAFE (moyenne quotidienne)	1 865	1 961	1 833
Gestion SLC (en millions de dollars canadiens)			
Bénéfice net déclaré	(1)	(1)	4
À déduire : Acquisitions, intégrations et restructurations ¹⁾	(13)	(16)	—
Bénéfice net sous-jacent ²⁾	12	15	4
Actif géré (en milliards de dollars canadiens) ²⁾	89,4	84,0	67,3
Souscriptions brutes (en milliards de dollars canadiens) ²⁾	2,2	2,8	2,3
Souscriptions nettes (en milliards de dollars canadiens) ²⁾	(2,0)	0,6	1,3

¹⁾ Ces éléments représentent un ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement.

²⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

³⁾ La MFS présente des renseignements mensuels sur son actif géré à la rubrique « Corporate Fact Sheet » de son site Web, qu'on peut consulter à l'adresse www.mfs.com/CorpFact. La rubrique « Corporate Fact Sheet » présente également l'actif et le passif de la MFS en fonction des PCGR des États-Unis au 31 mars 2020.

Rentabilité

Comparaison trimestrielle – entre le T1 2020 et le T1 2019

Le bénéfice net déclaré de Gestion d'actifs a augmenté de 20 M\$, ou 9 %, pour le premier trimestre de 2020 par rapport à la période correspondante de 2019 en raison des ajustements favorables de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS, partiellement contrebalancés par la hausse des coûts d'acquisition et d'intégration attribuable à l'acquisition de BGO et à la transaction InfraRed en cours. Le bénéfice net sous-jacent a augmenté de 15 M\$, ou 7 %, en raison de l'augmentation de l'actif net moyen à la MFS et de la hausse du bénéfice de Gestion SLC, découlant de l'acquisition de BGO conclue en 2019, partiellement contrebalancées par la variation de 31 M\$ du rendement net des placements à la MFS attribuable au recul des marchés des actions et à l'augmentation des écarts de taux. L'incidence du change a augmenté le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 2 M\$.

Exprimé en dollars américains, le bénéfice net déclaré de la MFS a augmenté de 18 M\$ US, ou 11 %, pour le premier trimestre de 2020 par rapport à la période correspondante de 2019 en raison des ajustements favorables de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS. Le bénéfice net sous-jacent a augmenté de 4 M\$ US, ou 2 %, en raison de l'augmentation de l'actif net moyen, en grande partie contrebalancée par la variation de 23 M\$ US du rendement net des placements attribuable au recul des marchés des actions et à l'augmentation des écarts de taux. Le ratio de la marge d'exploitation nette avant impôt de la MFS a été de 36 % au premier trimestre de 2020 comparativement à 38 % au premier trimestre de 2019.

La perte nette déclarée de Gestion SLC s'est chiffrée à 1 M\$ au premier trimestre de 2020, par rapport à un bénéfice net déclaré de 4 M\$ pour la période correspondante de 2019, en raison de l'augmentation des coûts d'acquisition et d'intégration liés à l'acquisition de BGO et à la transaction InfraRed en cours. Le bénéfice net sous-jacent a augmenté de 8 M\$ en raison du bénéfice net tiré de l'acquisition de BGO conclue en juillet 2019.

Croissance

L'actif géré de Gestion d'actifs a diminué de 65,9 G\$, ou 9 %, au 31 mars 2020 par rapport au 31 décembre 2019, en raison de la perte de valeur de l'actif de 123,4 G\$, partiellement contrebalancée par l'incidence du change de 55,7 G\$.

L'actif géré de la MFS a diminué de 91,0 G\$ US, ou 17 %, au 31 mars 2020 par rapport au 31 décembre 2019, en raison de la perte de valeur de l'actif de 92,8 G\$ US, partiellement contrebalancée par des rentrées nettes de 1,8 G\$ US, y compris des rentrées nettes liées aux produits individuels pour un cinquième trimestre consécutif aux États-Unis.

Au premier trimestre de 2020, 88 %, 90 % et 87 % de l'actif s'inscrivant dans les fonds communs de placement de la MFS offerts aux particuliers aux États-Unis se classaient dans la moitié supérieure de leurs catégories Lipper pour ce qui est du rendement sur dix, cinq et trois ans, respectivement.

L'actif géré de Gestion SLC a augmenté de 5,4 G\$, ou 6 %, au 31 mars 2020 par rapport au 31 décembre 2019, en raison de l'incidence favorable du change de 5,0 G\$, de l'augmentation de la valeur de l'actif de 1,0 G\$ et d'autres éléments, partiellement contrebalancés par des sorties nettes de 2,0 G\$. Les sorties nettes comprennent un montant de 1,0 G\$ lié aux distributions versées à des Clients en raison de la vente à profit d'actifs sous-jacents d'un fond à capital fixe ainsi que des sorties liées aux services de rééquilibrage.

4. Asie

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels		
	T1 20	T4 19	T1 19
Marchés locaux ^{1), 2)}	65	68	64
Centres internationaux ^{1), 2)}	35	68	16
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	100	136	80
À déduire : Incidence des marchés ³⁾	(47)	5	(42)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction ³⁾	(9)	(11)	—
Acquisitions, intégrations et restructurations ³⁾	1	(1)	—
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ⁴⁾	155	143	122
Rendement des capitaux propres déclaré (en %) ⁴⁾	7,3 %	9,8 %	6,0 %
Rendement des capitaux propres sous-jacent (en %) ⁴⁾	11,2 %	10,2 %	9,1 %
Souscriptions d'assurance ⁴⁾	318	361	258
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine ⁴⁾	2 321	2 120	1 881

¹⁾ Avant le premier trimestre de 2020, ces secteurs d'activité étaient désignés par les appellations Assurance et gestion de patrimoine et Division International respectivement, dans nos rapports de gestion intermédiaires et annuels. Avec prise d'effet au premier trimestre de 2020, la division Assurance et gestion de patrimoine été renommée Marchés locaux, et nous avons regroupé les activités de notre Division international et nos activités à Hong Kong dans une nouvelle structure de gestion appelée Centres internationaux. Nous avons mis à jour les montants présentés pour les périodes précédentes afin de refléter ce changement de présentation.

²⁾ La division Marchés locaux comprend les Philippines, l'Indonésie, l'Inde, la Chine, la Malaisie et le Vietnam. La division Centres internationaux comprend la Division International et Hong Kong.

³⁾ Ces éléments représentent un ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement.

⁴⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Au cours du premier trimestre de 2020, nous avons regroupé les activités de notre Division International et nos activités à Hong Kong dans une nouvelle structure de gestion appelée Centres internationaux afin de tirer parti des occasions relatives aux clients fortunés en Asie et d'offrir à nos Clients et à nos partenaires de distribution des produits et services de premier ordre dans l'ensemble des régions.

Rentabilité

Comparaison trimestrielle – entre le T1 2020 et le T1 2019

Le bénéfice net déclaré de l'Asie a augmenté de 20 M\$, ou 25 %, au premier trimestre de 2020 par rapport à la période correspondante de 2019, en raison de la croissance du bénéfice net sous-jacent, mentionnée ci-après, partiellement contrebalancée par l'incidence défavorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction. L'incidence des marchés est demeurée stable par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent dans son ensemble, le recul des marchés des actions ayant été en grande partie contrebalancé par l'incidence des écarts de taux et de la variation des taux d'intérêt. Le bénéfice net sous-jacent a augmenté de 33 M\$, ou 27 %, en raison des résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit, des profits tirés des affaires nouvelles, principalement pour la division Centres internationaux, et de l'amélioration des résultats enregistrés au chapitre de la mortalité, partiellement contrebalancés par les autres résultats enregistrés au chapitre des coentreprises. L'incidence du change a augmenté le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 4 M\$.

Croissance

Comparaison trimestrielle – entre le T1 2020 et le T1 2019

Les souscriptions d'assurance enregistrées en Asie ont augmenté de 58 M\$, ou 22 %, au premier trimestre de 2020 par rapport à la période correspondante de 2019, en excluant l'incidence favorable du change de 2 M\$. Les souscriptions d'assurance enregistrées par la Division International se sont chiffrées à 304 M\$, en hausse de 54 M\$, ou 22 %, en excluant l'incidence favorable du change de 2 M\$, en raison des souscriptions enregistrées à Hong Kong, à la Division International et aux Philippines, partiellement contrebalancées par la diminution des souscriptions enregistrées en Inde.

Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées en Asie ont augmenté de 410 M\$, ou 22 %, au premier trimestre de 2020 par rapport à la période correspondante de 2019, en excluant l'incidence favorable du change de 30 M\$, en raison des souscriptions enregistrées sur le marché monétaire aux Philippines et les affaires du secteur des régimes de retraite à Hong Kong, partiellement contrebalancées par la baisse des souscriptions de titres de fonds communs de placement enregistrées en Inde, attribuable à l'humeur maussade sur le marché.

5. Organisation internationale

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels		
	T1 20	T4 19	T1 19
Royaume-Uni	51	32	29
Services de soutien généraux	(121)	(83)	(66)
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	(70)	(51)	(37)
À déduire : Incidence des marchés ¹⁾	1	7	(9)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction ¹⁾	1	—	(9)
Acquisitions, intégrations et restructurations ¹⁾	(28)	(25)	—
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ²⁾	(44)	(33)	(19)

¹⁾ Ces éléments représentent un ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement.

²⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Rentabilité

Comparaison trimestrielle – entre le T1 2020 et le T1 2019

La perte nette déclarée de l'Organisation internationale s'est chiffrée à 70 M\$ au premier trimestre de 2020, soit une augmentation de la perte de 33 M\$ par rapport à la période correspondante de 2019 en raison des coûts de restructuration liés aux indemnités versées dans le cadre de divers projets en cours, lancés au quatrième trimestre de 2019 et visant à simplifier notre structure organisationnelle et à réaliser des gains d'efficacité. La perte nette sous-jacente s'est chiffrée à 44 M\$, soit une augmentation de la perte de 25 M\$, en raison d'une baisse du rendement net des placements sur les surplus, principalement attribuable à la perte de 21 M\$ sur les capitaux de lancement en raison de l'augmentation des écarts de taux. Les résultats défavorables enregistrés au chapitre de charges et des autres éléments ont été en grande partie contrebalancés par la hausse des bénéfices tirés des activités de réassurance fermées.

G. Placements

Le total de nos placements liés au fonds général se chiffrait à 168,6 G\$ au 31 mars 2020, comparativement à 161,6 G\$ au 31 décembre 2019. L'augmentation des placements liés au fonds général s'explique principalement par l'incidence du change et des activités d'exploitation, partiellement contrebalancée par la diminution de la juste valeur nette. Nos placements liés au fonds général sont bien diversifiés en ce qui touche les types de placements et les secteurs, ainsi que sur le plan géographique, et notre portefeuille est en majeure partie investi dans des titres à revenu fixe de grande qualité.

Le tableau suivant présente la composition de nos placements liés au fonds général¹⁾.

(en millions de dollars)	31 mars 2020		31 décembre 2019	
	Valeur comptable	Pourcentage de la valeur comptable totale	Valeur comptable	Pourcentage de la valeur comptable totale
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	9 548	6 %	9 575	6 %
Titres de créance	84 599	50 %	81 606	50 %
Titres de capitaux propres	4 605	3 %	4 787	3 %
Prêts hypothécaires et autres prêts	50 253	30 %	48 222	30 %
Actifs dérivés	3 128	2 %	1 548	1 %
Autres placements	5 795	3 %	5 357	3 %
Avances sur contrats	3 324	2 %	3 218	2 %
Immeubles de placement	7 359	4 %	7 306	5 %
Total des placements	168 611	100 %	161 619	100 %

¹⁾ Les valeurs et les ratios présentés sont fondés sur la valeur comptable des catégories d'actifs respectives. Généralement, les valeurs comptables des placements sont égales à leur juste valeur; cependant, nos prêts hypothécaires et autres prêts sont habituellement comptabilisés au coût amorti. En ce qui a trait aux placements soutenant les contrats d'assurance, dans l'éventualité d'un défaut de paiement, si les montants recouverts sont insuffisants pour couvrir les flux de trésorerie liés aux passifs relatifs aux contrats d'assurance connexes que les actifs doivent soutenir, l'exposition au risque de crédit pourrait être supérieure à la valeur comptable des actifs.

Expositions à souligner découlant de la pandémie de COVID-19 et autres éléments connexes

En tant qu'institution de services financiers d'envergure mondiale, nous détenons un portefeuille bien diversifié et harmonisé avec les passifs relatifs aux contrats d'assurance au chapitre de la durée et qui comprend plusieurs types de placements couvrant un vaste ensemble de secteurs et d'emplacements géographiques. Au 31 mars 2020, notre exposition directe et indirecte aux secteurs les plus directement touchés par la pandémie de COVID-19 comprenait les secteurs du pétrole et du gaz, de l'aviation et des hôtels, restaurants et loisirs, ainsi que les immeubles de bureaux, les immeubles de détail et les immeubles d'habitation collective. Nous surveillons de près l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur notre portefeuille de placement.

Pétrole et gaz

Au 31 mars 2020, notre exposition directe au secteur du pétrole et du gaz, par l'entremise de nos titres de créance et de nos prêts aux entreprises, se chiffrait à environ 4,6 G\$, soit 3 % du total des placements, et 97 % de ces placements étaient de catégorie investissement, y compris 62 % dont la notation était de BBB (4,9 G\$, dont 98 % étaient de catégorie investissement, y compris 66 % dont la notation était de BBB, au 31 décembre 2019)¹⁾. Environ 60 % de notre portefeuille du secteur du pétrole et du gaz était investi dans des sociétés pipelinaires, d'entreposage et de transport, 13 % étaient investis dans des sociétés pétrolières et gazières intégrées et la tranche restante était investie dans des sociétés exerçant des activités de prospection, de production, de raffinage et de forage et d'entretien, dont aucune n'excédait 12 % de notre portefeuille global du secteur du pétrole et du gaz sur une base individuelle. Au 31 décembre 2019, ces pourcentages s'élevaient à 58 % et à 12 %, respectivement.

Notre portefeuille de prêts hypothécaires et de biens immobiliers comprend des immeubles de bureaux, des immeubles industriels, des immeubles de détail et des immeubles d'habitation collective occupés par des locataires provenant de divers secteurs. Au 31 mars 2020, notre exposition indirecte au secteur du pétrole et du gaz, par l'entremise de nos prêts hypothécaires et de nos biens immobiliers, se chiffrait à environ 2,5 G\$²⁾, soit un montant de 1,2 G\$ en prêts hypothécaires et un montant de 1,3 G\$ en biens immobiliers. Exprimée en pourcentage du total de notre portefeuille de prêts hypothécaires et de biens immobiliers, notre exposition indirecte au secteur du pétrole et du gaz s'élève à 7 % et à 17 %, respectivement.

Aviation et hôtels, restaurants et loisirs

Au 31 mars 2020, notre exposition directe au secteur de l'aviation et des hôtels, restaurants et loisirs, par l'entremise de nos titres de créance et de nos prêts aux entreprises, se chiffrait à environ 3,3 G\$, soit 1,9 % du total des placements, et 95 % de ces placements étaient de catégorie investissement, y compris 31 % dont la notation était de BBB (3,1 G\$, dont 98 % étaient de catégorie investissement, y compris 32 % dont la notation était de BBB, au 31 décembre 2019)¹⁾. Sur notre exposition directe de 3,3 G\$, une tranche de 2,4 G\$, ou 73 % est assortie d'une garantie (2,3 G\$, ou 73 %, au 31 décembre 2019). Au 31 mars 2020, nous n'avions pas d'exposition directe ou indirecte importante à l'aviation ou à des hôtels par l'entremise de nos prêts hypothécaires et de nos biens immobiliers, et nous avons une exposition indirecte limitée aux restaurants et aux loisirs par l'entremise de notre portefeuille de prêts hypothécaires et de biens immobiliers bien diversifié.

¹⁾ Les notations ont été établies conformément au processus décrit à la rubrique J, « Catégories de risque – Gouvernance et contrôle de la gestion du risque de crédit », de notre rapport de gestion annuel.

²⁾ L'exposition indirecte par l'entremise des prêts hypothécaires et des biens immobiliers comprend le portefeuille de biens immobiliers et les prêts hypothécaires non garantis en Alberta et au Texas.

Immeubles de bureaux, immeubles de détail et immeubles d'habitation collective

Au 31 mars 2020, nous avons une exposition de 15,2 G\$ au secteur des immeubles de bureaux, des immeubles de détail et des immeubles d'habitation collective par l'entremise de notre portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux non assurés et d'immeubles de placement. Notre portefeuille de titres de créance et de prêts aux sociétés se traduisait par une exposition de 2,5 G\$, sur laquelle une tranche de 98 % était de catégorie investissement, y compris 41 % dont la notation était de BBB (2,5 G\$, dont 100 % étaient de catégorie investissement, y compris 43 % dont la notation était de BBB, au 31 décembre 2019)⁴¹. Notre portefeuille dans ces types d'immeubles totalisait 7,4 G\$ pour les immeubles de bureaux, 6,5 G\$ pour les immeubles de détail et 3,8 G\$ pour les immeubles d'habitation collective, soit 4 %, 4 % et 2 % du total des placements, respectivement. Pour ces types d'immeubles, une tranche de 98 % de notre portefeuille de titres de créance et de prêts aux entreprises était de catégorie investissement. Notre portefeuille de prêts hypothécaires est bien garanti, avec une quotité de financement moyenne pondérée d'environ 56 % et un ratio de couverture de la dette moyen pondéré de 1,77 fois au 31 mars 2020. Notre portefeuille d'immeubles de placement est diversifié sur le plan géographique et couvre une vaste gamme de secteurs.

1. Titres de créance

Notre portefeuille de titres de créance fait l'objet d'une gestion active reposant sur notre programme courant d'achats et de ventes, qui vise à optimiser le rendement ainsi que la qualité et la liquidité des placements, tout en faisant en sorte que le portefeuille demeure bien diversifié et harmonisé avec les passifs relatifs aux contrats d'assurance au chapitre de la durée. Notre exposition aux titres de créance d'un seul pays ne dépassait pas 1 % du total des placements présenté dans nos états financiers consolidés intermédiaires au 31 mars 2020, excepté en ce qui a trait à certains pays où nous exerçons des activités, notamment le Canada, les États-Unis, le Royaume-Uni et les Philippines.

Titres de créance par emplacement géographique

Le tableau suivant présente la valeur comptable des titres de créance à la juste valeur par le biais du résultat net et disponibles à la vente, classés selon leur emplacement géographique.

(en millions de dollars)	31 mars 2020				31 décembre 2019			
	Titres de créance – à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance – disponibles à la vente	Total	Pourcentage du total	Titres de créance – à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance – disponibles à la vente	Total	Pourcentage du total
Titres de créance								
Canada	28 920	5 099	34 019	40 %	28 221	5 031	33 252	41 %
États-Unis	26 000	5 779	31 779	38 %	24 224	5 822	30 046	37 %
Europe	8 719	1 237	9 956	12 %	8 827	1 178	10 005	12 %
Asie	4 550	652	5 202	6 %	4 074	573	4 647	6 %
Autres	2 525	1 118	3 643	4 %	2 548	1 108	3 656	4 %
Total des titres de créance	70 714	13 885	84 599	100 %	67 894	13 712	81 606	100 %

La proportion de nos titres de créance dotés de la notation A ou d'une notation supérieure s'établissait à 74,3 % du total des titres de créance au 31 mars 2020, soit un niveau stable par rapport au 31 décembre 2019. La proportion des titres de créance dotés de la notation BBB ou d'une notation supérieure était de 98,7 % du total des titres de créance au 31 mars 2020, comparativement à 99,1 % au 31 décembre 2019.

Nos pertes latentes brutes sur les titres de créance à la juste valeur par le biais du résultat net et sur les titres de créance disponibles à la vente se chiffraient à 1,2 G\$ et à 0,2 G\$, respectivement, au 31 mars 2020, comparativement à 0,1 G\$ et à 0,1 G\$, respectivement, au 31 décembre 2019. L'augmentation des pertes latentes brutes est en grande partie attribuable à l'incidence de l'augmentation des écarts de taux.

Titres de créance par émetteur et par secteur

Le tableau suivant présente la valeur comptable des titres de créance par émetteur et par secteur.

(en millions de dollars)	31 mars 2020			31 décembre 2019		
	Titres de créance – à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance – disponibles à la vente	Total	Titres de créance – à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance – disponibles à la vente	Total
Titres de créance émis ou garantis par :						
Gouvernement du Canada	3 833	2 593	6 426	3 890	2 556	6 446
Gouvernements provinciaux et municipalités du Canada	14 679	1 177	15 856	13 826	1 139	14 965
Gouvernements et organismes américains	2 092	981	3 073	1 748	1 363	3 111
Autres gouvernements étrangers	5 329	790	6 119	5 181	736	5 917
Total des titres de créance émis ou garantis par des gouvernements	25 933	5 541	31 474	24 645	5 794	30 439
Titres de créance de sociétés par secteur d'activité ¹⁾ :						
Secteur financier	9 721	1 602	11 323	9 341	1 585	10 926
Services publics	6 805	601	7 406	6 693	565	7 258
Produits industriels	5 042	691	5 733	4 800	629	5 429
Énergie	3 593	378	3 971	3 867	365	4 232
Services de communication	3 275	520	3 795	3 075	471	3 546
Immobilier	2 397	399	2 796	2 595	368	2 963
Soins de santé	2 037	246	2 283	1 886	236	2 122
Produits de consommation courante	1 782	234	2 016	1 703	221	1 924
Produits de consommation discrétionnaire	1 324	280	1 604	1 268	219	1 487
Technologie de l'information	1 335	238	1 573	1 122	213	1 335
Matières	1 350	200	1 550	1 331	212	1 543
Total des titres de créance de sociétés	38 661	5 389	44 050	37 681	5 084	42 765
Titres adossés à des créances	6 120	2 955	9 075	5 568	2 834	8 402
Total des titres de créance	70 714	13 885	84 599	67 894	13 712	81 606

¹⁾ Notre classement des titres de créance par secteur est fondé sur la classification industrielle mondiale standard et sur les indications de S&P Dow Jones Indices.

Titres de créance par notation

Les titres de créance de catégorie investissement sont ceux dotés de la notation BBB ou d'une notation supérieure. Notre portefeuille de titres de créance était composé de 99 % de titres de catégorie investissement, d'après leur valeur comptable, au 31 mars 2020 (99 % au 31 décembre 2019). Les notations ont été établies selon le processus de notation interne décrit à la rubrique « Gouvernance et contrôle de la gestion du risque de crédit » de notre rapport de gestion annuel.

Le tableau suivant présente un sommaire de nos titres de créance, par qualité du crédit.

(en millions de dollars)	31 mars 2020			31 décembre 2019		
	Titres de créance – à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance – disponibles à la vente	Total	Titres de créance – à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance – disponibles à la vente	Total
Titres de créance par notation :						
AAA	11 865	6 472	18 337	11 097	6 630	17 727
AA	11 100	1 658	12 758	10 503	1 670	12 173
A	28 526	3 253	31 779	27 341	3 037	30 378
BBB	18 281	2 360	20 641	18 339	2 248	20 587
BB et moins	942	142	1 084	614	127	741
Total des titres de créance	70 714	13 885	84 599	67 894	13 712	81 606

2. Prêts hypothécaires et autres prêts

Les prêts hypothécaires et autres prêts dont il est question dans la présente rubrique sont présentés à la valeur comptable dans nos états financiers consolidés intermédiaires. Notre portefeuille de prêts hypothécaires était constitué presque entièrement de prêts de premier rang, et notre portefeuille de prêts était constitué de prêts liés à des placements privés.

Prêts hypothécaires et autres prêts par emplacement géographique

Le tableau suivant présente la valeur comptable des prêts hypothécaires et des autres prêts, classés selon leur emplacement géographique¹⁾.

(en millions de dollars)	31 mars 2020			31 décembre 2019		
	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total
Canada	9 207	13 225	22 432	9 310	13 249	22 559
États-Unis	7 410	13 301	20 711	6 915	11 994	18 909
Europe	—	4 852	4 852	—	4 561	4 561
Asie	—	386	386	—	352	352
Autres	—	1 872	1 872	—	1 841	1 841
Total	16 617	33 636	50 253	16 225	31 997	48 222
Pourcentage du total des placements	10 %	20 %	30 %	10 %	20 %	30 %

¹⁾ L'emplacement géographique correspond à l'emplacement de l'immeuble pour les prêts hypothécaires, et au pays de la société mère du créancier pour les autres prêts.

Au 31 mars 2020, notre portefeuille de prêts hypothécaires s'établissait à 16,6 G\$, comparativement à 16,2 G\$ au 31 décembre 2019. Notre portefeuille de prêts hypothécaires se compose entièrement de prêts hypothécaires commerciaux, consentis sur des immeubles de détail, des immeubles de bureaux, des immeubles d'habitation collective, des biens immobiliers industriels et des terrains. Au 31 mars 2020, une tranche de 36 % de notre portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux se composait de prêts hypothécaires sur des immeubles d'habitation collective. Le portefeuille ne compte aucun prêt hypothécaire sur des maisons individuelles. Au 31 mars 2020, la quotité de financement moyenne pondérée de notre portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux non assurés était d'environ 55 %, soit le même pourcentage qu'au 31 décembre 2019. Bien que nous limitions généralement la quotité de financement à 75 % à l'émission, nous pouvons, au Canada, investir dans des prêts hypothécaires à quotité de financement plus élevée, à condition que ces prêts soient assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL »). Le ratio de couverture de la dette moyen pondéré estimatif pour notre portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux non assurés est de 1,77 fois. Des 4,0 G\$ de prêts hypothécaires sur des immeubles d'habitation collective que comporte notre portefeuille canadien de prêts hypothécaires commerciaux, 92 % sont assurés par la SCHL.

Au 31 mars 2020, nous détenons des prêts autres que les prêts hypothécaires totalisant 33,6 G\$, comparativement à 32,0 G\$ au 31 décembre 2019. Les prêts liés à des placements privés assurent la diversification selon le type de prêts, le secteur de marché et la qualité du crédit de l'emprunteur. Le portefeuille de prêts liés à des placements privés se compose de prêts garantis et non garantis de premier rang accordés à de moyennes et grandes entreprises, d'obligations titrisées au titre de contrats de location et de prêts garantis au moyen de divers actifs, ainsi que de prêts destinés au financement de projets dans des secteurs comme l'énergie et les infrastructures. La croissance du portefeuille est principalement attribuable à l'incidence du change au cours du trimestre.

Prêts hypothécaires et autres prêts par notation

La qualité du crédit des prêts hypothécaires et autres prêts est évaluée à l'interne par la surveillance régulière des expositions au risque de crédit. Nous avons recours à notre jugement et à notre expérience pour déterminer quels facteurs doivent être pris en compte pour attribuer à chacun des prêts hypothécaires et prêts aux entreprises une notation à l'interne, qui est validée au moyen de modèles d'évaluation du crédit. Les notations internes reflètent la qualité du crédit de l'emprunteur et la valeur de toute garantie. Les notations ont été établies selon le processus de notation interne décrit à la rubrique « Gouvernance et contrôle de la gestion du risque de crédit » de notre rapport de gestion annuel.

Les tableaux suivants présentent un sommaire de nos prêts hypothécaires et autres prêts, par indicateur de la qualité du crédit.

(en millions de dollars)	31 mars 2020	31 décembre 2019
Prêts hypothécaires par notation :		
Assurés	4 028	3 966
AAA	1	1
AA	2 115	2 087
A	5 788	5 481
BBB	3 959	3 943
BB et moins	657	670
Dépréciés	69	77
Total des prêts hypothécaires	16 617	16 225

(en millions de dollars)	31 mars 2020	31 décembre 2019
Autres prêts par notation :		
AAA	238	224
AA	5 279	5 044
A	13 096	12 516
BBB	13 458	12 920
BB et moins	1 471	1 207
Dépréciés	94	86
Total des autres prêts	33 636	31 997

Prêts hypothécaires et autres prêts échus ou dépréciés

Le tableau suivant présente la valeur comptable brute et la provision pour pertes relatives aux prêts hypothécaires et autres prêts échus ou dépréciés.

(en millions de dollars)	31 mars 2020					
	Valeur comptable brute			Provision pour pertes		
	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total
Non échus	16 548	33 542	50 090	—	—	—
Échus :						
Échus depuis moins de 90 jours	—	—	—	—	—	—
Échus depuis 90 jours ou plus	—	—	—	—	—	—
Dépréciés	139	144	283	70	50	120
Total	16 687	33 686	50 373	70	50	120

(en millions de dollars)	31 décembre 2019					
	Valeur comptable brute			Provision pour pertes		
	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total
Non échus	16 148	31 911	48 059	—	—	—
Échus :						
Échus depuis moins de 90 jours	—	—	—	—	—	—
Échus depuis 90 jours ou plus	—	—	—	—	—	—
Dépréciés	147	133	280	70	47	117
Total	16 295	32 044	48 339	70	47	117

Le montant de nos prêts hypothécaires et autres prêts dépréciés, déduction faite des provisions pour pertes, s'élevait à 163 M\$ au 31 mars 2020, soit un niveau stable par rapport au 31 décembre 2019.

3. Instruments financiers dérivés

Les valeurs relatives à nos instruments dérivés sont présentées dans le tableau suivant. Les montants notionnels servent au calcul des paiements aux termes des contrats dérivés et ne sont pas échangés.

(en millions de dollars)	31 mars 2020	31 décembre 2019
Actif (passif) à la juste valeur nette	(1 381)	(492)
Montant notionnel total	69 829	62 131
Montant en équivalent-crédit ¹⁾	870	796
Montant en équivalent-crédit pondéré en fonction des risques ¹⁾	17	17

¹⁾ Les montants présentés n'incluent pas les garanties reçues.

La juste valeur nette des dérivés constituait un passif de 1 381 M\$ au 31 mars 2020, comparativement à un passif de 492 M\$ au 31 décembre 2019. Cette variation de la juste valeur nette est principalement attribuable à l'incidence des variations des taux de change et des courbes de swaps.

Le montant notionnel total des dérivés de notre portefeuille a augmenté pour s'établir à 69,8 G\$ au 31 mars 2020, comparativement à 62,1 G\$ au 31 décembre 2019. La variation du montant notionnel est en grande partie attribuable à la hausse de 3,7 G\$ des contrats de taux d'intérêt, principalement aux fins de l'harmonisation des durées, à la hausse de 2,8 G\$ des contrats de change couvrant des actifs en monnaie étrangère et à la hausse de 1,2 G\$ des contrats d'actions, principalement attribuable à l'augmentation de l'exposition au risque lié au marché des actions.

4. Provision pour insuffisance de l'actif

Nous constituons des provisions au titre des incidents de crédit futurs éventuels dans la détermination de nos passifs relatifs aux contrats d'assurance. Le montant de la provision pour insuffisance de l'actif, inclus dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance, est fondé sur une diminution possible du rendement futur des placements, qui peut varier en fonction de facteurs comme les catégories d'actifs, la qualité de crédit de l'actif (notation), la durée et le pays d'origine. Lorsqu'un actif est radié ou cédé, toute somme mise de côté dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance pour couvrir une éventuelle insuffisance de cet actif est libérée.

Notre provision pour insuffisance de l'actif tient compte de la provision pour incidents de crédit futurs liés aux actifs à revenu fixe actuellement détenus par la Compagnie et soutenant les passifs relatifs aux contrats d'assurance. Notre provision pour insuffisance de l'actif s'élevait à 2 720 M\$ au 31 mars 2020, comparativement à 2 637 M\$ au 31 décembre 2019. L'augmentation de 83 M\$ est principalement due aux hausses des provisions pour actifs achetés, déduction faite des cessions et à l'incidence du change, partiellement contrebalancées par la reprise de provisions pour actifs à revenu fixe soutenant nos passifs relatifs aux contrats d'assurance.

H. Gestion du risque

Le texte et les tableaux en grisé de la présente rubrique H mettent en lumière l'information que nous présentons à l'égard du risque de marché, conformément à IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, et font partie intégrante de nos états financiers consolidés intermédiaires non audités pour le trimestre clos le 31 mars 2020. Le grisé n'indique en aucun cas que ces informations sont plus importantes que l'information présentée dans des tableaux ou dans le texte qui ne sont pas en grisé. Les informations présentées à l'égard de la gestion du risque doivent être lues dans leur intégralité.

La Compagnie a élaboré un cadre de gestion du risque afin de faciliter l'identification, l'évaluation, la gestion et la surveillance des risques, ainsi que la communication de l'information s'y rapportant. Le cadre de gestion du risque couvre tous les risques, et ceux-ci ont été regroupés en six catégories principales : les risques de marché, les risques d'assurance, les risques de crédit, les risques d'entreprise et les risques stratégiques, les risques opérationnels et les risques de liquidité. La pandémie de COVID-19 pourrait avoir des répercussions défavorables sur les six catégories principales simultanément. L'horizon de temps et l'ampleur de ces répercussions sont incertains pour le moment. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique H, « Gestion du risque – 8 – Risques liés à la pandémie de COVID-19 ».

Par l'intermédiaire de nos processus de gestion des risques d'entreprise, nous surveillons les divers facteurs de risque établis dans le cadre de gestion du risque et en faisons rapport à la haute direction et aux comités du conseil d'administration au moins une fois par trimestre. Nos processus de gestion des risques d'entreprise et les facteurs de risque sont décrits dans notre rapport de gestion annuel et notre notice annuelle.

Les références aux fonds distincts dans la présente rubrique incluent les garanties liées aux fonds distincts, les rentes à capital variable et les produits de placement, ainsi que le portefeuille fermé de réassurance de l'Organisation internationale.

1. Sensibilités au risque de marché

Notre bénéfice net¹⁾ subit l'incidence de l'évaluation de nos obligations envers les titulaires de contrat aux termes des contrats d'assurance et de rentes. Ces montants sont déterminés d'après des modèles d'évaluation internes et sont comptabilisés dans nos états financiers consolidés principalement comme passifs relatifs aux contrats d'assurance. L'évaluation de ces obligations exige de la direction qu'elle pose des hypothèses en ce qui concerne le niveau futur du rendement des marchés des actions, des taux d'intérêt, des écarts de taux et des écarts de swap ainsi que d'autres facteurs pour la durée de ces contrats. Les états financiers consolidés tiennent compte des différences entre nos résultats réels et nos hypothèses les plus probables. Se reporter à la rubrique « Mises en garde additionnelles et hypothèses clés relatives aux sensibilités » de la présente section pour obtenir des renseignements additionnels importants concernant ces estimations.

La valeur de marché de nos placements dans des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres varie en fonction des fluctuations des taux d'intérêt et des marchés des actions. La valeur de marché des titres à revenu fixe désignés comme étant disponibles à la vente et détenus principalement dans notre excédent augmente lorsque les taux d'intérêt diminuent et diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent. La valeur de marché des titres de capitaux propres désignés comme étant disponibles à la vente et détenus principalement dans notre excédent augmente en fonction de la hausse des marchés des actions et diminue en fonction de la baisse de ces derniers. Les variations de la valeur de marché des actifs disponibles à la vente sont inscrites dans les autres éléments du résultat global et ne sont comptabilisées dans le bénéfice net qu'à leur réalisation au moment de la vente, ou lorsque les actifs sont considérés comme s'étant dépréciés. Le montant du profit réalisé (de la perte réalisée) comptabilisé dans le bénéfice net pour une période donnée correspond au montant du profit latent (de la perte latente) ou au montant inscrit dans les autres éléments du résultat global au début de la période, augmenté de la variation de la valeur de marché au cours de la période considérée, et ce, jusqu'au moment de la vente pour les titres qui ont été vendus au cours de la période. La vente ou la dépréciation d'actifs disponibles à la vente détenus dans l'excédent peut par conséquent donner lieu à une modification de la sensibilité du bénéfice net.

Au premier trimestre de 2020, nous avons réalisé un profit net (avant impôt) de 70 M\$ à la vente d'actifs disponibles à la vente (23 M\$ avant impôt au premier trimestre de 2019). Le profit net latent (la perte nette latente) ou le montant inscrit dans les autres éléments du résultat global à l'égard des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres disponibles à la vente se sont établis à (11) M\$ et à 28 M\$ après impôt, respectivement, au 31 mars 2020 (251 M\$ et 62 M\$ après impôt, respectivement, au 31 décembre 2019).

¹⁾ Le bénéfice net présenté à la rubrique H, « Gestion du risque », du présent document s'entend du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires.

Sensibilités aux marchés des actions

Le tableau suivant présente l'incidence immédiate estimative de certaines fluctuations instantanées des cours des marchés des actions sur le bénéfice net et les autres éléments du résultat global de la Compagnie ainsi que sur le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada, au 31 mars 2020 et au 31 décembre 2019, ou la sensibilité de ces éléments à de telles fluctuations.

Il est important de noter que ces estimations sont présentées à titre indicatif et que le rendement de notre programme de couverture dynamique pour les contrats de fonds distincts pourrait en différer étant donné que les placements réellement effectués sur les marchés des actions diffèrent habituellement des indices boursiers généraux (en raison de l'incidence de la gestion active, du risque de corrélation et d'autres facteurs) et que les niveaux de volatilité peuvent être plus ou moins élevés que prévu.

Au 31 mars 2020				
(en millions de dollars, sauf indication contraire)				
Variation des marchés des actions ¹⁾	Diminution de 25 %	Diminution de 10 %	Augmentation de 10 %	Augmentation de 25 %
Incidence possible sur le bénéfice net ^{2), 3)}	(350) \$	(150) \$	100 \$	250 \$
Incidence possible sur les autres éléments du résultat global ³⁾	(50) \$	— \$	— \$	50 \$
Incidence possible sur le ratio du TSAV ^{2), 4)}	Diminution de 1,5 %	Diminution de 0,5 %	Augmentation de 0,0 %	Augmentation de 0,0 %

Au 31 décembre 2019				
(en millions de dollars, sauf indication contraire)				
Variation des marchés des actions ¹⁾	Diminution de 25 %	Diminution de 10 %	Augmentation de 10 %	Augmentation de 25 %
Incidence possible sur le bénéfice net ^{2), 3)}	(350) \$	(150) \$	100 \$	250 \$
Incidence possible sur les autres éléments du résultat global ³⁾	(50) \$	(50) \$	50 \$	50 \$
Incidence possible sur le ratio du TSAV ^{2), 4)}	Diminution de 0,5 %	Diminution de 0,0 %	Augmentation de 0,0 %	Augmentation de 0,0 %

¹⁾ Variation respective sur tous les marchés des actions au 31 mars 2020 et au 31 décembre 2019. En présumant que les placements réels en actions suivent de façon constante et précise l'ensemble des marchés des actions. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures des actions pour les programmes de couverture dynamique à des intervalles de 2 % (pour les fluctuations de 10 % des marchés des actions) et à des intervalles de 5 % (pour les fluctuations de 25 % des marchés des actions).

²⁾ Les sensibilités au risque de marché tiennent compte de l'effet d'atténuation estimatif de nos programmes de couverture en vigueur au 31 mars 2020 et au 31 décembre 2019. Elles tiennent également compte des affaires nouvelles réalisées et des modifications apportées aux produits avant ces dates.

³⁾ Les sensibilités du bénéfice net et des autres éléments du résultat global ont été arrondies au multiple de 50 M\$ le plus proche. Les sensibilités ne tiennent pas compte de l'incidence des marchés sur le bénéfice tiré des coentreprises et des entreprises associées, qui est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.

⁴⁾ Les sensibilités du TSAV illustrent l'incidence pour la Sun Life du Canada au 31 mars 2020 et au 31 décembre 2019. Les ratios du TSAV sont arrondis au multiple de 0,5 % le plus proche.

Sensibilités aux taux d'intérêt

Le tableau suivant présente l'incidence immédiate estimative de certaines fluctuations instantanées des taux d'intérêt sur le bénéfice net et les autres éléments du résultat global de la Compagnie ainsi que sur le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada, au 31 mars 2020 et au 31 décembre 2019, ou la sensibilité de ces éléments à de telles fluctuations.

Le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada diminue habituellement lorsque les taux d'intérêt et les écarts de taux augmentent et augmente lorsque les taux d'intérêt et les écarts de taux diminuent, à l'inverse de la sensibilité de notre bénéfice net. Une augmentation des taux d'intérêt et des écarts de taux viendra réduire la valeur de notre actif ainsi que les marges de nos provisions techniques, entraînant une diminution du ratio du TSAV, tandis qu'une diminution des taux d'intérêt et des écarts de taux viendra augmenter la valeur de notre actif ainsi que les marges de nos provisions techniques. Cependant, nos sensibilités pourraient être non linéaires, et elles pourraient varier en raison de l'interdépendance entre les cours en vigueur sur le marché, les hypothèses actuarielles et les calculs du TSAV.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Au 31 mars 2020		Au 31 décembre 2019	
Variation des taux d'intérêt ¹⁾	Diminution de 50 points de base	Augmentation de 50 points de base	Diminution de 50 points de base	Augmentation de 50 points de base
Incidence possible sur le bénéfice net ^{2), 3), 4)}	(100) \$	50 \$	(150) \$	50 \$
Incidence possible sur les autres éléments du résultat global ³⁾	300 \$	(250) \$	250 \$	(250) \$
Incidence possible sur le ratio du TSAV ^{2), 5)}	Augmentation de 2,0 %	Diminution de 4,0 %	Augmentation de 2,0 %	Diminution de 3,0 %

¹⁾ Les sensibilités aux taux d'intérêt supposent une variation uniforme des taux d'intérêt présumés sur l'ensemble de la courbe de rendement au 31 mars 2020 et au 31 décembre 2019 et aucune variation du taux de réinvestissement ultime publié par le Conseil des normes actuarielles (le « CNA »). Les variations des rendements réalisés découlant de facteurs comme les différences au chapitre de la durée à courir jusqu'à l'échéance et des emplacements géographiques pourraient donner lieu à des sensibilités réelles qui diffèrent de façon importante des sensibilités présentées ci-dessus. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures de taux d'intérêt pour les programmes de couverture dynamique à des intervalles de 10 points de base (pour les variations de 50 points de base des taux d'intérêt).

²⁾ Les sensibilités au risque de marché tiennent compte de l'effet d'atténuation estimatif de nos programmes de couverture en vigueur au 31 mars 2020 et au 31 décembre 2019. Elles tiennent également compte des affaires nouvelles réalisées et des modifications apportées aux produits avant ces dates.

³⁾ Les sensibilités du bénéfice net et des autres éléments du résultat global ont été arrondies au multiple de 50 M\$ le plus proche. Les sensibilités ne tiennent pas compte de l'incidence des marchés sur le bénéfice tiré des coentreprises et des entreprises associées, qui est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.

⁴⁾ La majeure partie de la sensibilité aux taux d'intérêt, après couverture, est attribuée aux produits d'assurance individuelle. Nous avons également une sensibilité aux taux d'intérêt, après couverture, attribuable à nos produits de rentes à capital fixe et de fonds distincts.

⁵⁾ Les sensibilités du TSAV illustrent l'incidence pour la Sun Life du Canada au 31 mars 2020 et au 31 décembre 2019. Les ratios du TSAV sont arrondis au multiple de 0,5 % le plus proche.

Nous avons utilisé une variation de 50 points de base des taux d'intérêt et une variation de 10 % des marchés des actions pour déterminer les sensibilités présentées dans le tableau ci-dessus, parce que nous sommes d'avis que ces perturbations des marchés étaient raisonnables au 31 mars 2020. Nous avons également présenté l'incidence d'une variation de 25 % des marchés des actions pour illustrer que des variations importantes des marchés des actions pourraient avoir une incidence autre que la variation proportionnelle sur nos sensibilités.

2. Sensibilités aux écarts de taux et aux écarts de swap

Les sensibilités aux écarts de taux représentent l'incidence des variations des écarts de taux sur les évaluations de nos actifs et de nos passifs (y compris les placements à revenu fixe non souverains, les obligations des provinces, les obligations de sociétés et les autres placements à revenu fixe). Les sensibilités aux écarts de swap représentent l'incidence des variations des écarts de taux sur les positions en dérivés fondés sur des swaps et sur les évaluations des passifs.

Le tableau suivant présente l'incidence immédiate estimative de certaines fluctuations instantanées des écarts de taux et des écarts de swap sur notre bénéfice net et sur le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada, au 31 mars 2020 et au 31 décembre 2019, ou la sensibilité de ces éléments à de telles fluctuations.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Au 31 mars 2020		Au 31 décembre 2019	
Variation des écarts de taux ¹⁾	Diminution de 50 points de base	Augmentation de 50 points de base	Diminution de 50 points de base	Augmentation de 50 points de base
Incidence potentielle sur le bénéfice net ²⁾	(50) \$	50 \$	(75) \$	50 \$
Incidence potentielle sur le ratio du TSAV ³⁾	Augmentation de 0,5 %	Diminution de 1,0 %	Augmentation de 0,0 %	Diminution de 0,5 %

¹⁾ Dans la plupart des cas, il est supposé que les écarts de taux reviennent à ceux retenus dans les hypothèses à long terme liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, généralement sur une période de cinq ans.

²⁾ Les sensibilités ont été arrondies au multiple de 25 M\$ le plus proche.

³⁾ Les sensibilités du TSAV illustrent l'incidence pour la Sun Life du Canada au 31 mars 2020 et au 31 décembre 2019. Les ratios du TSAV sont arrondis au multiple de 0,5 % le plus proche.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Au 31 mars 2020		Au 31 décembre 2019	
Variation des écarts de taux	Diminution de 20 points de base	Augmentation de 20 points de base	Diminution de 20 points de base	Augmentation de 20 points de base
Incidence potentielle sur le bénéfice net ¹⁾	50 \$	(50) \$	50 \$	(50) \$

¹⁾ Les sensibilités ont été arrondies au multiple de 25 M\$ le plus proche.

Les sensibilités aux écarts de taux et aux écarts de swap présument une variation uniforme des écarts indiqués sur l'ensemble de la structure par terme. Les variations des écarts réalisés découlant de différences au chapitre de la durée à courir jusqu'à l'échéance, des emplacements géographiques, des catégories d'actifs et des types de dérivés, des fluctuations des taux d'intérêt sous-jacents et des notations de crédit pourraient donner lieu à des sensibilités réelles qui diffèrent de façon importante des sensibilités présentées ci-dessus. Les estimations au chapitre de la sensibilité aux écarts de taux excluent l'incidence des écarts de taux associés aux actifs détenus dans les fonds distincts. Les sensibilités aux écarts sont présentées pour l'entité consolidée, et elles pourraient ne pas être proportionnelles dans tous les secteurs à présenter. Se reporter à la rubrique « Mises en garde additionnelles et hypothèses clés relatives aux sensibilités » de la présente section pour obtenir des renseignements additionnels importants concernant ces estimations.

Modification du scénario de taux d'intérêt du TSAV

Des variations du niveau et des mouvements à terme des taux d'intérêt et des écarts de taux pourraient venir modifier le scénario de taux d'intérêt appliqué à la formule du TSAV et entraîner une discontinuité se traduisant par des changements importants des exigences en matière de capital. Au cours des trimestres futurs, nous estimons que l'incidence potentielle totale d'une modification défavorable du scénario de taux d'intérêt pourrait entraîner une réduction du ratio total du TSAV jusqu'à concurrence de 4 points de pourcentage. L'incidence d'une modification complète ou avec lissage du scénario de taux d'intérêt n'est pas reflétée dans les sensibilités aux taux d'intérêt et aux écarts de taux présentées. Le BSIF a mis à jour la ligne directrice TSAV en matière de risque de taux d'intérêt pour les contrats avec participation en vue d'un lissage sur une période de six trimestres. L'incidence réelle sur le ratio du TSAV pour les contrats avec participation de chaque trimestre reflétera les scénarios des six trimestres précédents. Par conséquent, un changement, par rapport à un scénario défavorable ou avantageux, viendrait contrebalancer l'incidence antérieure au fil du temps.

3. Produits d'assurance et de rentes liés au fonds général

La majeure partie de notre sensibilité attendue aux fluctuations des taux d'intérêt et environ les deux tiers de notre sensibilité attendue aux fluctuations des marchés des actions ont trait à nos produits d'assurance et de rentes liés au fonds général. Nous avons adopté des stratégies de gestion du risque de marché afin d'atténuer une partie du risque de marché lié à nos produits d'assurance et de rentes liés au fonds général.

Les produits d'assurance individuelle comprennent l'assurance-vie universelle et d'autres produits d'assurance-vie et d'assurance-maladie à long terme. L'exposition des produits d'assurance individuelle au risque de marché découle en grande partie du risque de réinvestissement lié aux primes futures des contrats à primes périodiques, du risque de réinvestissement des actifs pour les contrats à primes périodiques et à prime unique ainsi que du coût garanti de l'assurance. Le risque de taux d'intérêt visant les produits d'assurance individuelle est habituellement géré en fonction de la durée et de fourchettes de tolérance énoncées dans la politique ou les lignes directrices applicables en matière de placement. Les cibles et les limites sont établies de façon à ce que le niveau d'exposition résiduelle tienne compte de notre appétence pour le risque. Les expositions au risque font l'objet d'un suivi régulier, et, au besoin, les actifs sont rééquilibrés au moyen d'une combinaison d'actifs et d'instruments dérivés afin que les limites établies soient respectées. Une partie des flux de trésorerie à long terme est adossée à des titres de capitaux propres et à des immeubles.

Dans le cas des produits d'assurance avec participation et d'autres produits d'assurance assortis de caractéristiques d'ajustabilité, la stratégie de placement a pour objectif de procurer un taux de rendement global en fonction d'un profil de risque constant à long terme.

Les produits de rentes à capital fixe offrent généralement au titulaire de contrat un taux de rendement garanti. Le risque de taux d'intérêt associé à ces produits est habituellement géré en fonction de la durée et de fourchettes de tolérance énoncées dans les lignes directrices applicables en matière de placement. Les cibles et les limites sont établies de façon à ce que le niveau d'exposition résiduelle tienne compte de notre appétence pour le risque. Les expositions font l'objet d'un suivi régulier et sont rééquilibrées, au besoin, au moyen d'une combinaison d'actifs à revenu fixe et d'instruments dérivés afin de demeurer conformes aux seuils de tolérance prescrits.

Certains produits d'assurance et de rentes sont assortis de garanties de taux d'intérêt minimaux. Des stratégies de gestion du risque de marché sont mises en œuvre afin de restreindre les pertes financières pouvant découler de baisses des taux de rendement des actifs associés aux garanties contractuelles. Ces stratégies prévoient généralement l'application de stratégies de couverture reposant sur des dérivés de taux d'intérêt, comme des garanties de taux plancher, des swaps et des swaptions.

Certains produits d'assurance et de rentes sont assortis de caractéristiques permettant aux titulaires de contrat de racheter leur contrat à sa valeur comptable. Des stratégies de gestion du risque de marché sont mises en œuvre afin de restreindre les pertes financières pouvant découler des fluctuations des taux d'intérêt et des changements de comportement des titulaires de contrat. Ces stratégies prévoient généralement l'application de stratégies de couverture telles que la reproduction dynamique d'options et l'achat de swaptions de taux d'intérêt.

Certains produits offrent des taux de conversion en rente minimaux garantis. Des stratégies de gestion du risque de marché sont mises en œuvre afin de restreindre les pertes financières éventuelles, et elles prévoient généralement le recours à des actifs à revenu fixe, à des swaps de taux d'intérêt et à des swaptions.

4. Garanties liées aux fonds distincts

Environ le tiers de notre sensibilité au risque lié aux marchés des actions et une petite partie de notre sensibilité au risque de taux d'intérêt au 31 mars 2020 avaient trait aux produits de fonds distincts. Ces produits fournissent des garanties liées au rendement des fonds sous-jacents qui peuvent s'appliquer en cas de décès, d'arrivée à échéance, de retrait ou de conversion en rente. Le coût que nous assumons pour offrir ces garanties est incertain et dépend d'un certain nombre de facteurs, notamment les conditions générales des marchés financiers, nos stratégies de couverture, le comportement des titulaires de contrat et les résultats au chapitre de la mortalité, et chacun de ces facteurs pourrait avoir une incidence négative sur le bénéfice net et le capital.

Le tableau suivant présente de l'information sur les garanties fournies relativement aux produits de fonds distincts par organisation.

Au 31 mars 2020

(en millions de dollars)	Valeur des fonds	Montant du risque ¹⁾	Valeur des garanties ²⁾	Passifs relatifs aux contrats d'assurance ³⁾
Canada	10 496	1 297	10 823	1 238
Asie	2 066	443	2 446	218
Organisation internationale ⁴⁾	2 059	284	1 129	302
Total	14 621	2 024	14 398	1 758

Au 31 décembre 2019

(en millions de dollars)	Valeur des fonds	Montant du risque ¹⁾	Valeur des garanties ²⁾	Passifs relatifs aux contrats d'assurance ³⁾
Canada	12 131	362	10 678	505
Asie	2 337	212	2 380	99
Organisation internationale ⁴⁾	2 302	207	1 063	228
Total	16 770	781	14 121	832

¹⁾ Le montant du risque correspond à l'excédent de la valeur des garanties sur la valeur des fonds pour tous les contrats pour lesquels la valeur des garanties excède la valeur des fonds. Le montant du risque n'est pas exigible puisque les garanties sont payables seulement en cas de décès, d'arrivée à échéance, de retrait ou de conversion en rente si la valeur des fonds demeure inférieure à la valeur des garanties.

²⁾ Pour les garanties de retrait à vie, la valeur des garanties correspond à la valeur actualisée des retraits futurs maximaux, en présumant que les conditions des marchés demeurent inchangées par rapport aux conditions actuelles. La valeur de toutes les autres garanties est déterminée en présumant que la totalité des règlements est effectuée à la date d'évaluation.

³⁾ Les passifs relatifs aux contrats d'assurance représentent les provisions de la direction pour les coûts futurs liés à ces garanties et comprennent une provision pour écart défavorable conformément aux normes de pratique actuarielle canadiennes.

⁴⁾ L'Organisation internationale comprend les activités liées au portefeuille fermé de réassurance, soit un portefeuille de contrats de réassurance ayant cessé d'être offerts. Les activités de réassurance fermées comprennent les risques pris en charge au moyen de la réassurance de produits de rentes à capital variable émis par différentes compagnies d'assurance d'Amérique du Nord entre 1997 et 2001.

Les variations des éléments présentés dans le tableau ci-dessus entre le 31 décembre 2019 et le 31 mars 2020 s'expliquent principalement par les facteurs suivants :

- la valeur totale des fonds a diminué en raison du recul des marchés des actions, partiellement contrebalancé par la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain;
- le montant total du risque a augmenté en raison du recul des marchés des actions;
- la valeur totale des garanties a augmenté en raison de la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, partiellement contrebalancée par des rachats nets liés aux produits ayant cessé d'être offerts;
- le total des passifs relatifs aux contrats d'assurance a augmenté en raison du recul des marchés des actions et de la baisse des taux d'intérêt.

5. Programme de couverture pour les contrats de fonds distincts

Nos programmes de couverture font appel à des instruments dérivés afin d'atténuer l'exposition de nos contrats de fonds distincts aux risques liés aux taux d'intérêt et aux marchés des actions. Au 31 mars 2020, plus de 90 % de nos contrats de fonds distincts, évalués selon les valeurs des fonds associés, étaient couverts par un programme de couverture. Une part importante des contrats est couverte par le programme de couverture, mais notre exposition au risque de marché sur ces contrats n'est pas entièrement couverte. Pour les contrats de fonds distincts faisant partie du programme de couverture, nous couvrons généralement la valeur des coûts nets futurs prévus des règlements et les marges afférentes.

Le tableau suivant illustre l'incidence de notre programme de couverture relativement à notre sensibilité à une diminution de 50 points de base des taux d'intérêt ainsi qu'à des diminutions de 10 % et de 25 % des marchés des actions pour les contrats de fonds distincts, au 31 mars 2020 et au 31 décembre 2019.

Il est important de noter que ces estimations sont présentées à titre indicatif et que le rendement de notre programme de couverture dynamique pour les contrats de fonds distincts pourrait en différer étant donné que les placements réellement effectués sur les marchés des actions diffèrent habituellement des indices boursiers généraux (en raison de l'incidence de la gestion active, du risque de corrélation et d'autres facteurs) et que les niveaux de volatilité peuvent être plus ou moins élevés que prévu.

Incidence du programme de couverture pour les contrats de fonds distincts

31 mars 2020

(en millions de dollars)	Variations des taux d'intérêt ³⁾	Variations des marchés des actions ⁴⁾	
Sensibilité du bénéfice net ^{1), 2)}	Diminution de 50 points de base	Diminution de 10 %	Diminution de 25 %
Avant couverture	(250)	(200)	(550)
Incidence de la couverture	250	150	450
Après couverture	—	(50)	(100)

31 décembre 2019

(en millions de dollars)	Variations des taux d'intérêt ³⁾	Variations des marchés des actions ⁴⁾	
Sensibilité du bénéfice net ^{1), 2)}	Diminution de 50 points de base	Diminution de 10 %	Diminution de 25 %
Avant couverture	(150)	(150)	(400)
Incidence de la couverture	150	100	300
Après couverture	—	(50)	(100)

¹⁾ Les sensibilités du bénéfice net ont été arrondies au multiple de 50 M\$ le plus proche.

²⁾ Comme la juste valeur des prestations couvertes diffère généralement de la valeur inscrite aux états financiers (en raison des différentes méthodes d'évaluation et de l'inclusion des marges d'évaluation relativement aux valeurs inscrites aux états financiers), cela donnera lieu à l'inscription au bénéfice net et dans le capital d'une valeur correspondant à la volatilité résiduelle découlant de perturbations des taux d'intérêt et des marchés des actions. La disponibilité générale et le coût de ces instruments de couverture peuvent subir l'incidence défavorable de certains facteurs, notamment la volatilité, la détérioration des marchés des actions et la diminution des taux d'intérêt.

³⁾ Représente une variation uniforme des taux d'intérêt présumés sur l'ensemble de la courbe de rendement au 31 mars 2020 et au 31 décembre 2019 et aucune variation du taux de réinvestissement ultime publié par le CNA. Les variations des rendements réalisés découlant de facteurs comme les différences au chapitre de la durée à courir jusqu'à l'échéance et des emplacements géographiques pourraient donner lieu à des sensibilités réelles qui diffèrent de façon importante des sensibilités présentées ci-dessus. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures de taux d'intérêt pour les programmes de couverture dynamique à des intervalles de 10 points de base (pour les variations de 50 points de base des taux d'intérêt).

⁴⁾ Variation sur tous les marchés des actions au 31 mars 2020 et au 31 décembre 2019. En présumant que les placements réels en actions suivent de façon constante et précise l'ensemble des marchés des actions. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures des actions pour les programmes de couverture dynamique à des intervalles de 2 % (pour les fluctuations de 10 % des marchés des actions) et à des intervalles de 5 % (pour les fluctuations de 25 % des marchés des actions).

6. Risque immobilier

Le risque immobilier est la possibilité que nous subissions des pertes financières en raison des fluctuations de la valeur de nos placements immobiliers ou des flux de trésorerie futurs qui y sont associés. Nous sommes exposés au risque immobilier et nous pourrions subir des pertes financières en raison de la propriété directe de placements immobiliers, ou de telles pertes pourraient découler indirectement de placements dans des titres à revenu fixe garantis par des biens immobiliers, de droits de tenure à bail, de loyers fonciers et d'opérations d'achat et de cession-bail. Le risque de prix lié aux biens immobiliers peut découler de conditions des marchés externes, d'une analyse inadéquate d'un immeuble, d'une couverture d'assurance insuffisante, de l'évaluation inappropriée des biens immobiliers ou de l'exposition au risque environnemental. Nous détenons des placements immobiliers directs qui soutiennent le passif du fonds général et l'excédent, et les fluctuations de valeur influenceront sur notre rentabilité et sur notre situation financière. Une hausse importante et soutenue des taux d'intérêt pourrait entraîner une détérioration de la valeur des biens immobiliers. Une diminution instantanée de 10 % de la valeur de nos placements immobiliers directs au 31 mars 2020 diminuerait notre bénéfice net¹⁾ d'environ 300 M\$ (diminution de 275 M\$ au 31 décembre 2019). À l'inverse, une augmentation instantanée de 10 % de la valeur de nos placements immobiliers directs au 31 mars 2020 viendrait augmenter notre bénéfice net d'environ 300 M\$ (augmentation de 275 M\$ au 31 décembre 2019).

¹⁾ Les sensibilités du bénéfice net ont été arrondies au multiple de 25 M\$ le plus proche.

7. Mises en garde additionnelles et hypothèses clés relatives aux sensibilités

Nos sensibilités au risque de marché constituent des mesures de la variation estimative de notre bénéfice net et des autres éléments de notre résultat global qui tiennent compte des fluctuations des taux d'intérêt et des cours des marchés des actions présentées ci-dessus, en fonction des taux d'intérêt, des cours des marchés des actions et de la répartition des affaires aux dates de calcul respectives. Ces sensibilités sont évaluées séparément pour chaque facteur de risque, en présumant généralement que toutes les autres variables liées aux risques demeurent constantes. Les sensibilités ne tiennent pas compte des incidences indirectes, comme les incidences potentielles sur la dépréciation du goodwill ou les réductions de valeur applicables aux actifs d'impôt différé. Les sensibilités sont présentées pour l'entité consolidée, et elles pourraient ne pas être proportionnelles dans tous les secteurs à présenter. Les résultats réels peuvent différer de façon significative de ces estimations pour plusieurs raisons, notamment les différences dans la structure et la distribution des perturbations du marché, l'interaction entre ces facteurs de risque, les erreurs de modélisation ou les modifications des autres hypothèses, comme la répartition des affaires, les taux d'imposition effectifs, le comportement des titulaires de contrat, les taux de change et les autres variables du marché liées à ces hypothèses sous-jacentes au calcul de ces sensibilités. L'écart entre les résultats réels et les fourchettes indicatives présentées est généralement accentué par des fluctuations plus importantes des marchés financiers. Nos sensibilités au 31 décembre 2019 ont été incluses à des fins comparatives seulement.

Nous avons également fourni des mesures de la sensibilité de notre bénéfice net aux variations instantanées des écarts de taux, des écarts de swap et des prix des biens immobiliers, ainsi que des sensibilités du capital aux variations des taux d'intérêt et des cours des marchés des actions. Les sensibilités liées aux biens immobiliers sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document. Les mises en garde de la présente rubrique s'appliquent également aux sensibilités relatives aux écarts de taux, aux écarts de swap, aux biens immobiliers et au ratio du TNAV. Plus particulièrement, ces sensibilités sont fondées sur les taux d'intérêt, les écarts de taux et les écarts de swap, les cours des marchés des actions et les prix des biens immobiliers aux dates de calcul respectives, en présumant que toutes les autres variables liées aux risques demeurent constantes. Des fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de taux et des écarts de swap, des cours des marchés des actions et des prix des biens immobiliers au-delà des variations présentées pourraient donner lieu à une variation de l'incidence autre qu'une variation proportionnelle.

Ces sensibilités au risque de marché reflètent une incidence immédiate sur le bénéfice net, les autres éléments du résultat global et le ratio du TNAV de la Sun Life du Canada; elles ne tiennent pas compte des incidences à plus long terme, telles que l'effet sur les produits tirés des honoraires provenant de nos affaires de gestion d'actifs.

Les sensibilités reflètent la composition de nos actifs et de nos passifs au 31 mars 2020 et au 31 décembre 2019, respectivement. Des changements de ces positions par suite de nouvelles souscriptions ou d'échéances, de l'achat ou de la vente d'actifs ou d'autres mesures de la direction pourraient donner lieu à des écarts significatifs par rapport aux sensibilités présentées. Plus particulièrement, ces sensibilités reflètent l'incidence prévue des activités de couverture en fonction des programmes de couverture en place aux dates de calcul, le 31 mars et le 31 décembre. L'incidence réelle des activités de couverture peut différer considérablement de l'incidence prévue lors de la détermination des sensibilités indicatives en raison des activités continues de rééquilibrage des couvertures, des modifications de l'envergure et de la portée des activités de couverture, des variations du coût ou de la disponibilité générale des instruments de couverture, du risque de corrélation (le risque que les couvertures ne reproduisent pas de façon exacte les résultats des portefeuilles sous-jacents), du risque de modèle et des autres risques opérationnels associés à la gestion continue des programmes de couverture ou encore de l'incapacité potentielle des contreparties d'obtenir les résultats prévus.

Les sensibilités sont évaluées en fonction de méthodes et d'hypothèses en vigueur en date du 31 mars 2020 et du 31 décembre 2019, selon le cas. Des modifications apportées à l'environnement de réglementation, aux méthodes d'évaluation comptable ou actuarielle, aux modèles ou aux hypothèses (y compris les modifications du taux de réinvestissement ultime publié par le CNA) après ces dates pourraient donner lieu à des écarts significatifs par rapport aux sensibilités présentées. Des fluctuations des taux d'intérêt et des cours des marchés des actions au-delà des fourchettes présentées pourraient donner lieu à une variation de l'incidence autre qu'une variation proportionnelle.

Nos programmes de couverture peuvent eux-mêmes nous exposer à d'autres risques, incluant le risque de corrélation (le risque que les couvertures ne reproduisent pas de façon exacte les résultats des portefeuilles sous-jacents), le risque de volatilité et le risque de contrepartie lié aux dérivés, et à une augmentation des risques de liquidité, de modèle et des autres risques opérationnels. Ces facteurs peuvent avoir une incidence défavorable sur l'efficacité nette, les coûts et la viabilité financière du maintien de ces programmes de couverture et, par conséquent, une incidence défavorable sur notre rentabilité et notre situation financière. Bien que nos programmes de couverture visent à atténuer ces effets (par exemple, le risque de contrepartie sur les couvertures est géré en assurant une grande diversification, en faisant affaire principalement avec des contreparties très bien notées et en négociant des contrats de gré à gré compensés par l'intermédiaire de chambres de compensation centrales, des contrats négociés en Bourse ou des contrats de gré à gré bilatéraux conclus directement entre les parties, assortis d'annexes sur le soutien au crédit), un risque résiduel ainsi que la volatilité du résultat déclaré et du capital sont toujours possibles.

Pour les raisons susmentionnées, nos sensibilités devraient être perçues uniquement comme des estimations directionnelles quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs de ces hypothèses spécialisées et ne devraient pas être interprétées comme des prévisions de notre bénéfice net, des autres éléments de notre résultat global et de notre capital futurs. Étant donné la nature de ces calculs, nous ne pouvons donner aucune garantie que l'incidence réelle correspondra aux estimations présentées.

L'information concernant la sensibilité au risque de marché ainsi que les garanties liées aux produits de fonds distincts doit être lue en parallèle avec l'information figurant à la rubrique M, « Questions liées à la comptabilité et au contrôle – 1 – Méthodes et estimations comptables critiques », de notre rapport de gestion annuel de 2019. Des renseignements supplémentaires sur le risque de marché sont présentés à la note 6 de nos états financiers consolidés annuels de 2019 et à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle.

8. Risques liés à la pandémie de COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que l'écllosion de la maladie à COVID-19 qui a frappé début 2020 avait engendré une pandémie mondiale. Les gouvernements à l'échelle mondiale ont adopté des mesures d'urgence afin de contenir la pandémie, notamment la fermeture généralisée des entreprises, des restrictions sur les déplacements, la fermeture de frontières, des mises en quarantaine et la distanciation sociale. La propagation de la COVID-19 a occasionné des perturbations dans les pays où nous exerçons des activités ainsi que sur l'économie mondiale en général, entraînant notamment des pertes de vie, des répercussions sur l'invalidité, des pressions sur les systèmes de soins de santé, une hausse soudaine et marquée du chômage, des perturbations des chaînes d'approvisionnement, des ralentissements économiques, des reculs et une volatilité accrue des marchés des capitaux ainsi qu'une incertitude à l'égard des perspectives futures.

Les gouvernements, les autorités monétaires et les organismes de réglementation ont pris des mesures pour appuyer l'économie et le système financier, notamment sur les plans fiscal et monétaire afin de soutenir les entreprises, les bénéficiaires et la liquidité du marché.

Il est actuellement impossible de déterminer la durée et les répercussions de la pandémie de COVID-19. Dans l'éventualité où la pandémie se prolongerait, son incidence défavorable sur l'économie mondiale pourrait s'accroître et se traduire par des reculs et une volatilité accrue des marchés des capitaux, des risques d'insolvabilité des entreprises élevés et des conséquences importantes sur l'avenir des ménages. Un prolongement ou une détérioration des conditions de l'économie et des marchés attribuables à la pandémie ainsi que l'incidence de celle-ci sur les Clients, les secteurs et les pays pourraient nuire à nos activités, notamment au chapitre des ventes, des résultats d'exploitation, de la réputation et de la situation financière. Des répercussions défavorables prolongées pourraient également entraver notre accès aux marchés financiers, précariser nos liquidités ou notre situation financière ou entraîner l'abaissement de nos notations. Dans l'éventualité où la pandémie nuirait à nos activités, à nos résultats d'exploitation, à notre réputation et à notre situation financière, elle pourrait également accroître de nombreux autres risques décrits à la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle et à la rubrique « Gestion du risque » de notre rapport de gestion annuel, notamment, sans s'y limiter :

- les risques de marché, comme le risque actions, le risque de taux d'intérêt et le risque de corrélation, le risque lié aux biens immobiliers et le risque de change, y compris leur incidence sur les produits tirés des honoraires;
- le risque d'assurance, y compris les risques de mortalité et de morbidité et le risque lié au comportement des titulaires de contrat;
- le risque de crédit, y compris les risques liés aux défauts, aux baisses de valeur et aux révisions à la baisse;
- le risque commercial et stratégique, y compris le risque économique et politique, la mise en œuvre de notre stratégie d'affaires, les souscriptions, le rendement des placements et les modifications du cadre juridique et réglementaire;
- le risque opérationnel, y compris le risque lié à la sécurité de l'information et à l'atteinte à la vie privée, le risque lié aux ressources humaines, le risque lié à la conformité réglementaire, le risque juridique et le risque lié à la conduite commerciale, le risque lié à la technologie de l'information, le risque lié au traitement, le risque lié aux relations avec des tiers et le risque lié à l'interruption des activités;
- le risque de liquidité, y compris les garanties, et l'incidence des reports de paiement accordés notamment pour les placements et les primes d'assurance des titulaires de contrat.

L'incidence globale de la pandémie de COVID-19 demeure incertaine et dépend de la progression du virus et des mesures prises par les gouvernements, les entreprises et les particuliers, qui pourraient varier d'un pays à l'autre et se traduire par des résultats différents. En raison de l'ampleur des circonstances, il est difficile d'évaluer ou de prévoir de manière fiable l'incidence potentielle de cette incertitude sur nos résultats financiers futurs.

I. Information financière supplémentaire

1. Produits

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels		
	T1 20	T4 19	T1 19
Primes			
Montant brut	5 739	7 280	4 942
Primes cédées	(593)	(641)	(572)
Primes nettes	5 146	6 639	4 370
Produits nets tirés des placements			
Produits d'intérêts et autres produits tirés des placements	1 424	1 525	1 398
Variations de la juste valeur ¹⁾ et des taux de change touchant les actifs et les passifs	(1 809)	(1 380)	4 154
Profits nets (pertes nettes) sur les actifs disponibles à la vente	70	64	23
Produits tirés des honoraires	1 639	1 677	1 447
Total des produits	6 470	8 525	11 392
Produits ajustés ²⁾	8 347	10 074	7 381

¹⁾ Représente la variation de la juste valeur des actifs et des passifs à la juste valeur par le biais du résultat net.

²⁾ Les produits ajustés constituent une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui exclut des produits l'incidence de l'ajustement au titre du change, de l'ajustement au titre de la juste valeur et de l'ajustement au titre de la réassurance aux GC du Canada, comme il est décrit à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Les produits se sont chiffrés à 6,5 G\$ au premier trimestre de 2020, en baisse de 4,9 G\$, ou 43 %, comparativement à la période correspondante de 2019, en raison de la diminution plus importante de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net, en grande partie attribuable à l'augmentation des écarts de taux et des pertes enregistrées sur les marchés des actions au cours du trimestre. L'incidence du change est venue augmenter les produits de 41 M\$.

Les produits ajustés se sont établis à 8,3 G\$ au premier trimestre de 2020, en hausse de 966 M\$, ou 13 %, par rapport à la période correspondante de 2019, en raison de l'augmentation des produits tirés des primes nets en Asie et au Canada.

2. Changements des états de la situation financière et des capitaux propres attribuables aux actionnaires

L'actif du fonds général totalisait 188,4 G\$ au 31 mars 2020, par rapport à 180,2 G\$ au 31 décembre 2019, principalement en raison d'une augmentation de 5,9 G\$ découlant de l'incidence du change et des autres activités de 4,0 G\$, partiellement contrebalancée par une diminution de 1,8 G\$ découlant de la variation de la valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les soldes des passifs relatifs aux contrats d'assurance excluant les autres passifs relatifs aux contrats se chiffraient à 127,7 G\$ au 31 mars 2020, en hausse de 3,8 G\$ par rapport au 31 décembre 2019, principalement en raison de l'incidence du change et des soldes liés aux nouveaux contrats, partiellement contrebalancée par la variation des soldes liés aux contrats en vigueur (incluant la variation de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net soutenant les passifs relatifs aux contrats d'assurance).

Le total des capitaux propres attribuables aux actionnaires, qui comprennent les actions privilégiées, se chiffrait à 24,2 G\$ au 31 mars 2020, comparativement à 23,4 G\$ au 31 décembre 2019. Cette augmentation du total des capitaux propres attribuables aux actionnaires résulte principalement de ce qui suit :

- i) une augmentation de 1 044 M\$ découlant de l'incidence du change;
- ii) un bénéfice net attribuable aux actionnaires de 415 M\$, avant les dividendes privilégiés de 24 M\$;
- iii) la variation de 119 M\$ liée à la réévaluation des régimes à prestations déterminées; ces éléments ont été partiellement contrebalancés par :
- iv) des dividendes de 323 M\$ versés sur les actions ordinaires;
- v) des pertes latentes nettes sur les actifs disponibles à la vente de 296 M\$ comptabilisés dans les autres éléments du résultat global;
- vi) une diminution de 200 M\$ découlant du rachat et de l'annulation d'actions ordinaires.

Au 24 avril 2020, la FSL inc. avait 584 629 940 actions ordinaires, 3 554 832 options visant l'acquisition d'actions ordinaires de la FSL inc. et 92 200 000 actions de catégorie A en circulation.

3. Flux de trésorerie

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels	
	T1 20	T1 19
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets, au début	6 685	7 194
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation	83	(1 227)
Activités d'investissement	(97)	(37)
Activités de financement	(688)	(601)
Variations attribuables aux fluctuations des taux de change	357	(77)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(345)	(1 942)
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets, à la fin	6 340	5 252
Titres à court terme, à la fin	3 106	2 944
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets et titres à court terme, à la fin	9 446	8 196

Les activités d'exploitation de la Compagnie génèrent des flux de trésorerie qui comprennent les produits tirés des primes nets, les produits nets tirés des placements, les produits tirés des honoraires, ainsi que les ventes de placements et les placements arrivés à échéance. Elles constituent la principale source de fonds utilisée aux fins des règlements et prestations versés aux titulaires de contrat, des commissions, des charges d'exploitation et de l'acquisition de placements. Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement comprennent principalement les transactions liées aux entreprises associées, aux coentreprises et aux acquisitions. Les flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement reflètent en grande partie les opérations sur capitaux propres, y compris les paiements de dividendes, l'émission et le rachat d'actions, ainsi que l'émission et le retrait d'instruments de créance et d'actions privilégiées.

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement ont augmenté au premier trimestre de 2020 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de l'augmentation des remboursements d'emprunts.

4. Résultats financiers trimestriels

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de nos résultats des huit trimestres les plus récents. Une analyse plus détaillée des résultats trimestriels historiques figure dans nos rapports de gestion intermédiaires et annuels pour les périodes visées.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Résultats trimestriels							
	T1 20	T4 19	T3 19	T2 19	T1 19	T4 18	T3 18	T2 18
Total des produits	6 470	8 525	9 616	10 146	11 392	8 180	5 998	6 826
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires								
Bénéfice déclaré	391	719	681	595	623	580	567	706
Bénéfice sous-jacent ¹⁾	770	792	809	739	717	718	730	729
Bénéfice dilué par action (en dollars)								
Bénéfice déclaré	0,67	1,22	1,15	1,00	1,04	0,96	0,93	1,16
Bénéfice sous-jacent ¹⁾	1,31	1,34	1,37	1,24	1,20	1,19	1,20	1,20
Bénéfice de base par action déclaré (en dollars)								
Bénéfice déclaré	0,67	1,22	1,15	1,00	1,04	0,96	0,94	1,16
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) par secteur								
Canada	(42)	275	223	148	237	96	335	262
États-Unis	164	131	(186)	94	124	118	(267)	105
Gestion d'actifs	239	228	221	229	219	244	241	214
Asie	100	136	170	134	80	125	164	133
Organisation internationale	(70)	(51)	253	(10)	(37)	(3)	94	(8)
Bénéfice net déclaré total (perte nette déclarée totale)	391	719	681	595	623	580	567	706
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) par secteur ¹⁾								
Canada	256	264	268	243	237	245	251	245
États-Unis	161	137	135	110	150	121	139	125
Gestion d'actifs	242	281	251	245	227	227	251	216
Asie	155	143	138	147	122	140	110	145
Organisation internationale	(44)	(33)	17	(6)	(19)	(15)	(21)	(2)
Bénéfice net sous-jacent total (perte nette sous-jacente totale) ¹⁾	770	792	809	739	717	718	730	729

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Quatrième trimestre de 2019

Le bénéfice net déclaré pour le quatrième trimestre de 2019 a augmenté de 139 M\$, ou 24 %, par rapport à la période correspondante de 2018, en raison de l'incidence favorable des marchés, principalement attribuable aux marchés des actions, partiellement contrebalancée par la hausse des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS, par l'incidence défavorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction et par l'augmentation des coûts liés aux acquisitions, intégrations et restructurations. Le bénéfice net sous-jacent a augmenté de 74 M\$, ou 10 %, en raison de la croissance des affaires, des avantages fiscaux dont bénéficie l'Organisation internationale et des résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit, partiellement contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la morbidité au Canada et par les résultats défavorables enregistrés au chapitre des charges, découlant en grande partie de l'augmentation des coûts liés à la rémunération incitative à l'Organisation internationale.

Troisième trimestre de 2019

Le bénéfice net déclaré pour le troisième trimestre de 2019 a augmenté de 114 M\$, ou 20 %, par rapport à la période correspondante de 2018, en raison de l'incidence plus favorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction, partiellement contrebalancée par l'incidence défavorable des marchés, principalement attribuable aux taux d'intérêt, et par la hausse des coûts d'acquisition liés à notre acquisition d'une participation majoritaire dans BentallGreenOak. Le bénéfice net sous-jacent du troisième trimestre de 2019 a augmenté de 79 M\$, ou 11 %, par rapport à la période correspondante de 2018, reflétant l'incidence favorable de la résolution de litiges d'ordre fiscal d'exercices précédents, qui s'est établie à 78 M\$, soit 58 M\$ à l'Organisation internationale et 20 M\$ au Canada. Le bénéfice net sous-jacent reflétait également la croissance des affaires, les résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit, le profit lié au remboursement anticipé d'un placement hypothécaire aux États-Unis et l'augmentation des profits tirés des actifs disponibles à la vente, contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la morbidité au Canada et aux États-Unis et par la baisse des profits tirés des activités de placement.

Deuxième trimestre de 2019

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 595 M\$ pour le deuxième trimestre de 2019, en baisse de 111 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2018, principalement en raison de l'incidence défavorable des marchés et des modifications des hypothèses et mesures de la direction. Le bénéfice net sous-jacent du deuxième trimestre de 2019 s'est établi à 739 M\$, en hausse de 10 M\$ par rapport à la période correspondante de 2018, principalement en raison de la croissance des affaires, des résultats favorables enregistrés au chapitre des charges et des avantages liés aux éléments fiscaux, principalement aux États-Unis, partiellement contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la morbidité au Canada et aux États-Unis, par la diminution des profits liés aux affaires nouvelles à la Division International en Asie et par la diminution des profits tirés des actifs disponibles à la vente aux États-Unis.

Premier trimestre de 2019

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 623 M\$ pour le premier trimestre de 2019, en baisse de 46 M\$ par rapport au premier trimestre de 2018, tandis que le bénéfice net sous-jacent a diminué de 53 M\$ pour s'établir à 717 M\$. Cette variation est principalement attribuable aux intérêts de 110 M\$ sur les capitaux de lancement du compte des contrats avec participation pour le premier trimestre de 2018 et aux résultats défavorables enregistrés au chapitre du crédit, partiellement contrebalancés par les résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité et des déchéances et autres comportements des titulaires de contrat, par les profits tirés des activités de placement, par les résultats enregistrés au chapitre de la morbidité et par les autres résultats.

Quatrième trimestre de 2018

Le bénéfice net déclaré s'est chiffré à 580 M\$ au quatrième trimestre de 2018, en hausse par rapport au trimestre correspondant de 2017, ce qui tient compte de la charge de 251 M\$ en 2017 liée à la Tax Cuts and Jobs Act des États-Unis, de l'incidence favorable des autres ajustements et des modifications des hypothèses et mesures de la direction, partiellement contrebalancées par l'incidence des marchés. Le bénéfice net sous-jacent a augmenté par rapport à 2017 pour se chiffrer à 718 M\$ pour le quatrième trimestre de 2018, en raison de l'incidence de la baisse du taux d'imposition aux États-Unis, des résultats favorables enregistrés au chapitre des charges découlant de la gestion continue des dépenses et de la baisse des coûts liés à la rémunération incitative et des autres résultats, partiellement contrebalancés par les résultats enregistrés au chapitre de la mortalité et de la morbidité.

Troisième trimestre de 2018

Le bénéfice net déclaré s'est chiffré à 567 M\$ au troisième trimestre de 2018, ce qui tient compte de l'incidence défavorable de 269 M\$ des modifications des hypothèses et mesures de la direction par rapport au trimestre correspondant de 2017. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 730 M\$, principalement en raison de la solide croissance des affaires, de la baisse du taux d'imposition aux États-Unis et de la hausse des produits tirés des placements sur les actifs excédentaires, partiellement contrebalancées par les pressions exercées par les affaires nouvelles.

Deuxième trimestre de 2018

Le bénéfice net déclaré s'est chiffré à 706 M\$ au deuxième trimestre de 2018, ce qui tient compte de la variation favorable de 82 M\$ de l'incidence des marchés par rapport au trimestre correspondant de 2017. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 729 M\$, principalement en raison de la forte croissance des affaires et des résultats favorables enregistrés au chapitre de la morbidité, partiellement contrebalancés par les charges, par les résultats enregistrés au chapitre du crédit et par l'incidence des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

J. Questions d'ordre juridique et réglementaire

Des renseignements concernant les questions d'ordre juridique et réglementaire sont fournis dans nos états financiers consolidés annuels, notre rapport de gestion annuel et la notice annuelle, dans tous les cas, pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, ainsi que dans nos états financiers consolidés intermédiaires pour le trimestre clos le 31 mars 2020.

La Sun Life est assujettie à la réglementation et à la supervision des autorités gouvernementales compétentes dans les territoires où elle exerce ses activités. Divers organismes de réglementation ont introduit de nouvelles mesures ou des ajustements afin de répondre à la situation en constante évolution relative à la pandémie de COVID-19. Le BSIF, qui supervise les activités de la Sun Life, a annoncé diverses mesures visant à renforcer la résilience des institutions financières qu'il régit. Le 27 mars 2020, le BSIF a annoncé qu'en vertu des exigences en matière de capital réglementaire des assureurs, les prêts hypothécaires assurés ne seront pas traités comme étant en souffrance ou en retard en cas de reports de paiements. Le BSIF a également suspendu la production des rapports d'étape semestriels conformément à IFRS 17, *Contrats d'assurance* (« IFRS 17 »). Ces rapports doivent être déposés auprès du BSIF par les assureurs. Le 13 mars 2020, le BSIF a indiqué qu'il s'attendait à ce que toutes les institutions financières réglementées en vertu des lois fédérales interrompent tout processus d'augmentation de dividendes et de rachat d'actions. Le 9 avril 2020, le BSIF a annoncé d'autres mesures de souplesse réglementaire, notamment : 1) la détermination selon laquelle, en vertu du TSAV, les assureurs-vie qui accordent des reports de paiement en raison de la pandémie de COVID-19 ne seront pas assujettis à des exigences de capital accrues au titre des prêts hypothécaires, des prêts et des contrats de location connexes; 2) la détermination selon laquelle les sociétés d'assurance-vie, d'assurance multirisque et d'assurance prêt hypothécaire qui approuvent le report du paiement des primes par les souscripteurs ne seront pas assujetties à des exigences de capital accrues en raison de ces paiements de primes différés; 3) l'instauration d'une technique de lissage des exigences en matière de risque de taux d'intérêt TSAV afin de réduire la volatilité accrue et injustifiée du capital exigé. Aux États-Unis, la National Association of Insurance Commissioners a publié, le 27 mars 2020, des lignes directrices à l'égard des assureurs américains afin d'encourager les assureurs à collaborer avec les emprunteurs qui pourraient être incapables de respecter leurs obligations en raison de l'incidence de la pandémie de COVID-19, et elle a adopté, le 15 avril 2020, des interprétations relatives aux principes comptables prévus par la loi applicables aux assureurs américains et concernant, entre autres, des prêts hypothécaires directs et des prêts hypothécaires déclarés à l'Annexe BA. Aux fins des états financiers prévus par la loi pour le premier et le deuxième trimestres de 2020 et du calcul du capital fondé sur les risques préparé par les assureurs pour ces trimestres, si l'assureur choisit (ou est tenu par le gouvernement) d'accorder une exemption en raison de la pandémie de COVID-19, ces

prêts hypothécaires ne doivent pas obligatoirement être reclassés comme ayant subi une perte de valeur et, par conséquent, reclassés dans une charge de capital fondé sur les risques autre que celle utilisée dans le cadre du dépôt relatif au capital fondé sur le risque au 31 décembre 2019 et qui aurait autrement nécessité une exigence de capital plus élevée pour ces prêts hypothécaires.

K. Changements de méthodes comptables

Nous avons adopté au cours de la période considérée plusieurs normes IFRS modifiées. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence significative sur nos états financiers consolidés. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 31 mars 2020.

En 2017, une nouvelle norme comptable portant sur les contrats d'assurance, IFRS 17, a été publiée, et elle remplace la norme actuelle traitant des contrats d'assurance (IFRS 4, *Contrats d'assurance*). En juin 2019, l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») a publié aux fins de consultation publique un exposé-sondage dans lequel il proposait des modifications ciblées d'IFRS 17. Dans le cadre de cet exposé-sondage, l'IASB proposait de reporter la date d'entrée en vigueur de la norme d'une année pour la faire passer au 1^{er} janvier 2022, en plus de prolonger l'option de report d'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), pour les assureurs jusqu'à cette même date. En mars 2020, l'IASB a provisoirement décidé de reporter la date d'entrée en vigueur de la norme d'une année additionnelle pour la faire passer au 1^{er} janvier 2023, en plus de prolonger l'option de report d'IFRS 9 pour les assureurs jusqu'à cette même date. L'IASB a terminé ses délibérations au sujet de l'exposé-sondage, et elle prévoit publier les modifications définitives d'IFRS 17 en juin 2020. Nous évaluerons l'incidence de ces modifications au moment où nous évaluerons l'incidence de la norme dans son ensemble sur nos états financiers ainsi que sur nos activités.

L. Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction de mettre en place et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière afin de fournir une assurance raisonnable que l'information financière communiquée par la Compagnie est fiable et que ses états financiers ont été établis conformément aux normes IFRS.

Au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2020 au 31 mars 2020, aucun changement concernant le contrôle interne de la Compagnie à l'égard de l'information financière n'a eu, ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence significative sur celui-ci.

M. Mesures financières non conformes aux normes IFRS

1. Bénéfice net sous-jacent et bénéfice par action sous-jacent

Le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) et les mesures financières fondées sur celui-ci, y compris le bénéfice par action sous-jacent (la perte par action sous-jacente) et le rendement des capitaux propres sous-jacent, sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) exclut du bénéfice net déclaré (de la perte nette déclarée) l'incidence des éléments suivants, qui viennent créer de la volatilité dans nos résultats en vertu des normes IFRS et qui, lorsqu'ils sont exclus, aident à expliquer nos résultats d'une période à l'autre :

- a) l'incidence des marchés qui diffère de nos hypothèses les plus probables, qui comprend : i) l'incidence des rendements des marchés des actions, déduction faite des couvertures, pour lesquels nos hypothèses les plus probables sont d'environ 2 % par trimestre; l'incidence comprend également l'incidence du risque de corrélation inhérent à notre programme de couverture, qui correspond à l'écart entre le rendement des fonds sous-jacents de produits offrant des garanties et le rendement des actifs dérivés servant à couvrir ces garanties; ii) l'incidence des variations des taux d'intérêt au cours de la période de présentation de l'information financière et des variations des taux d'intérêt sur la valeur des instruments dérivés utilisés dans le cadre de nos programmes de couverture, y compris les variations des écarts de taux et des écarts de swap, ainsi que des variations des taux de réinvestissement présumés des placements à revenu fixe utilisés dans la détermination des provisions techniques; et iii) l'incidence des variations de la juste valeur des immeubles de placement pour la période de présentation de l'information financière;
- b) les modifications des hypothèses et mesures de la direction, qui comprennent : i) l'incidence des révisions des méthodes et des hypothèses utilisées pour déterminer nos passifs relatifs aux contrats d'assurance et aux contrats de placement; et ii) l'incidence des mesures prises par la direction au cours de la période considérée, désignées par le terme « mesures de la direction », sur les contrats d'assurance et les contrats de placement, qui inclut, par exemple, les changements de prix applicables aux contrats en vigueur, les nouvelles ententes ou les ententes révisées de réassurance relatives à des affaires en vigueur, et les changements significatifs apportés aux politiques de placement concernant les actifs soutenant nos passifs;
- c) d'autres ajustements :
 - i) certaines couvertures du Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture – cet ajustement améliore la comparabilité de notre bénéfice net d'une période à l'autre étant donné qu'il réduit la volatilité dans la mesure où celle-ci sera contrebalancée sur la durée des couvertures;
 - ii) les ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS réglés à même les actions de la MFS, comptabilisés à titre de passifs et évalués à la juste valeur pour chaque période de présentation de l'information financière jusqu'à ce qu'ils soient acquis, exercés et rachetés – ces ajustements améliorent la comparabilité des résultats de la MFS avec ceux des gestionnaires d'actifs inscrits en Bourse aux États-Unis;

- iii) les coûts liés aux acquisitions, intégrations et restructurations (incluant les incidences liées à l'acquisition et à l'intégration des entités acquises);
- iv) d'autres éléments de nature inhabituelle ou exceptionnelle.

Tous les facteurs dont il est question dans le présent document et qui ont une incidence sur notre bénéfice net sous-jacent s'appliquent également au bénéfice net déclaré.

Dans le présent document, tous les montants présentés au titre du bénéfice par action tiennent compte de la dilution, sauf indication contraire. Comme il est indiqué ci-dessous, le bénéfice par action sous-jacent exclut l'incidence dilutive des instruments convertibles.

Le tableau ci-après présente les montants exclus de notre bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) et de notre bénéfice par action sous-jacent, ainsi qu'un rapprochement entre ces montants et notre bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) et notre bénéfice par action déclaré selon les normes IFRS.

Rapprochements de certaines mesures du bénéfice net

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Résultats trimestriels		
	T1 20	T4 19	T1 19
Bénéfice net déclaré	391	719	623
Incidence des marchés			
Incidence des marchés des actions			
Incidence des variations des marchés des actions	(303)	36	68
Incidence du risque de corrélation	(57)	4	(10)
Incidence des marchés des actions	(360)	40	58
Incidence des taux d'intérêt ¹⁾			
Incidence des variations des taux d'intérêt	(87)	18	(122)
Incidence des variations des écarts de taux	127	—	(27)
Incidence des variations des écarts de swap	39	(29)	16
Incidence des taux d'intérêt	79	(11)	(133)
Incidence des variations de la juste valeur des immeubles de placement	(12)	(11)	6
À déduire : Incidence des marchés	(293)	18	(69)
À déduire : Modifications des hypothèses et mesures de la direction	(53)	(15)	(11)
Autres ajustements			
Certaines couvertures du Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture	(1)	4	1
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS	10	(37)	(8)
Acquisitions, intégrations et restructurations ²⁾	(42)	(43)	(7)
À déduire : Total des autres ajustements	(33)	(76)	(14)
Bénéfice net sous-jacent	770	792	717
Bénéfice par action déclaré (dilué) (en dollars)	0,67	1,22	1,04
À déduire : Incidence des marchés (en dollars)	(0,50)	0,03	(0,12)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (en dollars)	(0,09)	(0,03)	(0,02)
Certaines couvertures du Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture (en dollars)	—	0,01	—
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS (en dollars)	0,02	(0,06)	(0,01)
Acquisitions, intégrations et restructurations (en dollars)	(0,07)	(0,07)	(0,01)
Incidence des titres convertibles sur le bénéfice dilué par action (en dollars)	—	—	—
Bénéfice par action sous-jacent (dilué) (en dollars)	1,31	1,34	1,20

¹⁾ Notre exposition aux taux d'intérêt varie en fonction du type de produit, de la branche d'activité et de l'emplacement géographique. Étant donné la nature à long terme de nos activités, notre sensibilité aux taux d'intérêt à long terme est plus élevée.

²⁾ Les montants comprennent les coûts d'acquisition liés à l'acquisition de BGO ainsi qu'à la transaction InfraRed en cours, notamment la désactualisation de l'option de vente et du passif au titre des paiements différés de 10 M\$ et de 8 M\$ au premier trimestre de 2020 et au quatrième trimestre de 2019, respectivement. En raison de divers projets en cours lancés au quatrième trimestre de 2019 en vue de simplifier notre structure organisationnelle et de réaliser des gains d'efficacité, avons également comptabilisé une charge de restructuration de 28 M\$ au premier trimestre de 2020 et de 25 M\$ au quatrième trimestre de 2019.

2. Mesures additionnelles non conformes aux normes IFRS

La direction a également recours aux mesures financières non conformes aux normes IFRS suivantes :

Rendement des capitaux propres. Les normes IFRS n'exigent pas le calcul du rendement des capitaux propres; par conséquent, aucune mesure comparable n'existe en vertu des normes IFRS. Pour déterminer le rendement des capitaux propres déclaré et le rendement des capitaux propres sous-jacent, respectivement, le bénéfice net déclaré (la perte nette déclarée) et le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) sont divisés par le total moyen pondéré des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période. Le rendement des capitaux propres trimestriels est annualisé.

Ratio de levier financier. Ce ratio de la dette totale sur le total du capital représente le ratio de la dette et des actions privilégiées sur le total du capital, où la dette se compose de tous les titres de créance admissibles en tant que capital. Les titres de créance admissibles en tant que capital se composent pour leur part des titres de créance subordonnés et des instruments de capital novateurs.

Ratio de distribution. Ce ratio représente le ratio des dividendes versés par action sur le bénéfice par action sous-jacent dilué de la période.

Souscriptions. Au Canada, les souscriptions d'assurance comprennent les souscriptions d'assurance individuelle et de garanties collectives; les souscriptions de produits de gestion de patrimoine comprennent les souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine et les souscriptions enregistrées par les RCR. Aux États-Unis, les souscriptions d'assurance comprennent les souscriptions des Garanties collectives. En Asie, les souscriptions d'assurance comprennent les souscriptions d'assurance individuelle et collective réalisées par nos filiales, ainsi que par nos coentreprises et entreprises associées, en fonction de notre pourcentage de participation, aux Philippines, en Indonésie, en Inde, en Chine, en Malaisie et au Vietnam, ainsi que les souscriptions enregistrées par la Division International et à Hong Kong; les souscriptions de produits de gestion de patrimoine comprennent les souscriptions de produits de gestion de patrimoine à Hong Kong, les souscriptions de titres de fonds communs de placement aux Philippines, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées par nos coentreprises et entreprises associées en Inde et en Chine, et les souscriptions d'Aditya Birla Sun Life AMC Limited au chapitre des fonds communs de placement d'actions et de titres à revenu fixe, en fonction de notre pourcentage de participation, y compris les souscriptions réalisées par nos partenaires de distribution du secteur bancaire. Les souscriptions de Gestion d'actifs comprennent les souscriptions (retrées) brutes provenant des particuliers et des Clients institutionnels; les engagements non provisionnés ne sont pas compris dans les souscriptions. Les souscriptions sont également exprimées à un taux de change constant, ce qui constitue une mesure permettant des comparaisons plus efficaces entre différentes périodes, en excluant l'incidence des variations des taux de change découlant de la conversion des monnaies fonctionnelles en dollars canadiens. Il n'y a aucune mesure conforme aux normes IFRS qui soit directement comparable.

Valeur des affaires nouvelles. La valeur des affaires nouvelles représente la valeur actualisée de nos meilleures estimations des bénéfices distribuables futurs, déduction faite du coût du capital, des contrats relatifs aux affaires nouvelles conclus au cours d'une période donnée, exception faite des affaires nouvelles réalisées par notre pilier Gestion d'actifs. Les hypothèses utilisées aux fins de ces calculs sont généralement conformes à celles utilisées lors de l'évaluation de nos passifs relatifs aux contrats d'assurance, hormis le fait que les taux d'actualisation utilisés se rapprochent des attentes théoriques en matière de rendement que pourrait avoir un investisseur en capitaux propres. Le capital requis est fondé sur la valeur la plus élevée entre le ratio d'exploitation cible du TSAV de la Sun Life du Canada et le ratio d'exploitation cible en matière de capital local (propre à un pays). La valeur des affaires nouvelles est une mesure utile pour évaluer la valeur actualisée générée par les contrats relatifs aux affaires nouvelles. Il n'y a aucune mesure conforme aux normes IFRS qui soit directement comparable.

Produits ajustés. Cette mesure constitue une autre mesure des produits et elle permet de procéder à des comparaisons plus efficaces entre différentes périodes en excluant l'incidence : i) des variations des taux de change découlant de la conversion des monnaies fonctionnelles en dollars canadiens aux fins de comparaison (l'« ajustement au titre du change »); ii) des variations de la juste valeur et des taux de change touchant les actifs et les passifs (l'« ajustement au titre de la juste valeur »); et iii) de la réassurance pour les activités assurées des GC du Canada (l'« ajustement au titre de la réassurance aux GC du Canada »).

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels		
	T1 20	T4 19	T1 19
Produits	6 470	8 525	11 392
À déduire : Ajustement au titre du change	88	(24)	—
Ajustement au titre de la juste valeur	(1 809)	(1 380)	4 154
Ajustement au titre de la réassurance aux GC du Canada	(156)	(145)	(143)
Produits ajustés	8 347	10 074	7 381

Primes et versements ajustés. Cette mesure constitue une autre mesure des primes et versements, et elle permet de procéder à des comparaisons plus efficaces entre différentes périodes en excluant l'incidence i) de l'ajustement au titre du change et ii) de l'ajustement au titre de la réassurance aux GC du Canada.

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels		
	T1 20	T4 19	T1 19
Primes et versements	65 201	51 395	42 781
À déduire : Ajustement au titre du change	528	(260)	—
Ajustement au titre de la réassurance aux GC du Canada	(156)	(145)	(143)
Primes et versements ajustés	64 829	51 800	42 924

Ratio de la marge d'exploitation nette avant impôt de la MFS. Ce ratio sert à évaluer la rentabilité de la MFS, et il exclut l'incidence des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS, les produits tirés des placements et certaines commissions versées qui sont de nature compensatoire. Ces commissions sont exclues afin de neutraliser leur incidence sur le ratio de la marge d'exploitation avant impôt, et elles n'ont aucune incidence sur la rentabilité de la MFS. Il n'y a aucune mesure conforme aux normes IFRS qui soit directement comparable.

Marge après impôt des Garanties collectives des États-Unis. Ce ratio nous aide à expliquer nos résultats d'une période à l'autre, et il constitue une mesure de la rentabilité qui présente le bénéfice net sous-jacent lié aux affaires d'assurance collective et d'assurance-maladie en excédent de pertes des États-Unis en tant que pourcentage des primes nettes enregistrées. Ce ratio est calculé en divisant le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) par les primes nettes des quatre derniers trimestres. Il n'y a aucune mesure conforme aux normes IFRS qui soit directement comparable.

Incidence du change. Les éléments ayant une incidence sur nos états consolidés du résultat net, comme les produits, les prestations et charges et le bénéfice net total (la perte nette totale), sont convertis en dollars canadiens aux taux de change moyens pour chaque période. Dans le cas des éléments ayant une incidence sur nos états consolidés de la situation financière, comme l'actif et le passif, les taux de fin de période sont utilisés pour la conversion des devises.

Plusieurs mesures financières conformes aux normes IFRS sont présentées compte tenu de l'ajustement au titre du change afin d'exclure l'incidence du change. Ces mesures sont calculées en fonction du taux de change moyen ou du taux de change de clôture, selon le cas, en vigueur à la date de la période comparative.

Modifications des hypothèses et mesures de la direction. Dans le présent document, l'incidence des modifications des hypothèses et mesures de la direction sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires (après impôt) est incluse dans le bénéfice net déclaré, mais elle est exclue du calcul du bénéfice net sous-jacent, tel qu'il est indiqué à la rubrique C, « Rentabilité », du présent document.

Sensibilités aux prix des biens immobiliers. Les sensibilités aux prix des biens immobiliers sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS pour lesquelles il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS qui soit directement comparable. Il n'est donc pas possible de présenter un rapprochement entre ces montants et les mesures conformes aux normes IFRS les plus directement comparables.

Autres. La direction utilise également les mesures financières non conformes aux normes IFRS suivantes pour lesquelles il n'existe aucune mesure financière conforme aux normes IFRS qui soit comparable : i) les équivalents de primes et de versements SAS, les souscriptions de fonds communs de placement, les souscriptions de parts de fonds gérés, les souscriptions d'assurance et le total des primes et versements; ii) l'actif géré, l'actif des fonds communs de placement, l'actif des fonds gérés, les autres éléments de l'actif géré et l'actif administré; iii) la valeur des affaires nouvelles, qui est utilisée pour mesurer la rentabilité globale estimative des nouvelles souscriptions et qui est fondée sur des calculs actuariels; et iv) les modifications des hypothèses et mesures de la direction, qui sont une composante de l'information fournie sur nos sources de bénéfices. Les sources de bénéfices constituent un choix de présentation de nos états consolidés du résultat net permettant de dégager et de quantifier les diverses sources de bénéfices. Le BSIF, principal organisme de réglementation de la Compagnie, oblige cette dernière à présenter ses sources de bénéfices.

N. Énoncés prospectifs

À l'occasion, la Compagnie présente, verbalement ou par écrit, des énoncés prospectifs au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document comprennent i) les énoncés se rapportant à nos stratégies; ii) les énoncés se rapportant à nos initiatives de croissance et autres objectifs d'affaires; iii) les énoncés se rapportant à notre fourchette d'imposition prévue pour les exercices à venir; iv) les énoncés se rapportant à la transaction InfraRed en cours; v) les énoncés présentés à la rubrique H, « Gestion du risque – 1 – Sensibilités au risque de marché et Sensibilités aux taux d'intérêt et 2 – Sensibilités aux écarts de taux et aux écarts de swap » du présent document; vi) les énoncés de nature prévisionnelle ou dont la réalisation est tributaire, ou qui font mention de conditions ou d'événements futurs; et vii) les énoncés qui renferment des mots ou expressions tels que « atteindre », « viser », « ambition », « prévoir », « aspirer à », « hypothèse », « croire », « pourrait », « estimer », « s'attendre à », « but », « avoir l'intention de », « peut », « objectif », « initiatives », « perspectives », « planifier », « projeter », « chercher à », « devrait », « stratégie », « s'efforcer de », « cibler », « fera », ou d'autres expressions semblables. Entrent dans les énoncés prospectifs les possibilités et hypothèses présentées relativement à nos résultats d'exploitation futurs. Ces énoncés font état de nos attentes, estimations et prévisions actuelles en ce qui concerne les événements futurs, et non de faits passés, et ils pourraient changer, particulièrement en raison de la pandémie de COVID-19 qui sévit actuellement et qui évolue ainsi que de son incidence sur l'économie mondiale et de ses répercussions incertaines sur nos activités.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie des résultats futurs et comportent des risques et des incertitudes dont la portée est difficile à prévoir. Les résultats et la valeur pour l'actionnaire futurs pourraient différer sensiblement de ceux qui sont présentés dans les énoncés prospectifs en raison, notamment, de l'incidence de la pandémie de COVID-19 et de la conjoncture économique connexe sur nos activités, notre liquidité, notre situation financière ou nos résultats financiers et des facteurs traités aux rubriques C, « Rentabilité – 5 – Impôt sur le résultat », E, « Solidité financière » et H, « Gestion du risque » du présent document et à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de 2019 de la FSL inc., et des facteurs décrits dans d'autres documents déposés par la FSL inc. auprès des autorités canadiennes et américaines de réglementation des valeurs mobilières, que l'on peut consulter au www.sedar.com et au www.sec.gov, respectivement.

Les facteurs de risque importants qui pourraient faire en sorte que nos hypothèses et estimations, ainsi que nos attentes et nos prévisions, soient inexactes et que les résultats ou événements réels diffèrent de façon significative de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs présentés dans le présent document sont indiqués ci-après. La réalisation de nos énoncés prospectifs dépend essentiellement du rendement de notre entreprise, qui est assujéti à de nombreux risques que la pandémie de COVID-19 actuelle ainsi que l'incertitude entourant sa durée et son incidence sont venues accroître. Les facteurs susceptibles d'entraîner un écart significatif entre les résultats réels et les résultats escomptés comprennent notamment : **les risques de marché** – les risques liés au rendement des marchés des actions; à la fluctuation ou à la volatilité des taux d'intérêt, des écarts de taux et des écarts de swap; aux placements immobiliers; et aux fluctuations des taux de change; **les risques d'assurance** – les risques liés au comportement des titulaires de contrat, aux résultats enregistrés au chapitre de la mortalité, aux résultats enregistrés au chapitre de la morbidité et à la longévité; à la conception des produits et à la fixation des prix; à l'incidence de dépenses futures plus élevées que prévu; et à la disponibilité, au coût et à l'efficacité de la réassurance; **les risques de crédit** – les risques liés aux émetteurs des titres de notre portefeuille de placements, aux débiteurs, aux titres structurés, aux réassureurs, aux contreparties, à d'autres institutions financières et à d'autres entités; **les risques d'entreprise et risques stratégiques** – les risques liés aux conjonctures économique et politique mondiales; à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies d'entreprise; aux changements se produisant dans les canaux de distribution ou le comportement des Clients, y compris les risques liés aux pratiques commerciales des intermédiaires et des agents; à l'incidence de la concurrence; au rendement de nos placements et des portefeuilles de placements qui sont gérés pour les Clients, tels que les fonds distincts et les fonds communs de placement; à l'évolution des environnements juridique et réglementaire, y compris les exigences en matière de capital et les lois fiscales; à l'environnement, ainsi qu'aux lois et aux règlements en matière environnementale; **les risques opérationnels** – les risques liés aux atteintes à la sécurité informatique et à la protection des renseignements personnels et aux défaillances à ces égards, y compris les cyberattaques; à notre capacité d'attirer et de fidéliser des employés; à l'observation des exigences réglementaires et prévues par la loi et aux pratiques commerciales, y compris l'incidence des demandes de renseignements et des enquêtes liées à la réglementation; à la réalisation des fusions, des acquisitions, des investissements stratégiques et des cessions, et aux activités d'intégration qui s'y rattachent; à notre infrastructure de technologies de l'information; aux défaillances des systèmes informatiques et des technologies fonctionnant sur Internet; à la dépendance à l'égard de relations avec des tiers, y compris les contrats d'impartition; à la poursuite des affaires; aux erreurs de modélisation; à la gestion de l'information; **les risques de liquidité** – la possibilité que nous soyons dans l'incapacité de financer la totalité de nos engagements en matière de flux de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance; et **les autres risques** – aux questions d'ordre fiscal, y compris les estimations faites et le jugement exercé dans le calcul des impôts; à nos activités internationales, y compris nos coentreprises; aux conditions de marché ayant une incidence sur notre situation sur le plan du capital ou sur notre capacité à mobiliser des capitaux; à la révision à la baisse des notations de solidité financière ou de crédit; et à l'incidence des fusions, des acquisitions et des cessions.

Les facteurs de risque suivants sont liés à l'acquisition d'une participation majoritaire dans la société InfraRed Capital Partners, et pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos énoncés prospectifs : 1) la capacité des parties à conclure la transaction; 2) l'incapacité des parties d'obtenir les consentements et les approbations exigés ou de satisfaire aux conditions permettant de réaliser la transaction en temps opportun, ou de simplement la réaliser; 3) notre capacité à tirer parti des avantages financiers et stratégiques de la transaction; et 4) l'incidence de l'annonce de la transaction sur la Sun Life et InfraRed Capital Partners. Tous ces risques pourraient avoir des répercussions sur nos relations d'affaires (y compris les relations avec des employés, des Clients, des distributeurs et des partenaires futurs et éventuels) et pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, notre situation financière et nos perspectives actuelles et futures.

La Compagnie ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser ses énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou par suite d'événements imprévus, à moins que la loi ne l'exige.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET

Pour les trimestres clos les

(non audité, en millions de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)	31 mars 2020	31 mars 2019
Produits		
Primes		
Montant brut	5 739 \$	4 942 \$
À déduire : primes cédées	593	572
Primes nettes	5 146	4 370
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements) :		
Produits d'intérêts et autres produits tirés des placements	1 424	1 398
Variations de la juste valeur et des taux de change touchant les actifs et les passifs (note 4)	(1 809)	4 154
Profits nets (pertes nettes) sur les actifs disponibles à la vente	70	23
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements)	(315)	5 575
Produits tirés des honoraires (note 8)	1 639	1 447
Total des produits	6 470	11 392
Prestations et charges		
Montant brut des règlements et des prestations versés (note 6)	4 418	4 120
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance (note 6)	(231)	4 640
Diminution (augmentation) des actifs au titre des cessions de réassurance (note 6)	(51)	(21)
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats de placement (note 6)	7	24
Charges (recouvrements) de réassurance (note 7)	(531)	(508)
Commissions	648	564
Transfert net aux (des) fonds distincts (note 11)	(386)	(85)
Charges d'exploitation	1 733	1 668
Taxes sur primes	108	100
Charges d'intérêts	90	88
Total des prestations et charges	5 805	10 590
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	665	802
À déduire : charge (économie) d'impôt sur le résultat (note 9)	279	88
Bénéfice net total (perte nette totale)	386	714
À déduire : bénéfice net (perte nette) attribuable aux titulaires de contrat avec participation	(35)	67
bénéfice net (perte nette) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	6	—
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	415	647
À déduire : dividendes aux actionnaires privilégiés	24	24
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	391 \$	623 \$
Taux de change moyens des périodes de présentation de l'information financière :	Dollar américain	
	1,34	1,33
Bénéfice (perte) par action (note 13)		
De base	0,67 \$	1,04 \$
Dilué(e)	0,67 \$	1,04 \$
Dividendes par action ordinaire	0,550 \$	0,500 \$

Les notes ci-après font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour les trimestres clos les

(non audité, en millions de dollars canadiens)	31 mars 2020	31 mars 2019
Bénéfice net total (perte nette totale)	386 \$	714 \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), nets d'impôt :		
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat :		
Variation des profits (pertes) de change latent(e)s :		
Profits (pertes) latent(e)s	1 044	(280)
Variation des profits (pertes) latent(e)s sur les actifs disponibles à la vente :		
Profits (pertes) latent(e)s	(240)	269
Reclassements en résultat net	(56)	(18)
Variation des profits (pertes) latent(e)s sur les couvertures de flux de trésorerie :		
Profits (pertes) latent(e)s	23	14
Reclassements en résultat net	(44)	(8)
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) des coentreprises et des entreprises associées :		
Profits (pertes) latent(e)s	64	28
Total des éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat	791	5
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat :		
Réévaluation des régimes à prestations déterminées	119	(43)
Total des éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat	119	(43)
Total des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	910	(38)
Total du bénéfice global (de la perte globale)	1 296	676
À déduire : bénéfice global (perte globale) attribuable aux titulaires de contrat avec participation	(27)	66
bénéfice global (perte globale) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	6	—
Bénéfice global (perte globale) attribuable aux actionnaires	1 317 \$	610 \$

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT INCLUS DANS LES AUTRES ÉLÉMENTS DE BÉNÉFICE GLOBAL

Pour les trimestres clos les

(non audité, en millions de dollars canadiens)	31 mars 2020	31 mars 2019
Économie (charge) d'impôt sur le résultat :		
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat :		
Profits (pertes) de change latent(s)	(1) \$	— \$
Profits (pertes) latent(e)s sur les actifs disponibles à la vente	45	(62)
Reclassements en résultat net liés aux actifs disponibles à la vente	15	4
Profits (pertes) latent(e)s sur les couvertures de flux de trésorerie	11	(5)
Reclassements en résultat net liés aux couvertures de flux de trésorerie	(3)	3
Total des éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat	67	(60)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat :		
Réévaluation des régimes à prestations déterminées	(39)	20
Total des éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat	(39)	20
Total de l'économie (de la charge) d'impôt sur le résultat incluse dans les autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	28 \$	(40) \$

Les notes ci-après font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(non audité, en millions de dollars canadiens)	Au 31 mars 2020	Au 31 décembre 2019
Actif		
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme (note 4)	9 548 \$	9 575 \$
Titres de créance (note 4)	84 599	81 606
Titres de capitaux propres (note 4)	4 605	4 787
Prêts hypothécaires et autres prêts	50 253	48 222
Actifs dérivés	3 128	1 548
Autres placements (note 4)	5 795	5 357
Avances sur contrats	3 324	3 218
Immeubles de placement (note 4)	7 359	7 306
Placements	168 611	161 619
Autres actifs	5 564	5 216
Actifs au titre des cessions de réassurance (note 6)	4 357	4 024
Actifs d'impôt différé	1 606	1 455
Immobilisations incorporelles	2 184	2 083
Goodwill	6 044	5 832
Total de l'actif du fonds général	188 366	180 229
Placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts (note 11)	102 824	116 973
Total de l'actif	291 190 \$	297 202 \$
Passif et capitaux propres		
Passif		
Passifs relatifs aux contrats d'assurance (note 6)	135 252 \$	131 184 \$
Passifs relatifs aux contrats de placement (note 6)	3 120	3 116
Passifs dérivés	4 509	2 040
Passifs d'impôt différé	313	406
Autres passifs	15 865	14 937
Déventures de premier rang	500	500
Titres de créance subordonnés	3 539	3 538
Total du passif du fonds général	163 098	155 721
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts (note 11)	97 043	110 269
Contrats de placement pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts (note 11)	5 781	6 704
Total du passif	265 922 \$	272 694 \$
Capitaux propres		
Capital social émis et surplus d'apport	10 579 \$	10 619 \$
Bénéfices non distribués attribuables aux actionnaires et cumul des autres éléments du résultat global	13 599	12 779
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	24 178	23 398
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation	1 064	1 091
Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	26	19
Total des capitaux propres	25 268 \$	24 508 \$
Total du passif et des capitaux propres	291 190 \$	297 202 \$

Taux de change à la clôture des périodes de présentation de l'information financière : Dollar américain 1,41 1,30

Les notes ci-après font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Approuvé au nom du conseil d'administration le 5 mai 2020.



Dean A. Connor
Président et chef de la direction



Sara Grootwassink Lewis
Administratrice

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Pour les trimestres clos les

(non audité, en millions de dollars canadiens)	31 mars 2020	31 mars 2019
Actionnaires :		
Actions privilégiées		
Solde, au début et à la fin	2 257 \$	2 257 \$
Actions ordinaires (note 10)		
Solde, au début	8 289	8 419
Options sur actions exercées	9	10
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	(50)	(54)
Solde, à la fin	8 248	8 375
Surplus d'apport		
Solde, au début	73	73
Paiements fondés sur des actions	3	3
Options sur actions exercées	(2)	(2)
Solde, à la fin	74	74
Bénéfices non distribués		
Solde, au début, selon la présentation antérieure	11 318	11 267
Ajustement découlant d'un changement de méthode comptable (note 2)	—	(22)
Solde, au début, compte tenu du changement de méthode comptable	11 318	11 245
Bénéfice net (perte nette)	415	647
Dividendes sur actions ordinaires	(323)	(299)
Dividendes sur actions privilégiées	(24)	(24)
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation (note 10)	(150)	(146)
Solde, à la fin	11 236	11 423
Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale), nets d'impôt (note 14)		
Solde, au début	1 461	1 690
Total des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) pour la période	902	(37)
Solde, à la fin	2 363	1 653
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires, à la fin	24 178 \$	23 782 \$
Titulaires de contrat avec participation :		
Solde, au début	1 091 \$	864 \$
Bénéfice net (perte nette)	(35)	67
Total des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) pour la période (note 14)	8	(1)
Total des capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation, à la fin	1 064 \$	930 \$
Participations ne donnant pas le contrôle :		
Solde, au début	19 \$	— \$
Bénéfice net (perte nette)	6	—
Apport additionnel	1	—
Total des capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle, à la fin	26 \$	— \$
Total des capitaux propres	25 268 \$	24 712 \$

Les notes ci-après font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les trimestres clos les

(non audité, en millions de dollars canadiens)	31 mars 2020	31 mars 2019
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	665 \$	802 \$
Ajustements :		
Charges d'intérêts liées aux activités de financement	55	66
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et aux contrats de placement	(224)	4 664
Diminution (augmentation) des actifs au titre des cessions de réassurance	(51)	(21)
(Profits réalisés et latents) pertes réalisées et latentes et variations des taux de change touchant les placements	1 739	(4 177)
Cessions, échéances et remboursements de placements	18 836	16 408
Achats de placements	(20 111)	(17 790)
Impôt sur le résultat reçu (payé)	(85)	(230)
Titrisation de prêts hypothécaires (note 4)	87	96
Autres activités d'exploitation	(828)	(1 045)
Entrées (sorties) nettes liées aux activités d'exploitation	83	(1 227)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
(Achat net) vente nette d'immobilisations corporelles	(37)	(31)
Investissements dans/transactions avec des coentreprises et des entreprises associées	6	14
Dividendes reçus de coentreprises et d'entreprises associées	20	14
Autres activités d'investissement	(86)	(34)
Entrées (sorties) nettes liées aux activités d'investissement	(97)	(37)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Augmentation des emprunts (remboursement d'emprunts)	(56)	3
Émission d'actions ordinaires à l'exercice d'options sur actions	7	8
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation (note 10)	(200)	(200)
Dividendes payés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées	(341)	(319)
Paieement d'obligations locatives	(37)	(29)
Charges d'intérêts payées	(61)	(64)
Entrées (sorties) nettes liées aux activités de financement	(688)	(601)
Variations attribuables aux fluctuations des taux de change	357	(77)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(345)	(1 942)
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets, au début	6 685	7 194
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets, à la fin	6 340	5 252
Titres à court terme, à la fin	3 106	2 944
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets et titres à court terme, à la fin (note 4)	9 446 \$	8 196 \$

Les notes ci-après font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Notes annexes résumées

(Non audité, montants en millions de dollars canadiens, à l'exception des montants par action et sauf indication contraire. Tous les montants présentés en dollars américains sont exprimés en millions de dollars.)

1. Principales méthodes comptables

Description des activités

La Financière Sun Life inc. (la « FSL inc. »), qui est une société inscrite à la Bourse dont le siège social est situé au Canada, est la société de portefeuille qui chapeaute la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie (la « Sun Life du Canada »). La FSL inc. et ses filiales sont désignées collectivement par les expressions « nous » ou « la Compagnie ».

Nos états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*, publiée et adoptée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Nous avons utilisé des méthodes comptables qui correspondent aux méthodes comptables utilisées pour nos états financiers consolidés annuels de 2019, sauf en ce qui touche les exceptions décrites à la note 2 ci-dessous. Les présents états financiers consolidés intermédiaires devraient être lus parallèlement à nos états financiers consolidés annuels de 2019 puisque les états financiers intermédiaires ne contiennent pas toutes les données contenues dans les états financiers consolidés annuels préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'IASB (les « normes IFRS »).

Éléments à considérer relativement à la pandémie de COVID-19

Au début de 2020, le monde a été frappé par la COVID-19, qui a été qualifiée de pandémie mondiale par l'Organisation mondiale de la Santé. L'incidence globale de la pandémie de COVID-19 demeure incertaine, et elle dépend de la progression du virus et des mesures prises par les gouvernements, les entreprises et les particuliers, des facteurs qui pourraient varier d'un pays à l'autre et se traduire par des résultats différents.

L'application de nos méthodes comptables nécessite des estimations, des hypothèses et des jugements, étant donné qu'elles concernent des éléments de nature incertaine. Nous avons établi des procédures afin de nous assurer que nos méthodes comptables sont appliquées de manière cohérente et que les processus de modification des méthodes d'établissement des estimations sont contrôlés et qu'ils sont mis en œuvre de façon appropriée et systématique. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 1 de nos états financiers consolidés annuels de 2019.

2. Changements de méthodes comptables

2.A Normes internationales d'information financière nouvelles et modifiées adoptées en 2020

Nous avons adopté les modifications suivantes le 1^{er} janvier 2020 :

En mars 2018, l'IASB a publié son *Cadre conceptuel de l'information financière révisé* (le « Cadre conceptuel »), qui a remplacé le Cadre conceptuel publié en 2010. Le Cadre conceptuel révisé renferme des définitions révisées d'un actif et d'un passif ainsi que de nouvelles indications sur l'évaluation, la décomptabilisation, la présentation et les informations à fournir, qui doivent être appliquées de manière prospective. L'adoption de ce cadre n'a eu aucune incidence significative sur nos états financiers consolidés.

En octobre 2018, l'IASB a publié *Définition d'une entreprise*, qui a modifié IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*. Ces modifications clarifient la définition d'une entreprise afin d'aider les entités à déterminer si une transaction constitue un regroupement d'entreprises ou une acquisition d'actifs, et elles sont appliquées de manière prospective. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence significative sur nos états financiers consolidés.

En octobre 2018, l'IASB a publié *Définition du terme « significatif » (modifications d'IAS 1 et d'IAS 8)*. Ces modifications viennent clarifier la définition du terme « significatif », et leurs indications facilitent son application uniforme dans les normes IFRS. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence significative sur nos états financiers consolidés.

En septembre 2019, l'IASB a publié un projet sur la réforme des taux d'intérêt de référence, qui comprend des modifications à IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), à IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, et à IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (« IFRS 7 »). Ces modifications clarifient le fait que les entités peuvent continuer à appliquer certaines exigences de comptabilité de couverture en supposant que le taux d'intérêt de référence sur lequel les flux de trésorerie couverts et les flux de trésorerie liés à l'instrument de couverture sont fondés ne sera pas modifié par la réforme des taux d'intérêt de référence. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence significative sur nos états financiers consolidés.

2.B Normes internationales d'information financière nouvelles et modifiées qui devraient être adoptées en 2021 ou par la suite

En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance* (« IFRS 17 »), qui remplacera IFRS 4, *Contrats d'assurance*. IFRS 17 établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication de l'information relatifs aux contrats d'assurance. IFRS 17 exige des entités qu'elles évaluent les passifs relatifs aux contrats d'assurance selon une méthode fondée sur la valeur actuelle liée au respect des obligations en ayant recours à l'un des trois modèles d'évaluation en fonction de la nature des contrats. IFRS 17 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021 et doit être appliquée de façon rétrospective à chaque groupe de contrats d'assurance, à moins que cela soit impraticable. Si, et seulement si, il est impraticable d'appliquer de façon rétrospective IFRS 17 à un groupe de contrats d'assurance, les entités doivent appliquer IFRS 17 selon une approche rétrospective modifiée ou une méthode fondée sur la juste valeur. En juin 2019, l'IASB a publié aux fins de consultation publique un exposé-sondage dans lequel il proposait des modifications ciblées d'IFRS 17. Dans le cadre de cet exposé-sondage, l'IASB a proposé de reporter la date d'entrée en vigueur de la norme de une année pour la faire passer au 1^{er} janvier 2022, en plus de prolonger l'option de report d'IFRS 9 pour les assureurs jusqu'à cette même date.

En mars 2020, l'IASB a provisoirement décidé de reporter la date d'entrée en vigueur de la norme de une année additionnelle pour la faire passer au 1^{er} janvier 2023, en plus de prolonger l'option de report d'IFRS 9 pour les assureurs jusqu'à cette même date. L'IASB a terminé ses délibérations au sujet de l'exposé-sondage, et elle prévoit de publier les modifications finales d'IFRS 17 en juin 2020. IFRS 17 aura une incidence sur notre comptabilisation des contrats d'assurance et sur la présentation de notre rendement financier dans nos états consolidés du résultat net. Nous évaluons actuellement l'incidence qu'aura IFRS 17 sur nos états financiers consolidés.

3. Information sectorielle

La Compagnie compte cinq secteurs d'activité à présenter : Canada, États-Unis, Gestion d'actifs, Asie et Organisation internationale. Ces secteurs d'activité exercent leurs activités dans le domaine des services financiers et ils reflètent notre structure de gestion et notre information financière interne. Sous Organisation internationale sont groupés les résultats de notre division au Royaume-Uni et des Services de soutien généraux, qui comprennent les activités liées au portefeuille fermé de réassurance ainsi que les produits tirés des placements, les charges, le capital et les autres éléments qui ne sont pas attribués à nos autres organisations.

Les produits de nos secteurs d'activité proviennent surtout des affaires liées à l'assurance-vie et à l'assurance-maladie, à la gestion de placements et aux rentes, ainsi qu'aux fonds communs de placement. Les produits non attribués aux divisions stratégiques proviennent principalement des placements et du résultat sur le capital de l'Organisation internationale. Les opérations entre les secteurs sont réalisées dans des conditions de concurrence normale et les prix, établis en conséquence, comme c'est le cas pour les opérations avec des tiers.

Les charges de chaque secteur d'activité peuvent inclure des coûts directement engagés ou des services directement fournis au nom du secteur au niveau de l'entreprise. En ce qui a trait aux coûts qui ne sont pas directement imputables à l'un de nos secteurs d'activité, nous avons recours à un cadre de communication de l'information à la direction qui utilise des hypothèses, des jugements et des méthodes pour attribuer les coûts généraux et les charges indirectes à nos secteurs d'activité.

Les opérations intersectorielles se composent principalement de conventions de financement interne évaluées à la juste valeur en cours au moment de leur négociation, tandis que les produits intersectoriels tirés des placements se composent principalement d'intérêts versés par les États-Unis à l'Organisation internationale. Pour leur part, les produits intersectoriels tirés des honoraires se composent principalement d'honoraires de gestion d'actifs versés à Gestion d'actifs par nos secteurs d'activité, ainsi que d'honoraires liés à la distribution de produits versés par Gestion d'actifs à l'Asie. Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2020, Gestion SLC recueille les produits tirés des honoraires et engage les charges opérationnelles liées à la gestion de l'actif du fonds général. Les opérations intersectorielles sont éliminées dans la colonne Ajustements de consolidation des tableaux qui suivent.

La direction considère que les Clients externes sont des particuliers et des entreprises. Nous ne dépendons pas d'un Client en particulier, car aucun n'est important individuellement pour nos activités.

Les résultats par secteur pour les trimestres clos les 31 mars s'établissent comme suit :

	Canada	États-Unis	Gestion d'actifs ¹⁾	Asie	Organisation internationale	Ajustements de consolidation ¹⁾	Total
2020							
Montant brut des primes :							
Rentes	427 \$	— \$	— \$	30 \$	3 \$	— \$	460 \$
Assurance-vie	1 276	398	—	901	22	—	2 597
Assurance-maladie	1 518	1 147	—	13	4	—	2 682
Montant brut total des primes	3 221	1 545	—	944	29	—	5 739
À déduire : primes cédées	374	166	—	49	4	—	593
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements)	(743)	658	(14)	(154)	(51)	(11)	(315)
Produits tirés des honoraires	341	20	1 185	136	28	(71)	1 639
Total des produits	2 445	2 057	1 171	877	2	(82)	6 470
À déduire :							
Total des prestations et charges	2 300	1 845	846	815	81	(82)	5 805
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	177	48	80	7	(33)	—	279
Bénéfice net total (perte nette totale)	(32) \$	164 \$	245 \$	55 \$	(46) \$	— \$	386 \$
À déduire :							
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux titulaires de contrat avec participation	10	—	—	(45)	—	—	(35)
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	6	—	—	—	6
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	(42) \$	164 \$	239 \$	100 \$	(46) \$	— \$	415 \$
2019							
Montant brut des primes :							
Rentes	398 \$	1 \$	— \$	— \$	6 \$	— \$	405 \$
Assurance-vie	1 248	407	—	396	23	—	2 074
Assurance-maladie	1 402	1 047	—	10	4	—	2 463
Montant brut total des primes	3 048	1 455	—	406	33	—	4 942
À déduire : primes cédées	362	155	—	50	5	—	572
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements)	3 243	892	28	1 014	406	(8)	5 575
Produits tirés des honoraires	308	21	1 023	126	35	(66)	1 447
Total des produits	6 237	2 213	1 051	1 496	469	(74)	11 392
À déduire :							
Total des prestations et charges	5 966	2 057	774	1 402	465	(74)	10 590
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	(32)	32	58	13	17	—	88
Bénéfice net total (perte nette totale)	303 \$	124 \$	219 \$	81 \$	(13) \$	— \$	714 \$
À déduire :							
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux titulaires de contrat avec participation	66	—	—	1	—	—	67
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	237 \$	124 \$	219 \$	80 \$	(13) \$	— \$	647 \$

¹⁾ Représente un changement de présentation de notre secteur Gestion d'actifs avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2020. Nous avons mis à jour les données de la période précédente afin de refléter ce changement de présentation.

4. Total des placements et produits nets tirés des placements connexes

4.A Classement des actifs

La valeur comptable des titres de créance, des titres de capitaux propres et des autres placements présentés dans nos états consolidés intermédiaires de la situation financière s'établit comme suit :

Aux	À la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Autres ¹⁾	Total
31 mars 2020				
Titres de créance	70 714 \$	13 885 \$	— \$	84 599 \$
Titres de capitaux propres	4 304 \$	301 \$	— \$	4 605 \$
Autres placements	3 250 \$	965 \$	1 580 \$	5 795 \$
31 décembre 2019				
Titres de créance	67 894 \$	13 712 \$	— \$	81 606 \$
Titres de capitaux propres	4 474 \$	313 \$	— \$	4 787 \$
Autres placements	3 016 \$	813 \$	1 528 \$	5 357 \$

¹⁾ La colonne Autres regroupe principalement les placements comptabilisés suivant la méthode de la mise en équivalence.

4.B Variations de la juste valeur et des taux de change touchant les actifs et les passifs

Les variations de la juste valeur et des taux de change touchant les actifs et les passifs présentés dans nos états consolidés intermédiaires du résultat net s'établissent comme suit :

	Pour les trimestres clos les	
	31 mars 2020	31 mars 2019
Variation de la juste valeur :		
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	2 \$	(2) \$
Titres de créance	(1 145)	2 907
Titres de capitaux propres	(784)	421
Placements dérivés	(332)	806
Autres placements	(63)	49
Total de la variation de la valeur d'actifs et de passifs à la juste valeur par le biais du résultat net	(2 322)	4 181
Variations de la juste valeur des immeubles de placement	2	133
Profits (pertes) de change ¹⁾	511	(160)
Variations de la juste valeur et des taux de change touchant les actifs et les passifs	(1 809) \$	4 154 \$

¹⁾ Principalement attribuables à la conversion des actifs disponibles à la vente ainsi qu'aux prêts hypothécaires et autres prêts libellés en monnaies étrangères. Les montants compensatoires liés aux dérivés de change sont inclus dans la variation de la juste valeur des instruments dérivés.

4.C Perte de valeur des actifs disponibles à la vente

Nous avons comptabilisé des pertes de valeur de 3 \$ relativement à des actifs disponibles à la vente au cours du trimestre clos le 31 mars 2020 (15 \$ au cours du trimestre clos le 31 mars 2019).

4.D Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme

La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les titres à court terme présentés dans nos états consolidés intermédiaires de la situation financière ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie nets et les titres à court terme présentés dans nos tableaux consolidés intermédiaires des flux de trésorerie s'établissent comme suit :

Aux	31 mars 2020	31 décembre 2019	31 mars 2019
Trésorerie	2 134 \$	1 656 \$	1 766 \$
Équivalents de trésorerie	4 308	5 059	3 660
Titres à court terme	3 106	2 860	2 944
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	9 548	9 575	8 370
À déduire : découverts bancaires comptabilisés dans les autres passifs	102	30	174
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets et titres à court terme	9 446 \$	9 545 \$	8 196 \$

4.E Titrisation de prêts hypothécaires

Nous titrisons certains prêts hypothécaires commerciaux assurés à taux fixe comme expliqué à la note 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2019.

La valeur comptable et la juste valeur des prêts hypothécaires titrisés s'établissaient à 1 663 \$ et à 1 712 \$, respectivement, au 31 mars 2020 (1 587 \$ et 1 592 \$, respectivement, au 31 décembre 2019). La valeur comptable et la juste valeur des passifs connexes s'établissaient à 1 802 \$ et à 1 896 \$, respectivement, au 31 mars 2020 (1 715 \$ et 1 734 \$, respectivement, au 31 décembre 2019). La valeur comptable des titres adossés à des créances du compte de réinvestissement du capital s'établissait à 133 \$ et à 124 \$ au 31 mars 2020 et au 31 décembre 2019, respectivement. Le compte de réinvestissement du capital ne comprenait pas de trésorerie ni d'équivalents de trésorerie au 31 mars 2020 et au 31 décembre 2019.

La juste valeur des emprunts garantis liés à la titrisation de prêts hypothécaires est calculée selon les méthodes et les hypothèses relatives aux titres adossés à des créances décrites à la note 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2019. La juste valeur de ces passifs était classée au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs au 31 mars 2020 et au 31 décembre 2019.

4.F Évaluation de la juste valeur

Se reporter à la note 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2019 pour avoir des précisions sur les méthodes et hypothèses relatives à la juste valeur des actifs et des passifs comptabilisés à la juste valeur ainsi que de l'information sur les données d'entrée non observables, les sensibilités et les processus d'évaluation des actifs de niveau 3.

4.F.i Hiérarchie des justes valeurs

Les tableaux suivants présentent nos actifs et nos passifs comptabilisés à la juste valeur sur une base récurrente selon leur niveau de hiérarchie.

Aux	31 mars 2020				31 décembre 2019			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actif								
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	8 943 \$	605 \$	— \$	9 548 \$	9 044 \$	531 \$	— \$	9 575 \$
Titres de créance – à la juste valeur par le biais du résultat net	1 931	68 578	205	70 714	1 641	66 005	248	67 894
Titres de créance – disponibles à la vente	981	12 851	53	13 885	1 363	12 299	50	13 712
Titres de capitaux propres – à la juste valeur par le biais du résultat net	2 110	1 991	203	4 304	1 868	2 418	188	4 474
Titres de capitaux propres – disponibles à la vente	128	135	38	301	152	126	35	313
Actifs dérivés	23	3 105	—	3 128	20	1 528	—	1 548
Autres placements	1 031	431	2 753	4 215	1 000	384	2 445	3 829
Immeubles de placement	—	—	7 359	7 359	—	—	7 306	7 306
Total des placements	15 147 \$	87 696 \$	10 611 \$	113 454 \$	15 088 \$	83 291 \$	10 272 \$	108 651 \$
Placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	22 352	79 937	535	102 824	26 380	90 044	549	116 973
Total des actifs évalués à la juste valeur	37 499 \$	167 633 \$	11 146 \$	216 278 \$	41 468 \$	173 335 \$	10 821 \$	225 624 \$
Passif								
Passifs relatifs aux contrats de placement	— \$	— \$	2 \$	2 \$	— \$	— \$	2 \$	2 \$
Passifs dérivés	78	4 431	—	4 509	14	2 026	—	2 040
Passif au titre de l'option de vente	—	—	1 043	1 043	—	—	956	956
Total des passifs évalués à la juste valeur	78 \$	4 431 \$	1 045 \$	5 554 \$	14 \$	2 026 \$	958 \$	2 998 \$

Au poste Titres de créance – à la juste valeur par le biais du résultat net sont regroupés les titres suivants :

Aux	31 mars 2020				31 décembre 2019			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Gouvernement du Canada	— \$	3 819 \$	14 \$	3 833 \$	— \$	3 875 \$	15 \$	3 890 \$
Gouvernements provinciaux et municipalités du Canada	—	14 679	—	14 679	—	13 811	15	13 826
Gouvernements et organismes américains	1 931	160	1	2 092	1 641	106	1	1 748
Autres gouvernements étrangers	—	5 329	—	5 329	—	5 172	9	5 181
Sociétés	—	38 492	169	38 661	—	37 508	173	37 681
Titres adossés à des créances :								
Titres adossés à des prêts hypothécaires commerciaux	—	1 904	6	1 910	—	1 753	6	1 759
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels	—	2 499	—	2 499	—	2 176	—	2 176
Titres garantis par des créances	—	178	—	178	—	157	—	157
Autres	—	1 518	15	1 533	—	1 447	29	1 476
Total des titres de créance – à la juste valeur par le biais du résultat net	1 931 \$	68 578 \$	205 \$	70 714 \$	1 641 \$	66 005 \$	248 \$	67 894 \$

Au poste Titres de créance – disponibles à la vente sont regroupés les titres suivants :

Aux	31 mars 2020				31 décembre 2019			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Gouvernement du Canada	— \$	2 593 \$	— \$	2 593 \$	— \$	2 556 \$	— \$	2 556 \$
Gouvernements provinciaux et municipalités du Canada	—	1 177	—	1 177	—	1 139	—	1 139
Gouvernements et organismes américains	981	—	—	981	1 363	—	—	1 363
Autres gouvernements étrangers	—	789	1	790	—	735	1	736
Sociétés	—	5 341	48	5 389	—	5 039	45	5 084
Titres adossés à des créances :								
Titres adossés à des prêts hypothécaires commerciaux	—	858	—	858	—	777	—	777
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels	—	417	—	417	—	362	—	362
Titres garantis par des créances	—	728	—	728	—	730	—	730
Autres	—	948	4	952	—	961	4	965
Total des titres de créance – disponibles à la vente	981 \$	12 851 \$	53 \$	13 885 \$	1 363 \$	12 299 \$	50 \$	13 712 \$

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 pour les trimestres clos les 31 mars 2020 et 2019.

Le tableau qui suit présente un rapprochement entre les soldes d'ouverture et les soldes de clôture des actifs et des passifs classés dans le niveau 3 :

Pour les trimestres clos les	Titres de créance – à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance – disponibles à la vente	Titres de capitaux propres – à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de capitaux propres – disponibles à la vente	Autres placements	Immeubles de placement	Total des placements évalués à la juste valeur	Placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	Total des actifs évalués à la juste valeur	Passif au titre de l'option de vente
31 mars 2020										
Solde d'ouverture	248 \$	50 \$	188 \$	35 \$	2 445 \$	7 306 \$	10 272 \$	549 \$	10 821 \$	956 \$
Inclus dans le résultat net ^{1), 2), 3)}	(5)	—	3	—	96	(29)	65	(36)	29	45
Inclus dans les autres éléments du résultat global ²⁾	—	—	—	1	10	—	11	—	11	—
Achats	—	—	5	—	196	66	267	15	282	—
Ventes/paiements	(9)	—	—	—	(55)	(96)	(160)	(9)	(169)	—
Règlements	(1)	—	—	—	—	—	(1)	—	(1)	—
Transferts hors du niveau 3 ⁴⁾	(37)	—	—	—	—	—	(37)	—	(37)	—
Conversion des monnaies étrangères ⁵⁾	9	3	7	2	61	112	194	16	210	42
Solde de clôture	205 \$	53 \$	203 \$	38 \$	2 753 \$	7 359 \$	10 611 \$	535 \$	11 146 \$	1 043 \$
Profits (pertes) inclus(es) dans le bénéfice relativement aux instruments encore détenus à la date de clôture ¹⁾	(4) \$	— \$	3 \$	— \$	96 \$	(24) \$	71 \$	(23) \$	48 \$	— \$
31 mars 2019										
Solde d'ouverture	373 \$	43 \$	202 \$	36 \$	2 241 \$	7 157 \$	10 052 \$	1 596 \$	11 648 \$	— \$
Inclus dans le résultat net ^{1), 2), 3)}	9	—	(3)	—	(24)	107	89	(2)	87	—
Inclus dans les autres éléments du résultat global ²⁾	—	2	—	—	2	—	4	—	4	—
Achats	17	14	3	6	80	52	172	85	257	—
Ventes/paiements	(9)	—	(1)	—	(27)	(281)	(318)	(4)	(322)	—
Règlements	(2)	—	—	—	—	—	(2)	—	(2)	—
Transferts hors du niveau 3 ⁴⁾	(84)	—	(4)	—	—	—	(88)	—	(88)	—
Conversion des monnaies étrangères ⁵⁾	(3)	(1)	(2)	(2)	(12)	(36)	(56)	(4)	(60)	—
Solde de clôture	301 \$	58 \$	195 \$	40 \$	2 260 \$	6 999 \$	9 853 \$	1 671 \$	11 524 \$	— \$
Profits (pertes) inclus(es) dans le bénéfice relativement aux instruments encore détenus à la date de clôture ¹⁾	4 \$	— \$	(2) \$	— \$	(24) \$	125 \$	103 \$	(8) \$	95 \$	— \$

¹⁾ Inclus dans le poste Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements) de nos états consolidés intermédiaires du résultat net pour le total des placements évalués à la juste valeur.

²⁾ Le calcul du total des profits et des pertes inclus dans le résultat net et dans les autres éléments du résultat global présume que les transferts au niveau 3 ou hors de celui-ci ont lieu au début de la période. Pour les actifs ou les passifs qui ont été transférés au niveau 3 au cours de la période de présentation de l'information financière, le tableau ci-dessus présente la totalité de la variation de la juste valeur pour la période. Pour les transferts hors du niveau 3 effectués au cours de la période de présentation de l'information financière, la variation de la juste valeur pour la période est exclue du tableau ci-dessus.

³⁾ Le poste Immeubles de placement inclus dans le résultat net comprend des variations de la juste valeur des immeubles de placement de 2 \$ (133 \$ en 2019), déduction faite de l'amortissement des commissions de location et des avantages incitatifs liés à la prise à bail de 31 \$ (26 \$ en 2019). Pour une description des principales données d'entrée non observables utilisées pour évaluer les immeubles de placement, veuillez vous reporter à la note 5.A.iii, « Hiérarchie des justes valeurs », de nos états financiers consolidés annuels de 2019. Au 31 mars 2020, nous avons utilisé des hypothèses reflétant les variations connues de la valeur des immeubles, y compris la variation des flux de trésorerie futurs prévus.

⁴⁾ Les transferts hors du niveau 3 ont lieu lorsque les données d'entrée servant à la détermination des prix deviennent plus transparentes et qu'elles répondent aux critères du niveau 1 ou du niveau 2, et ils découlent donc principalement du fait que des données de marché observables sont disponibles à la date de clôture, nous libérant ainsi de l'obligation de nous fier à des données d'entrée non observables.

⁵⁾ Le poste Conversion des monnaies étrangères a trait à l'incidence de la conversion en dollars canadiens des actifs et des passifs de niveau 3 de filiales étrangères libellés dans la monnaie fonctionnelle de ces filiales.

5. Gestion du risque lié aux instruments financiers et du risque d'assurance

Nos politiques et procédures de gestion des risques liés aux instruments financiers et aux contrats d'assurance sont présentées aux notes 6 et 7, respectivement, de nos états financiers consolidés annuels de 2019.

Nos sensibilités au risque de marché lié aux instruments financiers sont décrites dans notre rapport de gestion pour le trimestre clos le 31 mars 2020. Le texte et les tableaux en grisé de la rubrique Gestion du risque du rapport de gestion constituent l'information que nous présentons relativement aux sensibilités au risque de marché conformément à IFRS 7, et ils incluent une analyse de l'évaluation de ce risque ainsi que de nos objectifs, politiques et méthodes de gestion de ce risque. Par conséquent, le texte et les tableaux en grisé du rapport de gestion font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Nous avons recours à la réassurance pour limiter les pertes, réduire au minimum notre exposition aux risques importants et accroître notre capacité de croissance. Nos principes directeurs en matière de gestion du risque d'assurance précisent les pleins de conservation globaux ainsi que les normes et pratiques de gestion connexes qui sont appliquées pour atténuer notre exposition aux règlements importants. Les montants en excédent du plein de conservation approuvé par le conseil d'administration sont réassurés. Notre plein de conservation à l'égard de l'assurance sur une seule tête et sur deux têtes payable au premier décès se chiffre à 40 \$ (40 \$ en 2019) au Canada et à 40 \$ US (40 \$ US en 2019) à l'extérieur du Canada. Dans le cas de l'assurance-vie de survie, notre plein de conservation global est de 50 \$ (50 \$ en 2019) au Canada et de 50 \$ US (50 \$ US en 2019) à l'extérieur du Canada. Nous appliquons dans certains marchés et territoires des niveaux de conservation inférieurs au plein de conservation. Nous avons recours à la réassurance pour de nombreux produits dans la plupart de nos secteurs d'activité, et le placement est automatique pour certains portefeuilles d'assurance déterminés et facultatif pour les risques individuels assortis de certaines caractéristiques.

6. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et passifs relatifs aux contrats de placement

6.A Passifs relatifs aux contrats d'assurance

6.A.i Variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance et des actifs au titre des cessions de réassurance

Les variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance et des actifs au titre des cessions de réassurance s'établissent comme suit :

	Pour le trimestre clos le			Pour le trimestre clos le		
			31 mars 2020			31 mars 2019
	Passifs relatifs aux contrats d'assurance	Actifs au titre des cessions de réassurance	Montant net	Passifs relatifs aux contrats d'assurance	Actifs au titre des cessions de réassurance	Montant net
Soldes avant les autres passifs et actifs relatifs aux contrats, au début	123 894 \$	3 395 \$	120 499 \$	114 902 \$	3 653 \$	111 249 \$
Variation des soldes liés aux contrats en vigueur ¹⁾	(968)	22	(990)	4 315	(14)	4 329
Soldes liés aux nouveaux contrats ¹⁾	667	28	639	319	35	284
Modifications des méthodes et hypothèses ²⁾	70	1	69	6	—	6
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et des actifs au titre des cessions de réassurance	(231)	51	(282)	4 640	21	4 619
Fluctuations des taux de change	4 006	264	3 742	(978)	(73)	(905)
Soldes avant les autres passifs et actifs relatifs aux contrats	127 669	3 710	123 959	118 564	3 601	114 963
Autres passifs et actifs relatifs aux contrats	7 583	647	6 936	6 927	534	6 393
Total des passifs relatifs aux contrats d'assurance et des actifs au titre des cessions de réassurance, à la fin	135 252 \$	4 357 \$	130 895 \$	125 491 \$	4 135 \$	121 356 \$

¹⁾ Les chiffres correspondants de 2019 ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à la méthode utilisée pour l'exercice considéré.

²⁾ L'incidence pour le trimestre est attribuable à l'augmentation des provisions pour écarts défavorables à l'égard des écarts de taux sur les actifs à revenu fixe présumés aux fins de l'évaluation. En mars, en raison de l'incidence économique de la pandémie de COVID-19, les écarts de taux ont fortement augmenté, et, à la fin du trimestre, ils se situaient hors de leur fourchette historique normale. Aucun changement n'a été apporté aux autres hypothèses utilisés dans l'évaluation actuarielle, notamment aux hypothèses relatives à la mortalité, à la morbidité, au comportement des titulaires de contrats et aux défauts de paiement, en raison de la pandémie de COVID-19 et du ralentissement économique.

6.B Passifs relatifs aux contrats de placement

6.B.i Variations des passifs relatifs aux contrats de placement

Les variations des passifs relatifs aux contrats de placement sans éléments de participation discrétionnaire s'établissent comme suit :

	Pour le trimestre clos le		Pour le trimestre clos le	
	31 mars 2020		31 mars 2019	
	Évalués à la juste valeur	Évalués au coût amorti	Évalués à la juste valeur	Évalués au coût amorti
Soldes, au début	2 \$	2 612 \$	3 \$	2 646 \$
Versements	—	79	—	89
Intérêts	—	16	—	15
Retraits	—	(126)	—	(134)
Honoraires	—	(1)	—	(1)
Autres	—	4	—	5
Fluctuations des taux de change	—	1	(1)	—
Soldes, à la fin	2 \$	2 585 \$	2 \$	2 620 \$

Les variations des passifs relatifs aux contrats de placement avec éléments de participation discrétionnaire s'établissent comme suit :

	Pour les trimestres clos les	
	31 mars 2020	31 mars 2019
Soldes, au début	502 \$	515 \$
Variation des passifs relatifs aux contrats en vigueur	(9)	9
Fluctuations des taux de change	40	(10)
Soldes, à la fin	533 \$	514 \$

6.C Montant brut des règlements et des prestations versés

Le montant brut des règlements et des prestations versés s'établit comme suit :

	Pour les trimestres clos les	
	31 mars 2020	31 mars 2019
Capitaux échus et rachats	710 \$	661 \$
Rentes	485	472
Règlements décès et invalidité	1 059	1 062
Règlements maladie	1 821	1 670
Participations et intérêts sur les règlements et les sommes en dépôt	343	255
Total du montant brut des règlements et des prestations versés	4 418 \$	4 120 \$

7. (Charges) recouvrements de réassurance

Les (charges) recouvrements de réassurance s'établissent comme suit :

	Pour les trimestres clos les	
	31 mars 2020	31 mars 2019
Recouvrement de règlements et prestations	485 \$	468 \$
Commissions	17	16
Ajustements des provisions	10	5
Charges d'exploitation et autres	19	19
Total des (charges) recouvrements de réassurance	531 \$	508 \$

8. Produits tirés des honoraires

Les produits tirés des honoraires se détaillent comme suit :

	Pour les trimestres clos les	
	31 mars 2020	31 mars 2019
Produits tirés des honoraires relatifs aux contrats d'assurance	259 \$	235 \$
Produits tirés des honoraires relatifs aux contrats de service :		
Honoraires liés à la distribution	212	194
Frais de gestion des fonds et autres frais basés sur l'actif	977	833
Honoraires relatifs aux services administratifs et autres	191	185
Total des produits tirés des honoraires	1 639 \$	1 447 \$

Les honoraires liés à la distribution et les frais de gestion des fonds et autres frais basés sur l'actif sont principalement gagnés par le secteur Gestion d'actifs, tandis que les honoraires relatifs aux services administratifs et autres sont principalement gagnés par le secteur Canada. Les produits tirés des honoraires par secteur d'activité sont présentés à la note 3.

9. Impôts sur le résultat

Notre taux effectif d'impôt sur le résultat diffère du taux canadien combiné d'impôt sur le résultat fédéral et provincial prévu par la loi comme suit :

	Pour les trimestres clos les			
	31 mars 2020		31 mars 2019	
		%		%
Bénéfice net total (perte nette totale)	386 \$		714 \$	
À ajouter : charge (économie) d'impôt sur le résultat	279		88	
Bénéfice net total (perte nette totale) avant impôt sur le résultat	665 \$		802 \$	
Impôt au taux canadien combiné d'impôt sur le résultat fédéral et provincial prévu par la loi	176 \$	26,5	215 \$	26,8
Augmentation (diminution) du taux résultant de ce qui suit :				
Augmentation (diminution) des taux d'imposition effectifs appliqués au résultat assujetti à l'impôt dans des territoires étrangers	(40)	(6,0)	(22)	(2,7)
(Produits tirés des placements) pertes de placements exonéré(e)s d'impôt	139	20,9	(106)	(13,2)
Ajustements relatifs aux périodes précédentes, incluant les ajustements découlant de la résolution de litiges d'ordre fiscal	—	—	(8)	(1,0)
(Économie) charge d'impôt au titre des pertes fiscales et des crédits d'impôt non comptabilisés	5	0,8	5	0,6
Modifications des taux d'imposition et autres modifications législatives	(5)	(0,8)	—	—
Autres	4	0,6	4	0,5
Total de la charge (de l'économie) d'impôt sur le résultat et taux effectif d'impôt sur le résultat	279 \$	42,0	88 \$	11,0

Au deuxième trimestre de 2019, une réduction du taux d'imposition provincial des sociétés, qui est passé de 12 % à 8 %, a été adoptée en Alberta, au Canada. Par conséquent, notre taux d'imposition prévu par la loi a diminué, passant de 26,75 % (arrondi à 26,8 % dans le tableau ci-dessus) à 26,5 %.

Les taux d'imposition prévus par la loi dans les autres territoires où nous exerçons nos activités varient de 0 % à 30 %, ce qui donne lieu à des écarts de taux d'imposition et de charge d'impôt correspondante par rapport au taux canadien d'impôt sur le résultat fédéral et provincial prévu par la loi appliqué aux bénéficiaires enregistrés dans les territoires étrangers qui ne sont pas assujettis à l'impôt au Canada. En général, l'augmentation du bénéfice dans des territoires où les taux d'imposition prévus par la loi sont plus élevés se traduit par une augmentation de notre charge d'impôt sur le résultat, tandis que les bénéficiaires enregistrés dans des territoires fiscaux où les taux d'imposition prévus par la loi sont inférieurs à 26,5 % se traduisent par une diminution de notre charge d'impôt sur le résultat. Ces écarts sont présentés au poste Augmentation (diminution) des taux d'imposition effectifs appliqués au résultat assujetti à l'impôt dans des territoires étrangers.

Les (produits tirés des placements) pertes de placements exonéré(e)s d'impôt comprennent des écarts de taux d'imposition liés à divers types de produits tirés des placements ou de pertes de placements imposé(e)s à des taux moins élevés que notre taux d'imposition prévu par la loi, comme les produits tirés des dividendes, les gains en capital réalisés au Canada, et d'autres produits. Les fluctuations des taux de change ainsi que les variations de la valeur de marché des biens immobiliers et d'autres placements pourraient avoir une incidence sur le montant de ces écarts de taux d'imposition.

Les ajustements relatifs aux périodes précédentes, incluant les ajustements découlant de la résolution de litiges d'ordre fiscal, pour le trimestre clos le 31 mars 2019, sont principalement liés à la résolution d'audits fiscaux à la MFS Investment Management.

(L'économie) la charge d'impôt au titre des pertes fiscales et des crédits d'impôt non comptabilisés reflète des pertes non comptabilisées en Asie.

Les modifications des taux d'imposition et autres modifications législatives du trimestre clos le 31 mars 2020 comprennent une réévaluation de nos soldes d'impôt différé au Royaume-Uni en raison de la reprise de la réduction future adoptée du taux d'imposition des sociétés.

Le poste Autres pour les trimestres clos les 31 mars 2020 et 2019 reflète principalement les retenues d'impôt à la source sur les distributions versées par nos filiales étrangères.

10. Gestion du capital

10.A Capital

Notre capital est structuré de manière à dépasser les cibles réglementaires et internes minimales en matière de capital et à nous permettre de conserver d'excellentes notations de crédit et de solidité financière, tout en maintenant une structure de capital efficace. Nous nous efforçons d'atteindre une structure de capital optimale en équilibrant l'utilisation du financement par emprunt et par actions. Le capital est géré sur une base consolidée, en vertu de principes qui tiennent compte de tous les risques liés à l'entreprise, ainsi qu'au niveau de chaque organisation, en vertu de principes appropriés dans le territoire où elle est présente. Nous gérons le capital de toutes nos filiales étrangères en fonction des lois de leur pays respectif en tenant compte du profil de risque propre à chacune d'entre elles. Se reporter à la note 21 de nos états financiers consolidés annuels de 2019 pour plus de détails sur notre capital et notre gestion du capital.

La FSL inc. est une société d'assurance inactive et elle est assujettie au Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (le « TSAV »). Au 31 mars 2020, le ratio du TSAV de la FSL inc. dépassait le ratio cible minimal établi par le Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »). La Sun Life du Canada, principale filiale d'assurance-vie active de la FSL inc. au Canada, est également assujettie au TSAV. Au 31 mars 2020, le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada dépassait le ratio cible minimal prévu par le BSIF ainsi que la cible de surveillance établie par le BSIF pour les sociétés d'assurance-vie actives.

Aux États-Unis, la Sun Life du Canada exerce ses activités par l'entremise d'une succursale assujettie à la supervision des organismes de réglementation américains, et elle dépassait les niveaux nécessitant des mesures réglementaires au 31 mars 2020. Par ailleurs, les autres filiales de la FSL inc. qui doivent se conformer aux exigences en matière de capital et de solvabilité des territoires où elles sont présentes maintenaient un niveau de capital supérieur aux exigences minimales locales au 31 mars 2020.

Notre capital se compose principalement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, des capitaux propres attribuables aux actionnaires privilégiés, des capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation, des capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle et de certains autres titres de capital admissibles en tant que capital réglementaire.

10.B Opérations importantes sur les capitaux propres

10.B.i Actions ordinaires

Les variations relatives aux actions ordinaires émises et en circulation s'établissent comme suit :

	Pour les trimestres clos les			
	31 mars 2020		31 mars 2019	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Actions ordinaires (en millions d'actions)				
Solde, au début	587,8	8 289 \$	598,5	8 419 \$
Options sur actions exercées	0,2	9	0,2	10
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	(3,5)	(50)	(4,1)	(54)
Solde, à la fin	584,5	8 248 \$	594,6	8 375 \$

Le 14 août 2019, la FSL inc. a lancé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat et l'annulation d'un maximum de 15 millions d'actions ordinaires de la FSL inc. (les « actions ordinaires ») entre le 14 août 2019 et le 13 août 2020 (l'« offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2019 »), et elle a mis en œuvre un plan de rachat automatique avec son courtier désigné afin de faciliter le rachat d'actions ordinaires dans le cadre de cette offre publique. En vertu de ce plan de rachat automatique, le courtier désigné de la FSL inc. peut racheter des actions ordinaires conformément à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2019, à des moments où la FSL inc. ne serait normalement pas active sur le marché en raison de restrictions réglementaires ou de périodes de restrictions sur les transactions qu'elle s'imposerait. La FSL inc. a lancé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités le 14 août 2018, qu'elle a modifiée avec prise d'effet le 14 mai 2019.

En vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2019, les actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation peuvent être rachetées par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto, d'autres Bourses canadiennes ou d'autres plateformes de négociation canadiennes, aux cours en vigueur sur les marchés, ou encore par l'entremise d'ententes de gré à gré ou de programmes de rachat d'actions en vertu de dispenses accordées par les autorités de réglementation des valeurs mobilières, à escompte par rapport au cours en vigueur sur le marché.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2020, la FSL inc. a racheté et annulé environ 3,5 millions d'actions ordinaires à un prix moyen de 56,86 \$ par action, pour un montant total de 200 \$, en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2019. Le montant total payé pour le rachat d'actions est attribué aux actions ordinaires et aux bénéficiaires non distribués dans nos états consolidés des variations des capitaux propres. Le montant attribué aux actions ordinaires est fondé sur le coût moyen par action ordinaire, et les montants payés au-delà du coût moyen sont

comptabilisés au poste Bénéfices non distribués. Le 13 mars 2020, le BSIF a indiqué qu'il s'attendait à ce que toutes les institutions financières réglementées en vertu des lois fédérales interrompent tout processus de rachat d'actions.

11. Fonds distincts

11.A Placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts

La valeur comptable des placements détenus pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts s'établit comme suit :

	Au 31 mars 2020	Au 31 décembre 2019
Unités de fonds distincts et parts de fonds communs de placement	90 224 \$	102 071 \$
Titres de capitaux propres	8 019	10 565
Titres de créance	3 841	3 825
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	738	589
Immeubles de placement	386	403
Prêts hypothécaires	22	21
Autres actifs	179	146
Total de l'actif	103 409 \$	117 620 \$
À déduire : passifs découlant des activités de placement	585	647
Total des placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	102 824 \$	116 973 \$

11.B Variations des contrats d'assurance et des contrats de placement pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts

Les variations des contrats d'assurance et des contrats de placement pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts s'établissent comme suit :

	Contrats d'assurance		Contrats de placement	
	31 mars 2020	31 mars 2019	31 mars 2020	31 mars 2019
Pour les trimestres clos les				
Soldes, au début	110 269 \$	96 663 \$	6 704 \$	6 399 \$
À ajouter à l'actif des fonds distincts :				
Versements	3 257	3 041	20	23
Transfert net (au) du fonds général	(386)	(85)	—	—
Profits nets (pertes nettes) réalisé(e)s et latent(e)s	(13 461)	7 611	(987)	484
Autres produits tirés des placements	323	240	44	27
Total des ajouts	(10 267) \$	10 807 \$	(923) \$	534 \$
À déduire de l'actif des fonds distincts :				
Sommes versées aux titulaires de contrat et aux bénéficiaires	3 062	3 732	134	149
Frais de gestion	267	242	13	13
Impôts et autres charges	67	97	(7)	5
Fluctuations des taux de change	(437)	134	(140)	20
Total des déductions	2 959 \$	4 205 \$	— \$	187 \$
Augmentation (diminution) nette	(13 226)	6 602	(923)	347
Soldes, à la fin	97 043 \$	103 265 \$	5 781 \$	6 746 \$

12. Engagements, garanties et éventualités

Garanties à l'égard d'actions privilégiées et de débetures subordonnées de la Sun Life du Canada

La FSL inc. a fourni une garantie à l'égard des débetures subordonnées à 6,30 % représentant un capital de 150 \$ et venant à échéance en 2028 émises par la Sun Life du Canada. Les réclamations en vertu de cette garantie ont égalité de rang avec toutes les autres dettes subordonnées de la FSL inc. La FSL inc. a également fourni une garantie subordonnée à l'égard des actions privilégiées émises de temps à autre par la Sun Life du Canada, autres que les actions privilégiées détenues par la FSL inc. et ses sociétés liées. La Sun Life du Canada n'a aucune action privilégiée en circulation couverte par cette garantie. Aux termes de ces garanties, la Sun Life du Canada a le droit de se prévaloir d'une dispense à l'égard de la plupart de ses obligations d'information continue et des obligations en matière d'attestation prévues par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières.

On trouvera ci-dessous des tableaux de consolidation pour la FSL inc. et la Sun Life du Canada (consolidée).

Pour les trimestres clos les	FSL inc. (non consolidée)	Sun Life du Canada (consolidée)	Autres filiales de la FSL inc. (combinées)	Ajustements de consolidation	FSL inc. (consolidée)
31 mars 2020					
Produits	42 \$	4 652 \$	2 052 \$	(276) \$	6 470 \$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	415 \$	107 \$	299 \$	(406) \$	415 \$
31 mars 2019					
Produits	55 \$	10 274 \$	1 631 \$	(568) \$	11 392 \$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	647 \$	420 \$	206 \$	(626) \$	647 \$
	FSL inc. (non consolidée)	Sun Life du Canada (consolidée)	Autres filiales de la FSL inc. (combinées)	Ajustements de consolidation	FSL inc. (consolidée)
Au 31 mars 2020					
Placements	24 218 \$	160 214 \$	8 162 \$	(23 983) \$	168 611 \$
Total des autres actifs du fonds général	4 516 \$	25 225 \$	13 491 \$	(23 477) \$	19 755 \$
Placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	— \$	102 773 \$	51 \$	— \$	102 824 \$
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	— \$	135 467 \$	10 504 \$	(10 719) \$	135 252 \$
Passifs relatifs aux contrats de placement	— \$	3 120 \$	— \$	— \$	3 120 \$
Total des autres passifs du fonds général	4 555 \$	28 077 \$	7 993 \$	(15 899) \$	24 726 \$
Au 31 décembre 2019					
Placements	23 639 \$	152 512 \$	8 552 \$	(23 084) \$	161 619 \$
Total des autres actifs du fonds général	4 135 \$	24 000 \$	11 955 \$	(21 480) \$	18 610 \$
Placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	— \$	116 918 \$	55 \$	— \$	116 973 \$
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	— \$	131 428 \$	9 644 \$	(9 888) \$	131 184 \$
Passifs relatifs aux contrats de placement	— \$	3 116 \$	— \$	— \$	3 116 \$
Total des autres passifs du fonds général	4 376 \$	23 780 \$	8 053 \$	(14 788) \$	21 421 \$

13. Bénéfice (perte) par action

Le calcul du bénéfice net (de la perte nette) et le nombre moyen pondéré d'actions utilisés pour déterminer le bénéfice par action s'établissent comme suit :

	Pour les trimestres clos les	
	31 mars 2020	31 mars 2019
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires aux fins du calcul du bénéfice de base par action	391 \$	623 \$
À ajouter : augmentation du bénéfice attribuable aux instruments convertibles ¹⁾	3	3
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires, après dilution	394 \$	626 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation aux fins du calcul du bénéfice de base par action (en millions)	587	597
À ajouter : incidence dilutive des options sur actions ²⁾ (en millions)	1	1
À ajouter : incidence dilutive des instruments convertibles ¹⁾ (en millions)	4	4
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, après dilution (en millions)	592	602
Bénéfice (perte) de base par action	0,67 \$	1,04 \$
Bénéfice (perte) dilué(e) par action	0,67 \$	1,04 \$

¹⁾ Les instruments convertibles sont les titres échangeables de la Fiducie de capital Sun Life (les « SLEECs ») de série B émis par la Fiducie de capital Sun Life.

²⁾ Exclut l'incidence de 1 million d'options sur actions pour le trimestre clos le 31 mars 2020 étant donné que ces options sur actions étaient antidilutives pour la période (1 million pour le trimestre clos le 31 mars 2019).

14. Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)

Les variations du cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale), nets d'impôt, s'établissent comme suit :

	Pour le trimestre clos le 31 mars 2020			Pour le trimestre clos le 31 mars 2019		
	Solde, au début	Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	Solde, à la fin	Solde, au début	Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	Solde, à la fin
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat :						
Profits (pertes) de change latent(e)s, déduction faite des activités de couverture	1 359 \$	1 044 \$	2 403 \$	1 923 \$	(280) \$	1 643 \$
Profits (pertes) latent(e)s sur les actifs disponibles à la vente	313	(296)	17	(56)	251	195
Profits (pertes) latent(e)s sur les couvertures de flux de trésorerie	(7)	(21)	(28)	(21)	6	(15)
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) des coentreprises et des entreprises associées	(33)	64	31	(24)	28	4
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat :						
Réévaluation des régimes à prestations déterminées	(305)	119	(186)	(263)	(43)	(306)
Écart de réévaluation sur les transferts aux immeubles de placement	145	—	145	145	—	145
Total	1 472 \$	910 \$	2 382 \$	1 704 \$	(38) \$	1 666 \$
Total attribuable aux éléments suivants :						
Titulaires de contrat avec participation	11 \$	8 \$	19 \$	14 \$	(1) \$	13 \$
Actionnaires	1 461	902	2 363	1 690	(37)	1 653
Total	1 472 \$	910 \$	2 382 \$	1 704 \$	(38) \$	1 666 \$

15. Procédures judiciaires et démarches réglementaires

Nous sommes régulièrement appelés à intervenir dans le cadre de poursuites judiciaires, en qualité de défenderesse ou de demanderesse. Les poursuites judiciaires pour lesquelles nous sommes la partie défenderesse ont généralement trait à nos activités à titre de fournisseur de produits d'assurance et de gestion de patrimoine, d'investisseur et de conseiller en placements, et d'employeur. En outre, le gouvernement et les organismes de réglementation au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Asie, notamment des organismes de réglementation chargés des valeurs mobilières et de l'assurance des provinces au Canada et des États aux États-Unis, et les autorités gouvernementales procèdent, de temps à autre, à des demandes d'informations ou à des examens ou enquêtes à l'égard de notre conformité avec les lois sur l'assurance et les valeurs mobilières ainsi qu'avec d'autres lois.

Les provisions liées aux procédures judiciaires visant des contrats d'assurance, comme les réclamations d'assurance- invalidité et d'assurance-vie et les coûts des litiges, sont incluses dans le poste Passifs relatifs aux contrats d'assurance, qui est présenté dans nos états consolidés de la situation financière. Les autres provisions sont inscrites ailleurs qu'aux Passifs relatifs aux contrats d'assurance lorsque, de l'avis de la direction, il est à la fois probable qu'un paiement sera exigé et possible de procéder à une estimation fiable du montant de cette obligation. La direction examine régulièrement l'état d'avancement de toutes les procédures judiciaires et exerce son jugement afin de les résoudre d'une manière qu'elle considère au mieux de nos intérêts.

Deux demandes de recours collectif ont été déposées contre la Sun Life du Canada relativement à des pratiques de vente liées à des contrats individuels émis par La Métropolitaine, compagnie d'assurance vie (« La Métropolitaine ») et à leur administration. Ces contrats avaient été pris en charge par Clarica lorsque celle-ci a acquis la majorité des activités canadiennes de La Métropolitaine en 1998, et ils ont été pris en charge par la suite par la Sun Life du Canada suivant sa fusion avec Clarica. Une des poursuites (*Fehr et autres contre la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie*) a été déposée en Ontario, tandis que l'autre (*Alamwala contre la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie*) a été déposée en Colombie-Britannique. La poursuite de *Fehr* a été autorisée à titre de recours collectif, et les participants au recours seront avisés lorsque la cour déterminera la portée du recours ainsi que la manière dont il sera entendu. La prochaine étape du processus sera constituée de la communication préalable. L'autre recours collectif (*Alamwala contre la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie*) est demeuré essentiellement en suspens depuis qu'il a été introduit en 2011 et il n'a pas été autorisé. Nous continuerons de nous défendre vigoureusement face à ces recours collectifs. En ce qui a trait à l'acquisition des activités canadiennes de La Métropolitaine, cette dernière a accepté d'indemniser Clarica relativement à certaines pertes, y compris celles enregistrées relativement à la vente de ses contrats d'assurance. Si la poursuite de *Fehr* ou celle de *Alamwala*, donne lieu à des pertes, la Sun Life du Canada exercera des recours contre La Métropolitaine à l'égard de cette indemnité, au moyen d'un processus d'arbitrage.

La direction ne croit pas que la résolution probable de toute question d'ordre juridique ou réglementaire en cours aura, sur le plan individuel ou global, une incidence défavorable significative sur les états consolidés de la situation financière ou sur les états consolidés du résultat net.

Renseignements sur la compagnie et information à l'intention des actionnaires

Pour de plus amples renseignements sur la Sun Life, ou pour connaître les nouvelles les concernant ou ses résultats financiers, veuillez visiter le site sunlife.com.

Siège social

Financière Sun Life inc.
1 York Street
Toronto (Ontario)
Canada M5J 0B6
Téléphone : 416 979-9966
Site Web : www.sunlife.com

Relations avec les investisseurs

Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les investisseurs institutionnels qui ont besoin de renseignements sont invités à s'adresser aux :

Relations avec les investisseurs
Télécopieur : 416 979-4080
Courriel : relations.investisseurs@sunlife.com
Note : Vous pouvez également obtenir des renseignements financiers en accédant au site www.sunlife.com.

Agent des transferts

Les actionnaires qui désirent obtenir des renseignements sur leurs actions ou sur les dividendes, modifier leurs données d'inscription, signaler un changement d'adresse, une perte de certificat ou un transfert de succession, ou nous aviser de l'envoi en double de documents sont priés de communiquer avec l'agent des transferts du pays où ils résident. Si vous ne résidez dans aucun des pays indiqués ci-dessous, veuillez communiquer avec l'agent des transferts du Canada.

Canada

Société de fiducie AST (Canada)
C.P. 700
Succursale B
Montréal (Québec)
Canada H3B 3K3
Appels de l'Amérique du Nord :
Téléphone : 1 877 224-1760
Appels de l'extérieur de l'Amérique du Nord :
Téléphone : 416 682-3865
Télécopieur : 1 888 249-6189
Courriel : sunlifeinquiries@astfinancial.com
Site Web : www.astfinancial.com/ca-fr
Les actionnaires peuvent obtenir des renseignements du Centre pour investisseurs, le service Internet de la Société de fiducie AST (Canada).
Inscrivez-vous au
<https://www.astfinancial.com/ca-fr/login>.

États-Unis

American Stock Transfer &
Trust Company, LLC
6201 15th Ave.
Brooklyn, NY 11219
Téléphone : 1 877 224-1760
Courriel : sunlifeinquiries@astfinancial.com

Royaume-Uni

Link Asset Services
34 Beckenham Road
Beckenham, Kent
Royaume-Uni BR3 4TU
Téléphone : +44 (0) 345-602-1587
Courriel : enquiries@linkgroup.co.uk

Philippines

Rizal Commercial Banking Corporation
(RCBC)
RCBC Stock Transfer Processing Section
Ground Floor, West Wing,
GPL (Grepalife) Building,
221 Senator Gil Puyat Avenue
Makati City, 1200,
Philippines
Appels du Grand Manille : 632-5318-8567
En province : 1-800-1-888-2422
Courriel : rcbcstocktransfer@rcbc.com

Hong Kong, région administrative spéciale

Computershare Hong Kong Investor
Services Limited
17M Floor, Hopewell Centre
183 Queen's Road East
Wanchai, Hong Kong
Téléphone : 852-2862-8555
Courriel : hkinfo@computershare.com.hk

Services aux actionnaires

Pour obtenir des renseignements sur un compte d'actionnaire, veuillez communiquer avec l'agent des transferts du pays où vous résidez ou encore avec les Services aux actionnaires.
Télécopieur : 416 598-3121
Courriel (service en français) : servicesauxactionnaires@sunlife.com
Courriel (service en anglais) : shareholderservices@sunlife.com

Dates liées aux dividendes en 2020

Actions ordinaires

Date de clôture des registres	Date du versement
2 mars 2020	31 mars 2020
27 mai 2020	30 juin 2020
26 août 2020*	30 septembre 2020*
25 novembre 2020*	31 décembre 2020*

*Sous réserve de l'approbation du conseil d'administration.

Dépôt direct des dividendes

Les actionnaires ordinaires qui résident au Canada ou aux États-Unis peuvent demander que les dividendes versés sur leurs actions soient déposés directement dans leur compte bancaire.

Le formulaire Demande de paiement électronique des dividendes est accessible en ligne au site Web de la Société de fiducie AST (Canada), à l'adresse www.astfinancial.com/ca-fr, et peut être téléchargé. Vous pouvez également communiquer avec la Société de fiducie AST (Canada) pour demander un exemplaire du formulaire.

Régime canadien de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions

Les actionnaires ordinaires qui résident au Canada peuvent s'inscrire au Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions. Pour obtenir plus de renseignements, consultez notre site Web à l'adresse sunlife.com ou communiquez avec l'agent du régime, la Société de fiducie AST (Canada), à l'adresse sunlifeinquiries@astfinancial.com.

Inscription en Bourse

Les actions ordinaires de la Financière Sun Life inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX), à la Bourse de New York (NYSE) et à la Bourse des Philippines (PSE). Symbole : SLF

Les actions privilégiées de catégorie A de la Financière Sun Life inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto (la « TSX »).

Symboles :
Série 1 – SLF.PR.A
Série 2 – SLF.PR.B
Série 3 – SLF.PR.C
Série 4 – SLF.PR.D
Série 5 – SLF.PR.E
Série 8R – SLF.PR.G
Série 9QR – SLF.PR.J
Série 10R – SLF.PR.H
Série 11QR – SLF.PR.K
Série 12R – SLF.PR.I

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Il est possible d'obtenir sans frais une copie de l'avis d'intention de lancer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités en communiquant avec le Bureau du secrétaire de la Compagnie à servicesauxactionnaires@sunlife.com.



La vie est plus radieuse sous le soleil

FINANCIÈRE SUN LIFE INC.

1, rue York
Toronto (Ontario)
Canada M5J 0B6

sunlife.com

2020